

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou
Tasdawit Lmulud At Maemmar
ΧοϠΛο:ξΧ Γ:~Λ οΧΓΛοΕϠ
Faculté de Génie de la Construction
Département d'Architecture

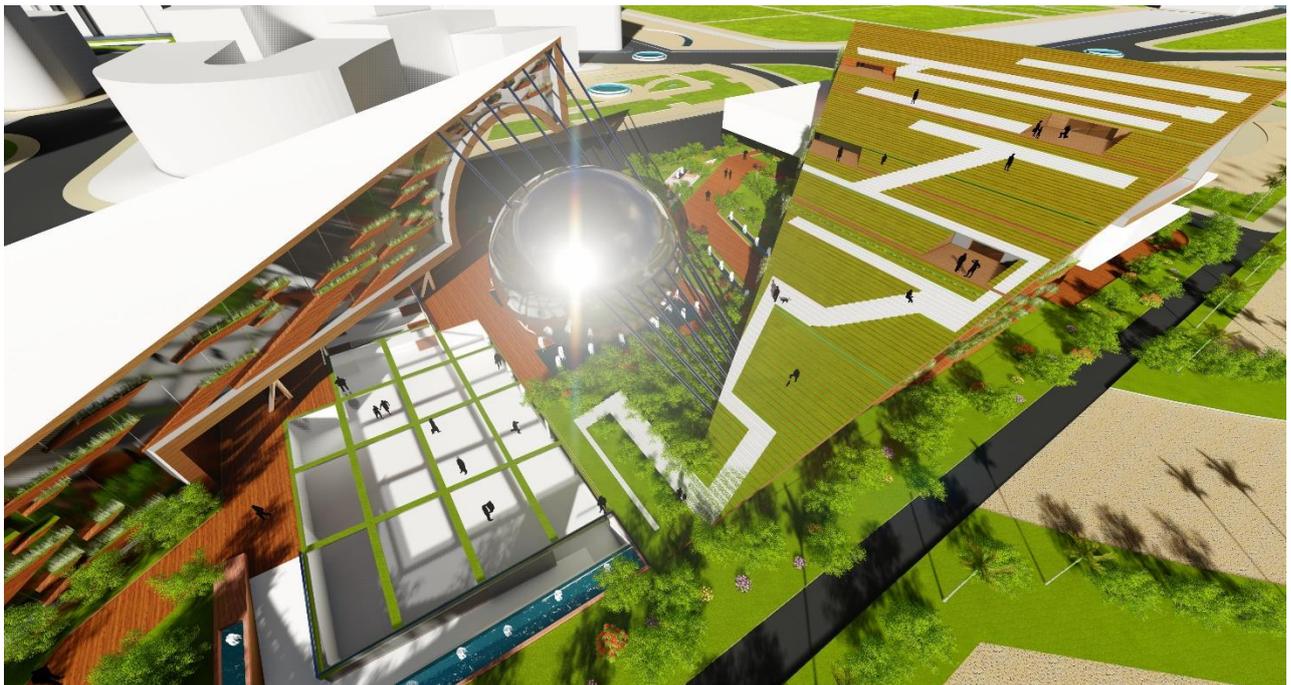


Mémoire de fin de cycle du master

Option : Architecture ville et patrimoine

Atelier : requalification urbaine : Patrimoine, ambiances et projet

Thème : La cité des sciences et des arts pour pérenniser le caractère patrimonial des
Annassers



Réalisé par
IHADADENE Aini
MEZIANE Kaissa

Encadré par
Mme LAOUES Souad
Mr AIT CHIKH Saadi

Session : juin 2017

Remerciements

Avant toute pensée, nous tenons à remercier le « bon Dieu » le clément, le miséricordieux de nous avoir accordé la force, la santé, la patience et le courage pour affronter toutes les difficultés rencontrées durant ce parcours universitaire et aboutir finalement à ce modeste travail.

Nos chers parents pour leurs soutiens, conseils, aides, amour, sans eux ce travail ne serait accompli.

Nous remercions également nos enseignants Mme LAOUES et Mr AIT CHIKH qui nous ont suivies sans cesse tout au long de cette année, leurs orientations, conseils, disponibilités, grâce à eux, on a pu rendre bien ce travail.

On voudrait aussi remercier les membres de jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre travail de recherche.

Notre gratitude et reconnaissance envers tous les enseignants de notre département et toute l'équipe pédagogique pour leurs accueils, patiences et gentillesse.

Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Dédicaces

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut... Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la reconnaissance, et le grand merci au bon Dieu tout puissant de m'avoir donné la santé, la force, le courage et la patience pour rendre ce modeste travail.

Ce travail que je dédie avant tout à mes chers parents, ma source de bonheur et ma raison de vivre, ma chère maman qui a beau sacrifié sa vie pour mon bonheur et ma réussite, je prie dieu qu'un jour je pourrai te rendre le moindre de tes efforts. Mon cher papa sur qui je me suis adossé en toute confiance et sécurité, qui m'a conseillé, soutenu, aidé à être ce que je suis aujourd'hui.

A mes chères sœurs Hayet et Fatma, sans vous mes études, mon parcours, ma vie n'auraient pas de sens.

Mon cher neveu Zakaria « zkiky » qui nous a comblé la vie de joie et de bonheur.

Mon cher binôme, mon âme sœur ma chérie d'amour « Nanoo » à qui je dédie ce travail, ce stress, ces folies, les faux rires, chaque instant, chaque moment bon ou mauvais qu'on a pu vivre ensemble pendant toutes ces cinq ans, que puis-je faire sans toi. En ce très beau jour, un jour spécial, une double joie : 29 juin, ton anniversaire et notre présentation de fin d'études, je ne trouve plus les mots pour m'exprimer, je te souhaite tout le bonheur du monde, joyeux anniversaire, longue vie pleine de réussite, beaucoup de chance, courage, santé et bonheur.

Mes chers cousins et cousines : zako, belka, chahina, yanis, aghiles, lamo, safo, ma chère tante nadjia et nana hvou qui m'ont soutenu et encouragé durant toute ma carrière.

Mes chers amis : Mohand, Lynda, Aida, Chahra, Ghiles, Youcef, Soraya, Dihia doudou,

Enfin à toute personne qui a contribué à la réalisation de ce travail, merci à tous.

Kaissa.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

-Ma chère maman, l'exemple de la bonté, courage, sagesse, ma source de tendresse et de dévouement qui n'a jamais cessé et ne cesse de me combler m'encourager et de prier pour moi ; je ne serai jamais arrivée ou j'en suis aujourd'hui sans toi, aucune dédicace ne serait éloquente pour exprimer mon amour pour toi chère maman.

-Mon cher papa, mon héros l'homme de ma vie, la source de mon bonheur, celui qui a sacrifié sa vie pour nous sans jamais se plaindre, rien au monde ne vaut les efforts que tu as fournis jour et nuit pour nous élever et nous procurer tout ce dont on avait besoin et bien plus. Aucune dédicace ne saura exprimer l'amour et l'estime que je te porte.

Je vous dédie ce travail en témoignage de mon profond amour, ce travail et le fruit des sacrifices que vous avez consentis pour moi, mon éducation et ma formation, que dieu tout puissant puisse vous accorder santé, et une longue vie, pour que je puisse un jour vous rendre une poignée de ce que vous avez fait pour moi je vous aime plus que tout au monde.

-Mes chères sœurs Hadjira, Thinhinane et Céline, vous êtes ma raison de vivre et ma source de bonheur, si je suis arrivée ici aujourd'hui c'est entièrement grâce à vous, je vous remercie profondément pour votre présence quotidienne, votre patience, votre soutien, vos précieux conseils et surtout vos encouragements et qui m'ont toujours poussé à travailler mieux et aller de l'avant, si je m'y mets à énumérer tout ce que vous faites pour moi surtout toi « Thinhinane mon sosie » je ne vais jamais en finir. Ce travail et le fruit de votre soutien et aide je vous adore mes chéries d'amour.

-Ma chère tante « Djamilia » ma deuxième maman merci pour ton soutien, ton aide et ta présence que dieu puisse t'accorder santé et longue vie pour que je puisse te rendre le minimum de tout ce que tu as fait pour moi.

-A la mémoire de mon regretté frère et cousin « Bachir » et ma chère tante « Ouerdia » partis trop tôt, puisse dieu vous accueillir dans son vaste paradis.

-A mon cher cousin et frère « Samir » merci pour tout ce que tu as fait pour moi.

-A mon cher binôme « Kaissa », tu es plus qu'un binôme, tu es ma sistaa d'amour ma meilleure je te dédie ce travail accompagné de toutes nos folies, bons et mauvais moments qu'on a passé ensemble, toutes les difficultés qu'on a rencontrées au court de ses cinq années, je te dis merci pour tout ce que tu as fait pour moi, je te souhaite tout ce qui puisse être mieux sur cette terre et que dieu nous garde ainsi l'une pour l'autre.

- Ma chère sœur « LYL Y » merci pour tout ce que tu as fait pour moi pour ton soutien, ta présence à mes côtés tu es un cadeau du ciel je ne saurai jamais te remercier assez pour tout ce que tu as fait pour moi merci pour ta sincérité et ta fidélité que dieu toute puissance te garde pour moi.

-M mon cher ami et frère « Mohand » merci pour tout ce que tu as fait pour nous ta présence et ta disponibilité je te souhaite tout le bonheur du monde tu le mérites amplement.

-Mes chers amis : spécialement « Amine », Aida, Youcef, chahra, ghiles, Lydia, Lynda, Zolla, Wardati ; Lyes 18 ; mohand, rebouh, Rabah nimpo,

Aini.

Résumé

Legs du passé, biens communs à préserver et mettre en valeurs, le patrimoine sous toutes ses formes exprime un passé et un long cheminement chargé d'émotion. Le patrimoine urbain et paysager est devenu un fait patrimonial, notamment les centres historiques anciens qui se trouvent aujourd'hui en péril. Ces derniers souffrent de crise urbaine, une situation préoccupante conduisant à l'apparition des friches en plein centres urbains.

Les centres historiques suscitent beaucoup d'intérêt et constituent aujourd'hui des éléments clef dans les politiques d'aménagements. A cet effet, des mesures d'intervention sur ces derniers ont été mises en place notamment « la requalification urbaine », ayant comme slogan « reconstruire la ville sur elle-même ». Il s'agit d'une nouvelle tendance contemporaine de réaménagement et d'intervention sur les centres anciens en crise en vue de les redynamiser, revitaliser, et mettre à niveau.

Notre objet d'étude porte sur « le quartier des Annassers d'Alger », l'un des quartiers les plus populaires de la ville d'Alger. Il est caractérisé par un patrimoine urbain et paysager riche et exceptionnel, marqué principalement par la présence du jardin d'essai, classé patrimoine mondial. Néanmoins, ce quartier est aujourd'hui en pleine mutation, ce qui lui génère des dysfonctionnements, des carences et l'ignorance et l'isolement de son potentiel patrimonial.

Après une lecture et interprétation exhaustives des composantes du quartier (physiques et paysagères,...), l'identification des éléments patrimoniaux à préserver et mettre en valeur, ainsi que les différents instruments élaborés pour le site, nous avons tenté d'établir un diagnostic qui servira de support pour les opérations et propositions urbaines en réponse à la requalification recherchée. Cette dernière a porté principalement sur la friche industrielle, véritable opportunité foncière, comme support de nos actions et de nos projets de mise à niveau, à la recherche de l'image nouvelle s'inscrivant dans « Alger métropole ». Il s'agit d'une approche intégrée d'aménagement alliant nouveau et respect de l'ancien, pour promouvoir ses caractéristiques patrimoniales dominantes. C'est à ce titre que notre intervention vient s'inscrire avec une conception « d'une cité des sciences et des art », une manière parmi d'autres d'essayer de répondre aux objectifs assignés au départ.

Mots clés :

Patrimoine urbain, requalification urbaine, friche industrielle, les Annassers, Alger métropole, identification, diagnostic, projet.

Introduction à l'option

Option : Architecture ville et patrimoine

Requalification urbaine : Patrimoine, ambiances et projet

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la conquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies où le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voir effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déchus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socio-économique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut intégrer à une dimension socio- culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par la même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects sociaux culturels et environnementaux du site et devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau, de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplique de l'espace urbain.

La requalification urbaine est devenue une des préoccupations du développement durable (lutte contre l'étalement urbain, intégration de l'histoire et de l'héritage dans la ville, développement des centres urbains anciens, réappropriation des espaces publics et friches diverses, et protection des formes urbaines héritées et espaces verts, régénération des lieux de mémoire à l'abandon... etc.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale. Ces derniers sont souvent caractérisés par le développement d'une image contemporaine et nouvelles traduisant des spécificités ambiançales : ambiances et environnement (éléments naturels morphologiques, formes urbaines diverses, image, ...), ambiances et projet (références, application, conception, dispositif spatial, prototypes, programmation, représentation, étude...) et enfin ambiances et patrimoine (lumière, scénographie, ...). La qualification de l'ambiance sera fondée sur le stimulus comme signal physique transmis par l'utilisateur (organes sensoriels) qui dans le cadre du patrimoine devient complexe par absence de l'usage d'autan mais que des moyens modernes peuvent recréer et mettre en scène.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

L'enseignante
M^{me} Laoues Souad

Sommaire

Remerciements	I
Dédicaces	II
Dédicaces	III
Résumé	IV
Introduction à l'option	V
CHAPITRE INTRODUCTIF	16
INTRODUCTION	1
1. PROBLEMATIQUE GENERALE	2
2. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE	3
3. HYPOTHESES	3
4. OBJECTIFS	3
5. METHODOLOGIE D'APPROCHE	4
CORPUS THEORIQUE COMME FONDEMENT DU PROJET	5
INTRODUCTION	5
1. PATRIMOINE, CONCEPT ET SIGNIFICATION	5
1.1. <i>Le patrimoine notions générales</i>	5
1.2. <i>Patrimoine et catégorisation</i>	6
2. LA MISE EN VALEUR ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE URBAIN	11
2.1. <i>Le patrimoine urbain entre Requalification et Renouveau</i>	11
2.2. <i>Les interventions de requalification et renouvellement urbain</i>	12
2.3. <i>Requalification et friche</i>	17
3. METHODE ANALYTIQUE COMME SUPPORT DE L'APPROCHE CONTEXTUELLE ET REQUALIFICATION DU SITE....	18
3.1. <i>Présentation de la méthode des cinq architectes</i>	18
3.2. <i>Les protagonistes de la méthode</i>	19
3.3. <i>Principe de la méthode</i>	19
3.4. <i>Concepts de la méthode</i>	19
4. ETUDE D'EXEMPLES DE REQUALIFICATION	23
4.1. <i>ZAC Paris Gauche Rive : Aménagement Masséna Bruneseau</i>	23
4.2. <i>ZAC Chandon-République Gennevilliers</i>	26
CONCLUSION	28
APPROCHE CONTEXTUELLE	30
INTRODUCTION	30
1. PRESENTATION DE LA VILLE D'ALGER	30
1.1. <i>Situation</i>	30
1.2. <i>Délimitation</i>	30
1.3. <i>Accessibilité vers Alger</i>	31
1.4. <i>Choix de la ville</i>	31

2.	LE CHOIX DU SITE D'INTERVENTION	31
2.1.	<i>Présentation du périmètre d'étude</i>	31
2.2.	<i>La situation géographique</i>	32
2.3.	<i>Les limites</i>	33
2.4.	<i>Accessibilité</i>	33
	<i>Caractéristiques du site d'intervention</i>	33
2.5.	<i>Lecture historique</i>	34
3.	DIAGNOSTIC A L'ECHELLE URBAINE	44
3.1.	<i>Perméabilité</i>	44
3.2.	<i>Variété</i>	45
3.3.	<i>Lisibilité</i>	50
4.	L'ECHELLE ARCHITECTURALE	63
4.1.	<i>La polyvalence</i>	63
4.2.	<i>Justesse visuelle</i>	63
4.3.	<i>Les richesses visuelles</i>	64
4.4.	<i>La personnalisation</i>	65
5.	SYNTHESE DE LA LECTURE DU SITE ET DIAGNOSTIC	66
5.1.	<i>Identification des édifices à forte valeur patrimoniale</i>	66
5.2.	<i>Potentialités du site</i>	67
5.3.	<i>Les carences</i>	68
6.	LES ACTIONS ET OPERATIONS DU PROJET URBAIN	69
6.1.	<i>Les différentes propositions</i>	69
6.2.	<i>Synthèse</i>	72
6.3.	<i>Les enjeux</i>	73
6.4.	<i>Les actions de propositions urbaines</i>	73
	APPROCHE ARCHITECTURALE.....	75
	INTRODUCTION.....	75
1.	CHOIX DE L'ASSIETTE	75
2.	CHOIX DU THEME.....	76
3.	PRESENTATION DU THEME	76
4.	LES OBJECTIFS D'INTERVENTION	76
5.	ETUDE D'EXEMPLES DE REFERENCE.....	77
5.1.	<i>Cité des sciences et de l'industrie à Paris</i>	77
5.2.	<i>Cité des arts et des sciences Valence Espagne</i>	82
6.	SYNTHESE.....	85
7.	PROGRAMMATION	85
8.	CONCEPTUALISATION	87
8.1.	<i>Glossaire des concepts</i>	88
9.	IDEATION ET FORMALISATION.....	90
10.	GENESE DU PROJET	90

2 ^{ème} étape : Alignement et occupation totale	91
11. DESCRIPTION DU PROJET	93
11.1. Accessibilité.....	94
11.2. Fonctionnement.....	95
11.3. Lecture des façades	96
11.4. Procédés constructifs.....	98
11.5. Procédés environnementaux.....	99
CONCLUSION GENERALE	100
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	101

Listes des figures

FIG. 1 : CHUTE D'EAU A TLEMCEN.	6
FIG. 2 : ARC DE CONSTANTIN, ROME.	7
FIG. 3: PLACE DE ROME.....	7
FIG. 4: VILLAGE AIT LKAID.....	7
FIG. 5: VESTIGES DE DJAMILA, SETIF	7
FIG. 6: TAJ MAHAL, INDE.....	7
FIG. 7: COMMUNE CARCASSONNE FRANCE.	8
FIG. 8: MEDINA DE TUNIS.....	8
FIG. 9: NOYAU HISTORIQUE, ROME.....	8
FIG 10:KEIHIN QUARTIER INDUSTRIEL JAPON.	9
FIG 11: PLACE DES MARTYRS, ALGER.....	9
FIG 12: AVENUE OPERA, PARIS.....	9
FIG13: BOULEVARD SAINT MICHEL,.....	10
FIG14 : RUE DIDOUCHE MOURAD, ALGER	10
FIG15 : RUELLE CASBAH DE DELLYS,	10
FIG16 : EXEMPLE DE MAIL,.....	10
FIG 17 : CHEMIN ENCAISSE RURAL.....	10
FIG18: LES PASSAGES DE LA CASBAH D'ALGER	10
FIG 19 : L'ESPACE VERT, CITES RESIDENTIELLES.....	11
FIG 20 : SQUARE GASTON BATY, PARIS.....	11
FIG21 : JARDIN D'ESSAI, ALGER.....	11
FIG 22: PARC LES TUILERIES, PARIS,.....	11
FIG. 23: FAÇADE D'UN EDIFICE AVANT ET APRES REHABILITATION.	12
FIG. 24 MINARET AVANT TRAVAUX	13
FIG 25 : MINARET DURANT TRAVAUX.....	13
FIG 26: MINARET APRES LES TRAVAUX	13
FIG 27: VUE SUR LA COUR AVANT TRAVAUX,	13
FIG 28 : VUE INTERIEURE APRES TRAVAUX,	13
FIG 29: QUARTIER SAINT DENIS APRES RENOVATION	14
FIG 30: QUARTIER SAINT -DENIS AVANT RENOVATION	14

FIG. 31 QUARTIER GRADIGNAN CENTRE-VILLE BORDEAUX APRES TRAVAUX	14
FIG. 32 QUARTIER GRADIGNAN CENTRE –VILE BORDEAUX AVANT TRAVAUX	14
FIG 33: ECLAIRAGE AU QUAI DU SUJET A GENEVE	15
FIG 34: TRAFALGAR SQUARE, LONDRES.	16
FIG 35: PROJET OLYMPIQUE PARIS.	16
FIG 36: BESSANS NEW HELIOS DISTRICT.....	16
FIG 37: PLACE ECUSSON MONTPELLIER.....	17
FIG 38 : FRICHE INDUSTRIELLE SAO PAULO, BRESIL	17
FIG 39 : FRICHE INDUSTRIELLE RHODIA, SAINT LILLE, FRANCE	17
FIG. 40 CONNEXION AUX ILOTS AVOISINANTS : RELATION DU SITE ET SON ENVIRONNEMENT IMMEDIAT.....	20
FIG. 41 CONNEXION DE LA VILLE EN TANT QU’UNITE : LES LIMITES DU SITE ET CELLES QUI LE RELIENT DIRECTEMENT A LA VILLE.....	20
FIG. 42 CONNEXION AUX VOIES PRINCIPALES : CONNECTER LE SITE A SES ARTERES.....	20
FIG. 43 LE CHOIX DU SYSTEME DE RUS ET DES ILOTS : LES PETITS ILOTS ASSURENT UNE BONNE PERMEABILITE.....	20
FIG. 44 LA DISPONIBILITE DES ESPACES POUR ACCUEILLIR CES ACTIVITES.	21
FIG. 45 LES ACTIVITES INSEREES DANS LE SITE DOIVENT REpondre A UNE COMMANDE.	21
FIG. 46 L’IMPORTANCE DES PARTIES DE TRANSITION ENTRE LES DIFFERENTES ACTIVITES.	21
FIG. 47 PARCOURS.....	21
FIG. 48 NŒUD.....	21
FIG. 49 LES SECTEURS.	21
FIG. 50 LIMITE.	21
FIG. 51 LES POINTS DE REPERES	21
FIG. 52 ESPACE MULTIFUNCTIONNEL	22
FIG. 53 MOBILIER MULTISERVICE.	22
FIG. 54 RYTHME VERTICAL	22
FIG. 55 RICHESSE NATURELLE.	22
FIG. 56 RICHESSE VISUELLE (FAÇADE).....	22
FIG 57 : QUARTIER MASSENA BRUNESSEAU.....	23
FIG 58 : SITUATION D MASSENA ENTRE PARIS ET IVRY-SUR-SEINE.	23
FIG 59 : SITUATION DE MASSENA DANS LA ZAC PARIS GAUCHE	23
FIG 60: ZONE INDUSTRIELLE INHABITEE,	24
FIG 61: SITUATION GEOGRAPHIQUE DU QUARTIER ENTRE PARIS ET EVRY.....	24
FIG. 62: USINE SUADC,	25
FIG. 63 : ESPACE PUBLIC.....	25
FIG. 64: LES GRANDS MOULINS DE PARIS,	25
FIG. 65 TYPOLOGIE DE LOGEMENT,.....	25
FIG. 66 LES UNIVERSITE PARIS DIDEROT,	25
FIG. 67 LES COMMERCE AUX PIEDS DES BATIMENTS.....	25
FIG. 68 ESPACE VERT INTERIEUR D’ILOT.	25
FIG. 69 ESPACE PUBLIC	25

FIG 70 : PROJET GENNEVILLIERS.	26
FIG 71 : PLAN DE SITUATION DU QUARTIER CHANDON GENNEVILLIERS.	26
FIG 72 : SITUATION DU QUARTIER.....	27
FIG 73 : FRICHE INDUSTRIELLE DU SITE.	27
FIG 74 : PLAN D'AMENAGEMENT.	27
FIG 75 : AMENAGEMENT DES SEUILS DES BATIMENTS.....	27
FIG 76 : AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC.....	28
FIG 77 : RESTRUCTURATION DES VOIES.	28
FIG. 78 CARTE SITUATION D'ALGER.....	30
FIG. 79 CARTE DES LIMITES D'ALGER.....	30
FIG. 80: CARTE D'ACCESSIBILITE D'ALGER	31
FIG. 81 : QUARTIER DES ANNASSERS	31
FIG. 82 VUE EN PLAN CHOIX DU QUARTIER	32
FIG. 83 CARTE SITUATION GEOGRAPHIQUE DU QUARTIER.....	32
FIG.84 CARTE DES LIMITES DU QUARTIER	33
FIG.85 CARTE D'ACCESSIBILITE DU QUARTIER	33
FIG. 86 COUPE SCHEMATIQUE.....	33
FIG. 87 CARTE PERIODE PHENICIENNE,.....	35
FIG. 88 CARTE PERIODE NUMMIDO-ROMAINE	36
FIG. 89 CARTE PERIODE BERBERO-MUSULMANE.....	37
FIG. 90 PERIODE TURQUE	38
FIG. 91 PERIODE TURQUE	39
FIG. 92 VUE DU JARDIN D'ESSAI.....	39
FIG. 93 PERIODE COLONIALE 1832 AMENAGEMENT DU JARDIN D'ESSAI	40
FIG.94 PERIODE COLONIALE 1900-1925.....	40
FIG. 95 PERIODE COLONIALE 1925-1940.....	41
FIG.96 : PERIODE COLONIALE 1940-1962	41
FIG. 97 POSTCOLONIALE, ETAT ACTUEL.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
FIG. 98 POSTCOLONIALE, ETAT ACTUEL	44
FIG. 99 VARIETE DES ACTIVITES.	45
FIG. 100 HABITAT COLLECTIF.	46
FIG. 101 BATIMENT INDUSTRIEL.	46
FIG. 102 ECOLE PRIMAIRE.....	46
FIG. 103 LES EQUIPMENT.....	46
FIG. 104 BANQUE NATIONALE D'ALGERIE.....	47
FIG. 105 : STADE 20 AOUT.....	47
FIG. 106 CENTRALE ELECTRIQUE.....	47
FIG.107 LYCEE TECHNIQUE	47
FIG.108 APC DE RUISSEAU	47
FIG. 109 ENSEMBLE DE BANQUES	47

FIG. 110 LES GABARITS.....	47
FIG. 111 HABITAT FAIBLE GABARIT.....	48
FIG. 112 HABITAT COLLECTIF HAUT GABARIT,	48
FIG. 113 STYLE INDUSTRIEL,	48
FIG.114 STYLE CONTEMPORAIN.....	48
FIG. 115 STYLE MODERNE.....	48
FIG.116 STYLE HAUSSMANNIEN.....	48
FIG. 117 VARIETE DES TYPOLOGIES.....	48
FIG. 118 ETAT DU BATI.....	49
FIG.119 POCHE VIDE.....	49
FIG. 120 HABITAT EN BON ETAT.....	49
FIG. 121 HABITAT EN MAUVAIS ETAT.....	49
FIG. 122 ETAT DEGRADE.....	49
FIG. 123 CARTE DES NŒUDS.....	50
FIG. 124 PLACE DU STADE.....	50
FIG. 125 CARTE DES NŒUDS.....	50
FIG. 126 LES LIMITES.....	50
FIG. 127 COURS D'ALGER.....	51
FIG. 128 HOTEL SOFITEL.....	51
FIG.129 CARREFOUR D'ALGER.....	51
FIG. 130 CARTE DES QUARTIERS.....	51
FIG.131 JARDIN D'ESSAI.....	51
FIG.132 VUE SUR MER.....	52
FIG. 133 RAVIN DE LA FEMME SAUVAGE.....	52
FIG. 134 CARTE DES VOIES.....	52
FIG.135 RUE HASSIBA BEN BOUALI.....	53
FIG. 136 COUPES.....	53
FIG. 137 RUE MOHAMED BELOUZDED.....	54
FIG. 138 COUPES.....	54
FIG. 139 CHEMIN FERNANE EL HANAFI.....	55
FIG. 140 COUPES.....	55
FIG. 141 CHEMIN DES FUSILLES.....	56
FIG.142 COUPES.....	56
FIG. 143 CARTES DES VOIES SECONDAIRES.....	57
FIG. 144 RUE HARIZI MOHAMED.....	58
FIG.145 RUE BOUZID.M.A.....	58
FIG. 146 RUE TAKJOUT RABAH.....	58
FIG. 147 RUE DES SPORTS.....	58
FIG. 148 : RUE DES SPORTS.....	58
FIG. 149 : RUE TAKJOUT RABAH.....	58

FIG. 150 VOIES TERTIAIRES.	58
FIG. 151 MOBILITES.	59
FIG. 152 STATION TELEPHERIQUE.	59
FIG. 153 ARRET DE BUS LES FUSILLES.	59
FIG. 154 TRAMWAY.	59
FIG. 155 TRAIN.	59
FIG. 156 CARTE DES NŒUDS.	60
FIG. 157 NŒUD (4).	60
FIG. 158 NŒUD (3).	60
FIG. 159 NŒUD (1).	60
FIG. 160 NŒUD (2).	60
FIG. 161 NŒUD (1).	61
FIG. 162 NŒUDS PRINCIPAUX.	61
FIG. 163 NŒUD (2).	61
FIG. 164 NŒUDS PRINCIPAUX.	61
FIG. 165 4- HAMMOUD BOUALEM.	62
FIG. 166 5-BNA.	62
FIG. 167 8-COUR D'ALGER.	62
FIG. 168 CARTE DES POINTS DE REPERES.	62
FIG. 169 IMPRIMERIE DE LA BANQUE.	62
FIG. 170 6- CARREFOUR.	62
FIG. 171 3-CENTRALE ELECTRIQUE.	62
FIG. 172 1-JARDIN D'ESSAI.	62
FIG. 173 2-STADE 20 AOUT.	62
FIG. 174 PLACE DE LA MAIRIE.	63
FIG. 175 PLACE DES FUSILLES.	63
FIG. 176 ANCIEN SOUQ EL FELLAH.	63
FIG. 177 SKYLINE.	63
FIG. 178 VERTICALITE.	63
FIG. 179 HORIZONTALITE.	63
FIG. 180 OUVERTURE.	64
FIG. 181 TEXTURE.	64
FIG. 182 PORTES.	64
FIG. 183 BONNE DISPOSITION D'OUVERTURES.	64
FIG. 184 CONTRASTE D'OUVERTURE (DISPOSITION).	64
FIG. 185 CONTRASTE D'OUVERTURE (DISPOSITION).	64
FIG. 186 CONTRASTE D'OUVERTURE (FORME ET DIMENSIONS).	64
FIG. 187 MAUVAISE REPARTITION DES OUVERTURES SUR LA FAÇADE.	64
FIG. 188 FAÇADE D'UN BATIMENT COLLECTIF.	65
FIG. 189 SIEGE HYUNDAI.	65

FIG. 190 SIEGE SONELGAZ.....	65
FIG. 191 IMPRIMERIE DE LA BANQUE	66
FIG. 192 ANCIEN SOUK EL FELLAH.....	66
FIG. 193 : EGLISE.....	66
FIG. 194: HABITAT COLLECTIF COLONIAL.....	66
FIG. 195 : LES EDIFICES A FORTE VALEUR PATRIMONIALE.....	66
FIG. 196 ANCIEN BATIMENT INDUSTRIEL.....	66
FIG. 197 : INTERNAT DU LYCEE TECHNIQUE.....	66
FIG. 198 JARDIN D'ESSAI.....	66
FIG. 199 CARTE DES POTENTIALITES DU SITE.....	67
FIG.200 POTENTIALITE DU SITE.....	68
FIG. 201 : PROPOSITION DU CNERU.....	70
FIG. 202 ORIENTATION DU PDAU.....	71
FIG. 203 ORIENTATION DU PDAU POUR LE QUARTIER DES ANNASSERS.....	72
FIG. 204 SITUATION DE LA PARCELLE.....	75
FIG. 205 CITE DES SCIENCES, PARIS.....	77
FIG. 206 : CITE DES SCIENCES ET D'INDUSTRIE, PARIS.....	77
FIG.207 : ESPACE MEDIATHEQUE.....	78
FIG. 208 : ENTITE GEODE.....	78
FIG. 209 : SALLE DE CINEMA LOUIS LUMIERE.....	78
FIG.210 : PLANETARIUM.....	78
FIG.211 : CITE DES ENFANTS.....	79
FIG. 213 CITE DE LA SANTE.....	79
FIG.212 : CITE DES METIERS.....	79
FIG. 214 : CENTRE COMMERCIAL VILL'UP.....	79
FIG. 215 : VUE INTERIEUR DU CENTRE.....	79
FIG. 216 : PLAN SOUS-SOL -2.....	80
FIG. 217 : PLAN SOUS-SOL -1.....	80
FIG.219 : PLAN NIVEAU R+1.....	80
FIG. 218 : PLAN RDC.....	80
FIG. 220 : PLAN NIVEAU R+2.....	81
FIG.221 : FAÇADE PRINCIPALE DE LA CITE.....	81
FIG. 222 : AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA CITE.....	81
FIG. 223 : FAÇADE PRINCIPALE DE LA CITE DES SCIENCES, PARIS.....	81
FIG. 224 : FAÇADE LATERALE DE LA CITE DES SCIENCES, PARIS.....	81
FIG.225 : PARC PAYSAGE, CITE DES SCIENCES PARIS.....	82
FIG. 226 : CITE DES ARTS ET DES SCIENCE, VALENCE.....	82
FIG. 227 : SITUATION DE LA CITE DES ARTS ET DES SCIENCES.....	82
FIG. 228 : PLAN D'ENSEMBLE DE LA CITE.....	83
FIG. 229 : PALAIS DES ARTS LA REINE SOPHIA.....	83

FIG. 230 : L'UMBRACLE.	83
FIG. 231 : MUSEE DES SCIENCES PRINCE PHILLIP.	84
FIG.232 : L'OCEANOGRAPHE.	84
FIG. 233 : L'AGORA.....	84
FIG.234 : L'HEMISPHERIQUE.	84
FIG. 235 : ORGANISATION DE LA CITE.	84
FIG. 236 : CONCEPT DE LA LUMIERE.....	85
FIG. 237 : CONCEPT VILLE DANS UNE VILLE.....	85
FIG. 238 : ETAPE 1 DETERMINATION DES AXES STRUCTURANTS DU PROJET.....	90
FIG. 239 : ETAPE 2 ALIGNEMENT.	91
FIG. 240 :ETAPE 3 : FRAGMENTATION.	91
FIG. 241 : ETAPE 4 ORIENTATION ET CHANGEMENT DE DIRECTION.	91
FIG. 242 : ETAPE 5 CENTRALITE.....	92
FIG. 243 : ETAPE 6 SOUSTRACTION ET IMBRICATION DES VOLUMES.....	92
FIG.244 : ETAPE 6 ARTICULATION.....	93
FIG. 245 VUE SUR LES COMPOSANTES DU PROJET	94
FIG. 246 CARTE D'ACCESSIBILITE VERS LE PROJET	94
FIG. 247 FAÇADE ORIENTEE SUD.....	96
FIG. 248 FAÇADE ORIENTEE NORD	97
FIG. 249 FAÇADE ORIENTEE OUEST.....	97
FIG. 250 TOIT JARDIN	98

Chapitre introductif

Introduction

Selon M. Fourra « Une ville quelle qu'en soit d'ailleurs son envergure ; qui ne se transforme pas meurt en elle-même »¹, la ville est un espace de vie, symbole de carrefour et un lieu d'échange, c'est un endroit de socialisation par excellence.

Les villes se forment et se transforment au gré du temps et de l'histoire. « En effet chaque époque de l'histoire est venue déposer sans trop de précaution sa marque sur celles des générations précédentes »². Ces marques sont considérées comme un véritable héritage culturel et identitaire.

Pour exister chaque peuple a besoin de témoigner de sa vie, d'exprimer sa capacité créatrice et de conserver ses traces afin de les transmettre aux générations futures. Cet héritage qu'il soit matériel (Monuments, paysage, œuvres ...) ou immatériel (savoir, savoir-faire, les coutumes, traditions ...) constitue le patrimoine de chaque région.

Le patrimoine urbain caractérisé par toutes ces composantes spatiales (rue, place, jardins, habitat...) est le résultat des mutations et transformations des villes au fil du temps et au gré de la vicissitude de l'histoire.

Cette dernière a été marquée au dernier siècle par la révolution industrielle ayant engendré de fortes conséquences urbaines : **étalement urbain, développement effréné des agglomérations ...**, et par la mené la **crise urbaine**.

La volonté des autorités de métropoliser les villes, l'absence des outils de planification et de gestion des territoires a par conséquent engendré des préoccupations sur l'urbanisme des territoires en général, et a causé des déséquilibres et des dysfonctionnements entre les anciens centres et les nouveaux tissus créés, mettant en avant la question du devenir des ressources patrimoniales, en particulier les centres historiques qui sont de véritables lieux de mémoire et d'identité.

Alger à l'instar des autres villes du monde a connu un développement urbain très important notamment ces dernières décennies, celui-ci a conduit à un mitage de ses terres agricoles avec une absence de cohésion et d'articulation entre ses différentes entité urbaines , à une dévalorisation de son centre historique et à l'émergence de centralité spontanée qui étaient à l'origine du phénomène de marginalisation et de gentrification des centres historiques anciens porteurs des marques patrimoniales exceptionnelles, notamment celle de l'époque coloniale.

¹ Mohamed Fourra, « Sommes-nous irrévérablement condamnés à l'immobilisme architectural », In el Acil ,2009.

² Philippe Panerai, « Analyse Urbaine », édition Parenthèses ; 1980.

Les centres historiques traversent aujourd'hui une crise aigüe, ils souffrent d'une détérioration du cadre de vie, insécurité, salubrité, saturation des espaces publics, vétusté et déliquescence des éléments patrimoniaux qu'ils recèlent ajoutant à cela la marginalisation de son patrimoine naturel.

En outre la requalification, revitalisation, et réaffectation de ce vieux bâti devient un enjeu considérable pour leur promotion et intégration à l'ensemble de l'espace urbain.

A l'instar des quartiers de la ville d'Alger en plein essor, les Annassers est en forte mutation après avoir été longtemps affecté à l'activité industrielle ; cette dernière est incompatible au jour d'aujourd'hui ainsi qu'à la vocation du quartier devenu un des pôles de développement et centre de la ville d'Alger.

Dans ce travail, nous avons opté pour une démarche novatrice qui tente à la fois de répondre aux problèmes déficience et développement urbains dans le respect, conservation et la valorisation des ressources patrimoniales (culturelle et naturelle), pour glisser Alger au rang de grande métropole.

Cette démarche préconise la reconquête de l'espace existant, sa requalification et l'intégration et promotion de son potentiel patrimonial particulièrement le jardin d'essai patrimoine naturel et biodiversité classé comme patrimoine mondial le 24 octobre 1947.

En outre la présence de la friche industrielle (vocation du quartier des Annassers) mais qui actuellement est incompatible avec la centralité du quartier et la métropolisation d'Alger, constitue une opportunité foncière et l'un des pilotes majeurs pour la concrétisation du projet de requalification du site.

1. Problématique générale

Au titre de ce que nécessite le quartier des Annassers pour se hisser au rang d'une grande métropole les questionnements peuvent s'énoncer comme suit :

- Comment requalifier le site des Annassers caractérisé au préalable comme site naturel concrétisé par la forte présence de la nature à savoir « la mer » et le « jardin d'essai patrimoine naturel classé comme patrimoine mondial par l'Unesco en 1947 » pour en faire une partie intégrante et continue de la métropole d'Alger ?
- Dans quelles mesures l'intervention sur les espaces publics ainsi que les formes urbaines contribuent-elles à la création et la génération des ambiances dans ce site à caractère socioculturel et économique très significatif, afin de pouvoir lancer un programme complémentaire à même de requalifier le site industriel d'une part et de recomposer la ville dans un système intégré socialement et économiquement d'autre part ?

2. Problématique spécifique

Le quartier des Annassers étant caractérisé par la biodiversité du jardin d'essai et l'interface ville mer, des ressources patrimoniales non prise en charge, à ce titre une autre problématique s'impose :

- Peut-on valoriser ces ressources à travers la conception d'un projet d'architecture à vocation scientifique dédié à la nature d'une part à prendre en charge le patrimoine culturel de la région d'autre part ?

3. Hypothèses

- Approche théorique nous permettrait de saisir le sens de la requalification urbaine et son application à des friches industrielle et portuaire , principale opportunité pour la recomposition et la reconstruction de la ville sur elle –même , en outre la lecture historique et physico-spatiale pour acquérir le maximum de concepts liés au site et la maîtrise de l'espace urbain , mais aussi l'identification de l'ensemble des éléments patrimoniaux à préserver et à mettre en valeur , des espaces bâti et non bâti seraient à même de nous renvoyer sur les atouts et contraintes du quartier et nous permettrait de repenser l'espace urbain d'une manière générale et de redynamiser et requalifier l'espace industriel en particulier.
- La proposition d'un projet urbain ambitieux contribuerait à rehausser l'image d'Alger métropole et qui assurait une perméabilité et une valorisation du patrimoine naturel à savoir « le jardin d'essai, mer », mais aussi le patrimoine culturel bâti (église, marché ...) mais aussi la revitalisation et l'intégration des espaces hérités du passé industriel avec un projet approprié composé « d'équipements, d'espace publics, de services appropriés ».
- La proposition d'un projet architectural innovant associant science –technologie-culture et environnement serait le bien de la promotion et la diffusion de la science et de la culture et permettrait de : dynamiser le quartier, assurer la continuité du front de mer et rehausser l'image de la façade maritime.

4. Objectifs

- Reconnaître notre patrimoine paysagé comme critère essentiel des choix urbains à venir. En effet dans le cadre de notre intervention le jardin d'essai et le front de mer s'imposent comme des axes stratégiques à prendre en considération et à mettre en valeur ;
- Renforcer la nature dans la métropole par l'aménagement des espaces verts naturels dédiés à la plaisance et ce même le long de la baie. Rechercher les ambiances liées aux espaces, au patrimoine, et à l'environnement d'une manière générale ;

- Exploitation de la friche industrielle pour répondre aux carences constatées, en espace publics de détente, de loisir, tourisme, équipements de proximités, ainsi que des espaces privilégiés pour une image forte et significative d'Alger métropole ;
- Proposition d'un projet architectural apte à redynamiser le quartier des Annassers, lui restituer sa vocation historique (naturelle et économique), ainsi qu'intégrer de nouvelles fonctions symbole de grandeur et de prestige pour une véritable image de métropole au niveau d'Alger.

5. Méthodologie d'approche

Pour mener à bien ce travail de fin de cycle nous allons tenter de répondre aux problématiques et atteindre nos objectifs, et pour y parvenir nous avons scindé ce travail en trois chapitres :

- Le premier chapitre : chapitre théorique comme fondement du projet

Il s'agit d'un corpus théorique qui regroupe quelques notions et généralités liées au patrimoine de manière générale, particulièrement l'espace urbain, ses composantes, les interventions relatives à leur identification, valorisation et intégration à la dynamique urbaine. Des référents de requalification contextualisés sont aussi intégrés comme source de conceptualisme assimilée.

- Le deuxième chapitre : approche contextuelle

Il sera consacré à l'étude du contexte du site d'intervention afin de ressortir toutes ses caractéristiques (historiques, morphologique, spatiale, patrimoniale...) et ses valeurs culturelles à même de comprendre la composante urbaine. Recenser les contraintes et les atouts et reconstruire la ville avec l'intention de requalifier d'une part réorganiser l'existant d'autre part dans le respect de l'intégrité des éléments de permanences et leur intégration à la nouvelle dynamique du quartier proposé.

- Le troisième chapitre : approche architecturale

C'est l'étape où on développera une action parmi celles proposées dans le projet urbain, notre projet « cité des arts et des sciences » est proposé comme réponse aux problèmes et dysfonctionnements constatés à l'échelle du quartier mais aussi les contraintes de la parcelle. Ce dernier sera circonscrit dans un contexte intégré, il assurera l'ouverture et l'articulation du projet sur son contexte immédiat (l'ouverture vers le jardin d'essai et la mer) contribuant ainsi à rehausser l'image de la façade maritime. Il prendra aussi en charge la reconquête du patrimoine culturel délaissé de la région, et constituera de ce fait un véritable lieu de diffusion de la culture. Une analyse d'exemple de référence a été effectuée afin de mieux cerner la thématique, mais aussi élaborer un glossaire de concepts qui nous guideraient afin de bien mener ce travail.

Corpus théorique comme fondement du projet

Introduction

« La problématique de la cohérence temporelle du projet urbain concerne également le respect de l'héritage historique du territoire. Les traces du passé sont nombreuses, du patrimoine architectural et urbanistique aux coutumes et mémoires locales, en passant par les spécificités économiques et sociales du territoire. Il s'agit de garder « l'esprit des lieux » de permettre un développement harmonieux qui ne détruit l'histoire des lieux ni le mystifie »³.

Symbole historique et identitaire, le patrimoine avec toutes ses formes rappelle et exprime un long cheminement et un passé chargé d'émotion, en effet le patrimoine est devenu une donnée importante pour la gestion et le développement de nos villes.

Victimes de l'étalement urbain, ces dernières se voient aujourd'hui malades non seulement de leurs banlieues, mais aussi usées dans leurs cœurs historiques.

La requalification de ces centres historiques anciens constitue l'enjeu majeur pour la gestion et la planification urbaine des villes à l'échelle internationale et l'Algérie n'est pas en reste.

Pour cela, nous essayerons d'aborder dans ce chapitre quelques notions relatives au patrimoine urbain qui caractérise les villes qui face à la vie moderne et ses exigences sont confrontées aux problèmes de dysfonctionnement et de gentrification des centres anciens. Le patrimoine urbain représente un véritable élément identitaire. Ce dernier est devenu un moyen d'attraction et un enjeu pour le développement urbain qui tente de répondre aux exigences de la vie moderne à travers des opérations de revitalisations qui sont devenues indispensables pour intégrer les centres anciens dans la dynamique urbaine comme entité à part entière à même d'assurer un vécu de qualité.

1. Patrimoine, concept et signification

1.1. Le patrimoine notions générales

Le patrimoine désigne un ensemble de biens ; savoir, et de valeurs d'un groupe donné sur un territoire donné et dans un temps donné, qui doivent être identifiés afin d'être préservés et enfin transmis aux générations futures.

Selon André Chastel historien de l'art français ainsi qu'auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne « *Le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices* ».

³ Linossier et Jatou .in Zepf ; 2004.

« Un bien ; l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain, il désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaire et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'Object que rassemble leurs communes appartenances au passé ; œuvre et chef d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoirs faire des humains ». ⁴

« Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent » ⁵.

1.2. Patrimoine et catégorisation

1.2.1. Patrimoine Naturel

Le patrimoine naturel constitue tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature, les sources animales et végétales.

La notion de patrimoine naturel regroupe les sites classés tels que les réserves naturelles, les parcs nationaux ... Ces espaces sont destinés à un usage strict et règlementé dans le respect de sa contenance bio diversifié (visiter et protéger). Ces espaces naturels patrimoniaux proposent un rapport société/environnement idéal et économique (voir Fig.1).



Fig.1 : Chute d'eau à Tlemcen.
Source : www.gadames.eklablog.fr

1.2.2. Patrimoine Culturel

La notion de patrimoine culturel est définie comme l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels constituant le support et l'environnement physique ainsi que les modes de vie et de communication, les expressions artistiques, les croyances et les traditions.

a- Patrimoine culturel immatériel

Défini comme une somme de connaissances de représentations sociales de savoir, savoir-faire et de compétences rattachées à l'identité culturelle d'une personne ou d'un groupe de personnes.

b- Patrimoine culturel bâti

Rassemble les biens culturels immobiliers à savoir :

⁴ Dominique poulot, « *patrimoine et modernité* », Edition l'Harmattan 1998, p 09

⁵ Françoise Choay, « *L'allégorie du patrimoine* », Edition le seuil 1992, 1996, 1999 nouvelles éditions revue et corrigé en 2007, p 09

b-1 Patrimoine Architectural

Il regroupe les biens immeubles suivants :

➤ Monuments

Toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie de ces réalisations (voir Fig.2).

➤ Ensembles architecturaux

Groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales, leur valeurs historiques, artistiques, sociales sont suffisamment cohérentes pour faire l'objet d'une délimitation topographique (voir Fig.3).

b-2 sites ruraux et villageois

Ensembles situés en dehors des grands centres urbains, comprennent la partie du territoire qui englobe la zone

Agricole, la zone forestière et la zone d'espace vert,

Leur spécificité se situe dans une diversité d'attitude, de traditions socio-culturelles, et une forte relation avec la nature et l'environnement (voir Fig. 4).

b-3 les sites archéologiques

Tout vestige matériel envisagé comme un témoignage de l'activité de l'homme ou de son environnement, d'époques ou de civilisations révolues, indépendamment de sa valeur artistique.

Tout terrain, formation géologique, monument, ensemble architectural, ou site ayant recelé des biens archéologiques (voir Fig.5).

b-4 les sites historiques

Œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites, Elles constituent des espaces caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique (voir Fig.6).



Fig. 2 : Arc de Constantin, Rome.
Source : <http://www.panoramio.com>



Fig.3: place de Rome.
Source : www.travelercar.com



Fig.4: village ait lkaid.
Source : <http://www.panoramio.com>



Fig.5: vestiges de Djamila, Sétif
Source : <http://eldjazayer.centerblog.net>



Fig.6: Taj Mahal, inde.
Source : <http://www.panoramio.com>

b-5 Patrimoine Urbain

La notion de patrimoine urbain comporte de nombreux paradoxes, le patrimoine renvoie à la tradition, la monumentalité et à ce qui est transmis entre génération et persiste à travers le temps.

L'évolution de l'urbanisme avec le passage d'un urbanisme d'expansion selon les normes de fonctionnalisme et rationalisme moderne à un urbanisme de transformation dans le cadre de renouvellement urbain, qui nous place aujourd'hui dans la perspective du développement durable.

La notion du patrimoine urbain : « *c'est comprendre la ville dans sa dimension ludique mais aussi dans la compréhension du sol, des relations entre les différentes origines et habitudes...* »⁶.

Le patrimoine urbain s'évolue progressivement déterminant son caractère spécifique de centre ancien porteur de l'identité de la ville, ainsi que le bâti qui le compose non seulement pour sa qualité architecturale mais également pour sa valeur historique de tout l'ensemble, à titre d'exemple : l'espace public, la place, la rue...

➤ Ensembles fortifiés

Les fortifications urbaines sont appliquées généralement sur les villes à un noyau historique qui sont implantées souvent pour une raison défensive « *cas des noyaux médiévaux* » (voir Fig7).

➤ Ensembles à caractère religieux

C'est des ensembles dont les édifices religieux sont mis en valeur, reflétant la concentration d'une population porteuse d'une culture et une pratique religieuse précise. Un grand nombre de ces ensembles possède une valeur architecturale et patrimoniale, ces biens culturels contribuent à façonner l'identité du cœur historique du centre-ville (voir Fig.8).

➤ Noyaux historiques

Le noyau historique est celui, compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles, c'est les premières constructions de la ville historique. Le centre historique se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural



Fig.7: commune Carcassonne France.
Source : <http://www.gettyimages.co.uk>

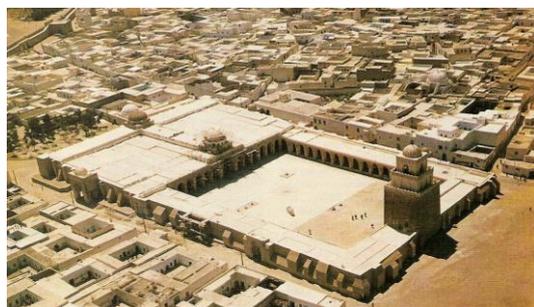


Fig.8: médina de Tunis.
Source : <https://fr.123rf.com>



Fig.9: Noyau historique, Rome.
Source : <http://comfortsofrome.com/>

⁶ Roncayolo ,2002

Ces derniers peuvent être soumis à un plan de sauvegarde et de mise en valeur (voir Fig.9)..

➤ Ensembles industriels

Il s'agit des agglomérations dotées non seulement d'une unité de production mais en réseau avec d'autres éléments : autre unité de production, d'énergie, religieux, lieu de sociabilité....

Ces ensembles ont une histoire, une architecture, et même une symbolique qui les rend remarquables par leur exemplarité ou par leur caractère insolite dans le paysage régional (Voir Fig.10).



Fig. 10:Keihin quartier industriel japon.
Source : <https://fr.123rf.com>

➤ Espaces publics

Les espaces publics urbains sont des lieux revêtant une grande importance pour la collectivité urbaine. Aujourd'hui, ces espaces indispensables pour la dynamique urbaine jouent un rôle déterminant dans la ville vu qu'ils sont des éléments caractéristiques du patrimoine urbain.

L'espace public est considéré comme la partie non bâti affectée à des usages publics, à toutes les manifestations publiques, au vécu collectif et individuel. Il est caractérisé par des ambiances multidimensionnelles et multiusages, offrant ainsi divers sensations et confort à l'utilisateur. On distingue :

-La place publique

C'est un espace public non bâti, desservi par des voies. La place publique peut être affectée aux piétons ou aux véhicules, elle est entourée généralement par des constructions (voir Fig.11).



Fig. 11: place des Martyrs, Alger
Source : <http://www.travel-images.com>

- Avenue

Une grande voie de circulation urbaine souvent plantée d'arbres conduisant à un lieu ou à un monument, qui est le plus souvent l'odonyme de cette avenue (voir Fig.12).



Fig. 12: Avenue Opéra, Paris
Source : <https://en.wikipedia.org/>

- Boulevard

Artère à grand débit de circulation reliant diverses parties d'un ensemble urbain et comportant habituellement au moins quatre voies, souvent séparées par un terre-plein (voir Fig.13).



Fig. 13: boulevard saint Michel,
Source : <https://en.wikipedia.org/>

- La rue

Voie de communication généralement bordée de bâtiments dans une agglomération.



Fig. 14 : Rue Didouche Mourad, Alger
Source : <http://www.sortiraalger.com>

Elle est constituée de trottoirs, de bordures et d'une chaussée avec au moins une voie de circulation.

La rue est un élément essentiel de toute la culture urbaine (voir Fig. 14).

- La ruelle

Elle est plus étroite que la rue. Les ruelles sont des voies d'accès qui desservent les habitations (voir Fig.15).



Fig15: Ruelle casbah de Dellys,
Source : <http://www.elmoudjahid.com>

- Mail

Il s'agit d'une large voie, souvent plantée d'arbre, elle est souvent réservé aux piétons.



Fig. 16 : exemple de Mail,
Source : <https://en.wikipedia.org/>

Il comprend généralement une large pelouse centrale, bordée de chemins piétonniers (voir Fig.16).

- Chemin

Voie de communication d'intérêt local, en milieu rural et d'importance secondaire par rapport à la route. Il est d'habitude une voie de terre (voir Fig17).



Fig. 17 : chemin encaissé rural
Source : <https://en.wikipedia.org/>

- Passage

Voie publique ou privée, établie à partir d'une porte cochère au travers d'un ou plusieurs terrains, sous un ou plusieurs bâtiments privés et traversant un ilot. C'est une petite rue habituellement interdite aux voitures (voir Fig18).



Fig. 18: les passages de la casbah d'Alger
Source : <https://en.wikipedia.org/>

- Espace vert

Un espace consacré ou laissé aux végétaux dans une agglomération, destiné à la récréation, aux sports, aux jeux ou à l'agrément visuel (voir Fig.19).



Fig. 19 : l'espace vert, cités résidentielles
Source : <https://en.wikipedia.org/>

- Square

Petite place comprenant un jardin public central. Il est souvent clos de grilles (voir fig.20).



Fig. 20: Square Gaston Baty, Paris
Source: <http://www.pariscotejardin.fr>

- Parcs et jardins publics

Espace vert généralement enclos, accessible au public et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie (voir Fig. 21/ Fig. 22)



Fig. 21 : jardin d'essai, Alger
Source : <https://blogpassion2014.wordpress.com>



Fig. 22: parc les tuileries, paris,
Soure : <https://fr.dreamstime.com>

2. La mise en valeur et sauvegarde du patrimoine urbain

2.1. Le patrimoine urbain entre Requalification et Renouveau

« Le patrimoine est un concept « nomade » car il a changé de cap et d'échelle de façon vertigineuse et nous nous rendons compte qu'il continue encore sa transformation de façon retentissante »⁷.

Le patrimoine nous interpelle à plus d'un titre, il se trouve dans un état de déliquescence, sa fragilité se voit aggravée chaque jour un peu plus, il est donc menacé de disparition d'où la nécessité de préserver cette richesse. A cet effet, des mesures d'intervention sur ce dernier ont été mises en place, on parlera de « Requalification et Renouveau urbains ».

⁷ F Choay « l'allégorie du patrimoine » dans BENNABAS, Samia : « La Réhabilitation des médinas maghrébines : foncier, procédures et financement » thèse d'Etat 2002 ; université de Constantine.

2.1.1. Requalification urbaine

La requalification désigne la reconquête des espaces dégradés et délaissés sans avoir recours à la démolition. Elle a pour objectif de renouer ces espaces avec une dynamique de développement, cette dynamique doit s'inscrire dans une logique d'économie foncière ainsi que les besoins tertiaires des secteurs.

Opération qui permet une mise aux normes actuelles des bâtiments anciens, il s'agit d'une série de travaux destinés à donner une nouvelle vocation à un édifice ou un lieu public afin d'améliorer la qualité de vie urbaine.

2.1.2. Renouvellement urbain

« C'est l'ensemble des interventions mises en œuvre dans les quartiers en crise ; en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions vont de la restructuration des immeubles de logements, l'amélioration de la desserte des transports, réhabilitation des espaces publics, création de nouveaux services publics à l'implantation d'entreprises et l'accompagnement social des habitants »⁸.

Reconstruction de la ville sur elle-même le renouvellement urbain a pour objectif « d'éviter la fragmentation urbaine » en identifiant et regagnant son potentiel foncier existant. Cette régénération tissulaire s'opère généralement sur les lieux stratégiques et vise à redynamiser le cœur des centres urbains.

2.2. Les interventions de requalification et renouvellement urbain

2.2.1. Réhabilitation

Mouvement né en réaction contre la destruction massive des centres urbains. *« Il s'agit de toute opération qui consiste en l'intervention sur un immeuble ou un groupe d'immeubles en vue de leur restituer leurs aspects initiaux et d'améliorer le confort et l'usage des équipements d'exploitation ».*



Fig. 23 : Façade d'un édifice avant et après réhabilitation.
Source : <https://en.wikipedia.org>

La réhabilitation concerne toutes les actions sur « le cadre de vie » dont l'amélioration est devenue un enjeu majeur pour nos sociétés.

⁸ Définition selon Marion Desjardins

2.2.2. Restauration

« Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir ; le réparer ou le refaire ; c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné »⁹.

Sauvegarde ou réparation de tout, ou une partie d'édifices architecturaux, ensembles monumentaux, des quartiers ou ensembles urbains entiers. Elle est entreprise uniquement lorsque le bien a perdu une part de son sens ou sa fonction. C'est une pratique codifiée, qui obéit à des règles strictes du bâti ancien classé, cette dernière est fondée sur le respect des matériaux originaux ; elle est souvent consécutive à l'intervention de conservation curative.

Exemple : Restauration du minaret du collège Sadiki, Tunisie (voir Fig. 24/25/26).



Fig. 24 Minaret avant travaux
Source : <http://tunisiens-de-france.com>



Fig. 25 : Minaret durant travaux
Source : <http://tunisiens-de-france.com>



Fig. 26: minaret après les travaux
Source : <http://tunisiens-de-france.com>

2.2.3. Reconversion

Est une intervention sur un bâtiment existant afin de l'adapter à de nouveaux usages. Exemple : reconversion des anciennes écuries de la somptueuse Dar Ben Abdellah en un musée d'art populaire, Tunisie (voir Fig. 27/28).



Fig. 27: vue sur la cour avant travaux,
Source : <http://tunisiens-de-france.com>



Fig. 28 : vue intérieure après travaux,
Source : <http://tunisiens-de-france.com>

⁹ Eugène violet le duc

2.2.4. Rénovation

Désigne rebâtir à nouveau, ensemble d'opérations qui ont pour objectif de restituer aux anciens centres urbains dégradés une nouvelle structure et architecture compatible avec les exigences d'hygiène et d'esthétique. L'action de rénovation peut aller jusqu'à la démolition et à la reconstruction de bâtiments nouveaux et s'accompagne souvent de déplacements et d'élargissement des voies publiques (voir Fig. 29/30).

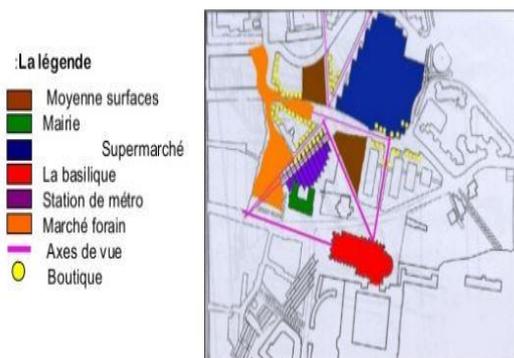


Fig. 29: Quartier saint -Denis avant rénovation
Source : <https://94.citoyens.com>

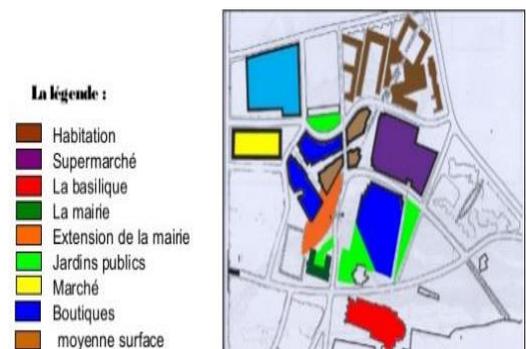


Fig. 30: Quartier saint Denis après rénovation
Source : <https://94.citoyens.com>

2.2.5. Restructuration

Opérations généralement lourdes et coûteuses qui consistent en la réorganisation d'un bâtiment ou d'un tissu urbain par la modification de ses éléments structurants. Elle fait intervenir le changement par une vision nouvelle de l'aménagement ou développement urbain à travers les modifications des parties les plus hétérogènes, déstructurées et dégradées.

Elle concerne d'avantage l'urbanisme que l'architecture, et consiste à réorganiser différents réseaux pour atteindre une meilleure dynamique et fonctionnalité. Sa traduction architecturale s'exprime à travers la réorganisation d'un ensemble concret et spatial en envisageant l'agencement et la disposition de ses parties (voir Fig. 31/32).

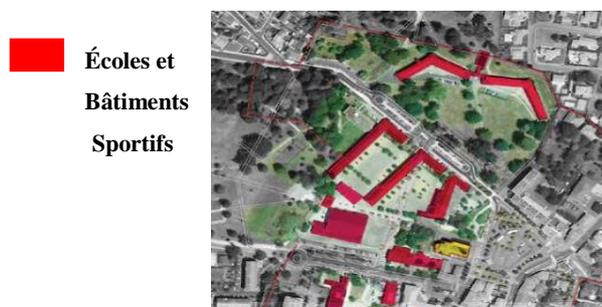


Fig. 31 Quartier Gradignan centre –vile bordeaux avant travaux
Source : <http://www.ps-gradignan.org>

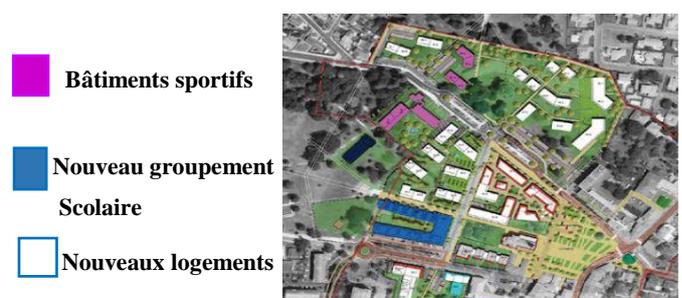


Fig. 32 Quartier Gradignan centre-ville bordeaux après travaux
Source : <http://www.ps-gradignan.org>

2.2.6. Ambiances dans la requalification

« La notion d'ambiance recouvre à la fois une dimension physique « par les espaces et objets » mais aussi à une dimension humaine et sociale »¹⁰.

Quelles formes architecturales et urbaines peuvent favoriser le partage des ambiances ? de quoi relèvent-elles ?

Les ambiances peuvent être conditionnées par :

- Le tracé urbain ;
- Style architectural ;
- Gabarit des édifices ;
- Aménagements qui sont facteur d'aménité avec intégration des facteurs déterminants du sensoriel, de la sensibilité et du rapport de l'usage à l'espace à travers les éléments naturels (lumière, air, eau ...), les sens (odorat, vue, olfactif...).

✚ Ambiance de l'espace public

La requalification de l'espace public doit se faire tant sur l'aspect physique (amélioration du cadre physique) mais aussi sur l'aspect humain et sociale, c'est là qu'intervient la nécessité de revoir justement l'ambiance de ces dits espaces publics.

L'ambiance de l'espace public doit être saisie par le sensoriel, le visuel qui implique les formes architecturales et le tracé urbain, les matériaux de construction, le mobiliers urbain, les perspectives, la lumière, mais surtout par l'animation découlant par les activités, le degré de fréquentation et le tourisme, le degré d'expression, manifestation et type d'usage.

- La lumière facteur d'ambiance : la lumière naturelle est exceptionnelle et génératrice du bien-être, elle améliore la visibilité et renforce le sentiment de sécurité, cependant l'espace public ou autres éléments de la ville (édifices, places, ...), ont besoin de lumière nocturne pour améliorer l'ambiance, la sécurité et le confort des usagers à travers l'éclairage des rues et chemins et la mise en place des places publiques (voir Fig.33).

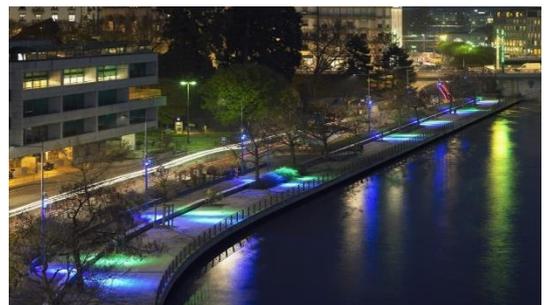


Fig. 33: Eclairage au quai du sujet à Genève
Source : <https://www.mobilservice.ch>

¹⁰ Gwenaëlle Zunino, « revue urbaniste », France, mars 2013

- Effet des gabarits : donner de l'ampleur et de la hauteur que ce soit pour le volume ou l'espace public est très important, en effet l'ampleur de l'espace est souvent relative à l'impression de claustrophobie, la grandeur améliore la **sensation de bien-être** et de **confort**, la hiérarchie et différenciation des espaces permet un meilleur **repérage** (voir Fig.34).



Fig. 34: Trafalgar square, Londres.
Source : <https://fr.wikipedia.org>

- Injection des équipements et espaces d'accompagnements comme générateurs d'ambiance : l'injection de l'activité et services renforce la mixité sociale et urbaine et augmente l'attractivité notamment si ces dernières sont bien accessibles au large public, amélioration du confort des usagers par la création du mobilier urbain, intégration des éléments matériels (végétation, eau, ...) comme véritable éléments de ventilation. (voir Fig.35).



Fig. 35: Projet olympique paris.
Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com>

- Rappel des éléments naturels : la qualité de l'espace public se caractérise par l'existence des éléments naturels telle que la lumière, l'eau, la végétation, des aménagements avec des matériaux naturels ...



Fig. 36: Bessans new hélios district.
Source : <https://www.globalrealestateexperts.com>

- Création d'un micro climat adéquat : pour échapper aux aléas du climat « chaleur, pluie vent, froid, air confiné... » par la création de places couvertes, espaces de rencontre clos ... (voir Fig.36).

- Libérer le sol pour le piéton et enterrer le véhicule : par les limitations de la circulation des véhicules, le sol sera affecté essentiellement pour les allées piétonnes, les cyclistes ..., ses dispositions augmenteront la sensation de bien-être (appartenance, liberté d'agir, ...), ainsi que le confort sonore, qualité de l'air et continuité des espaces urbains (voir Fig. 37).



Fig. 37: Place écusson Montpellier.

Source : <https://montpelliermagazine.wordpress.com>

2.3. Requalification et friche

L'absence ou la rareté du foncier urbain oblige les pouvoirs à revoir les politiques d'aménagement, d'où la nécessité de rebâtir la ville sur elle-même en exploitant son potentiel foncier qui est concrétisé par la présence des friches notamment dans les centres anciens où agir d'une manière rationnelle devient impératif pour préserver et protéger l'existant d'une part et requalifier l'ensemble d'autre part.

2.3.1. Friches et diversités

Sont des sites désaffectés ; pouvant être bâti ou non bâti, qui sont laissés à l'abandon temporairement ou définitivement suite à l'arrêt d'une activité qu'elle soit « agricole, portuaire, commerciale, militaire ou industriel... ».

Les friches de longue durée peuvent donner une image négative dans la ville où elles se trouvent, en particulier lorsqu'elles sont situées en centre-ville, cas des **friches industrielles**.

2.3.2. Friche industrielle

Représentent un stock de terrains important notamment dans les pays postindustriel, ces sites qui abritaient autrefois des activités industrielles « usine, entrepôt, métallurgie ... » ont progressivement vu leurs activités disparaître avec la vague de désindustrialisation amorcée vers les années 1960.



Fig. 38 : Friche industrielle Sao Paulo, Brésil.
Source : <https://fr.wikipedia.org>



Fig. 39 : Friche industrielle rhodia, saint Lille, France
Source : <https://fr.wikipedia.org>

2.3.3. Les enjeux majeurs liées à la reconversion des friches

- Optimiser l'utilisation de l'espace urbain, afin de lutter contre l'étalement anarchique ;
- Parvenir à des économies par la limitation de l'extension des réseaux ;
- Profiter de l'aspect patrimonial des friches que ce soit le bâti ou des espaces naturels ;
- Remise en valeur des friches pour enrichir et préserver le vécu des habitants.

2.3.4. Les démarches à mettre en œuvre pour la reconversion des friches

Quelques actions directrices pour mener à bien la politique de reconversion des friches urbaines :

- Partir d'un diagnostic quantitatif et qualitatif précis des friches existantes ;
- Gérer la reconversion au niveau intercommunal et rechercher la plus large adhésion possible des populations concernées. ;
- Définir les objectifs et le devenir de ces friches.

3. Méthode analytique comme support de l'approche contextuelle et requalification du site

Il existe plusieurs outils et méthode d'approche et de diagnostic d'un cas de requalification et faire la lecture de tous les éléments pouvant identifier les carences, potentialités, les faiblesses et les atouts d'un site à requalifier. Parmi ces méthodes nous pouvons relever celle des cinq architectes. Nous avons jugé utile de la définir dans cette partie théorique comme outil de base d'approche contextuel de notre cas d'étude.

3.1. Présentation de la méthode des cinq architectes

Cette méthode fût élaborée par cinq architectes révolutionnaires qui se sont réunis au Moma aux Etats Unis en 1969 afin d'apporter une réponse à l'architecture moderne qui a coupé tout rapport avec le social de l'homme.

Elle consiste à amener la ville à l'échelle de l'homme et la perception de son environnement immédiat.

3.2. Les protagonistes de la méthode



Sue Mcqlynn : Planificatrice de la ville et urbaniste.



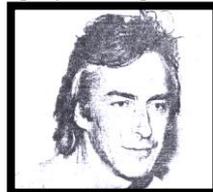
Paul Murrain : Architecte paysagiste et urbaniste. Conférencier à l'école polytechnique d'Oxford.



Alan Alcock : Architecte Conférencier dans le département d'architecture polytechnique d'Oxford.

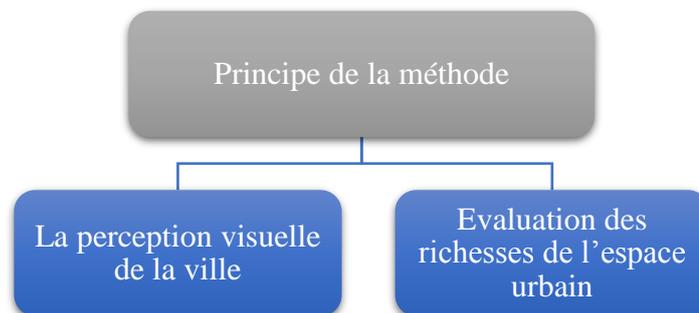


Ian Bentley : Architecte et urbaniste. Conférencier à l'école polytechnique d'Oxford.



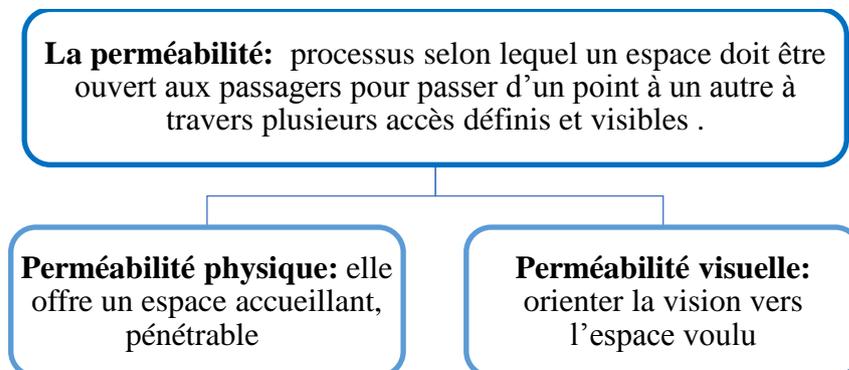
Graham Smith : Artiste assistant dans le département d'architecture de l'école polytechnique d'oxford.

3.3. Principe de la méthode



3.4. Concepts de la méthode

3.4.1. La perméabilité



Comment la réaliser ?



Fig. 40 Connexion de la ville en tant qu'unité : Les limites du site et celles qui le relient directement à la ville.
Source : <http://projets-architecte-urbanisme.fr/barcelone-plan-cerda/>



Fig. 41 Connexion aux ilots avoisinants : relation du site et son environnement immédiat.
Source : <http://projets-architecte-urbanisme.fr/barcelone-plan-cerda/>



Fig. 42 Connexion aux voies principales : connecter le site à ses artères.
Source : <https://www.cc-genevois.fr/en/node/78>



Fig. 43 Le choix du système de rues et des îlots : les petits îlots assurent une bonne perméabilité.
Source : <http://www.jeandenat.fr/articles/gerard-gayaud-maire-ump-ne-voulaît-pas-du-quartier-de-la-condamine>

3.4.2. La variété

Une variété des formes implique une variété d'usagers.

Une variété sous-entend une variété de forme, d'activité, et de signification.

Comment la réaliser ?

3.4.3. La lisibilité



Fig. 44 L'importance des parties de transition entre les différentes activités.
Source : <http://www.brusseau-paysages.fr/amenagement-d-espace-public/>



Fig. 45 La disponibilité des espaces pour accueillir ces activités.
Source : <http://www.brusseau-paysages.fr/amenagement-d-espace-public/>



Fig. 46 Les activités insérées dans le site doivent répondre à une commande.
Source : <http://tresorsdanatolie.over-blog.com/article-24801833>

La lisibilité de l'espace public

Les voies (parcours)	Les nœuds	Les secteurs (quartiers)	Les limites	Les points de repère
L'élément le plus important dans l'image de la ville.	Points de jonction de plusieurs voies ou bien de concentra de plusieurs fonctions.	Lecture de la continuité de la ville.	Frontières entre deux zones (structure séparative).	Se repérer, se positionner durant le parcours.
 <p>Fig. 47 Parcours. Source : http://www.brusseau-paysages.fr</p>	 <p>Fig. 48 Nœud. Source : http://www.paris-saclay.com/</p>	 <p>Fig. 49 Les secteurs. Source : http://www.crdp-strasbourg.fr</p>	 <p>Fig. 50 Limite. Source : http://urb1211.blogs-pot.com/</p>	 <p>Fig. 51 Les points de repères Source : https://pxhere.com/fr</p>

3.4.4. La polyvalence

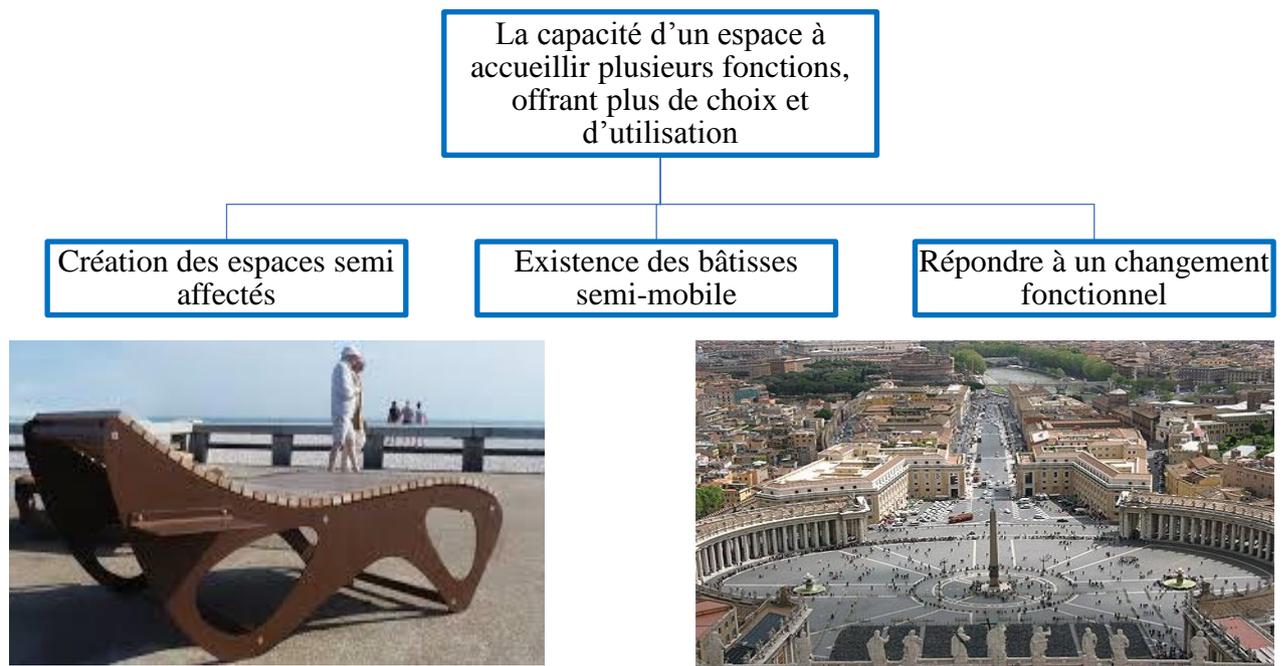


Fig. 52 Mobilier multiservice.
Source : <http://www.guyon-mobilier-urbain.com/>



Fig. 53 Espace multifonctionnel.
Source : http://www.routard.com/mag_dossiers/

3.4.5. Justesse visuelle

Elle a un rôle très important étant donné qu'elle est interprétée par le public. En effet, les gens interprètent les lieux selon ce qu'ils voient. Skyline, Rythme horizontal. Rythme vertical, ouvertures, textures.

3.4.6. Richesse visuelle

La richesse visuelle dépend de la présence des contrastes visuels sur la surface observée, La plupart des informations que nous captons sont canalisées directement à travers nos yeux.



Fig. 54 Richesse naturelle.
Source : <http://www.lacroixvalmer.fr/55>

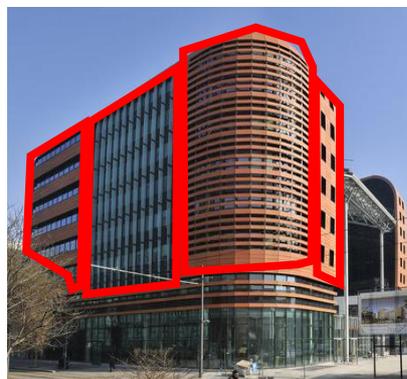


Fig. 55 Richesse visuelle (façade).
Source : <http://www.maison.com/architecture/realisations/>

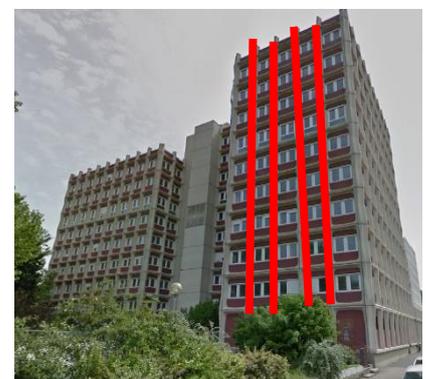


Fig. 56 Rythme vertical.
Source : www.europe1.fr

3.4.7. La personnalisation

Elle permet d'éclaircir les activités et leurs motifs dans un espace donné, encourager les personnes à mettre leurs propres marques sur les endroits où elles vivent et travaillent.

4. Etude d'exemples de requalification

4.1. ZAC Paris Gauche Rive : Aménagement Masséna Bruneseau

- Fiche technique

- Situation : à l'Est de Paris (13^{ème} arrondissement) ;
- Surface : Paris Rive Gauche 130 hectares, Masséna 23 hectares ;
- Période d'intervention : 2001 ;
- Maitrise d'ouvrage : SEMAPA ;
- Maitrise d'œuvre : groupe formé de 32 architectes ;
- Programme : Aménagement de Sud-Est de la ZAC Paris Rive Gauche (le quartier de Masséna Bruneteau, définir un principe d'organisation urbain des nouvelles constructions.



Fig. 57: quartier Masséna bruneseau.
Source : <http://www.paris.fr>

-Situation

La ZAC Paris Rive Gauche se situe à l'Est de Paris, le quartier de Masséna-Bruneseau s'étend de la gare d'Austerlitz jusqu'aux limites du Paris, Le quartier était sous forme de friches : industrielles et ferroviaires qui appartenaient au 13^{ème} arrondissement (voir Fig.58/59).



Fig. 58 : Situation d Masséna entre Paris et Ivry-sur-Seine.
Source : <http://www.paris.fr>

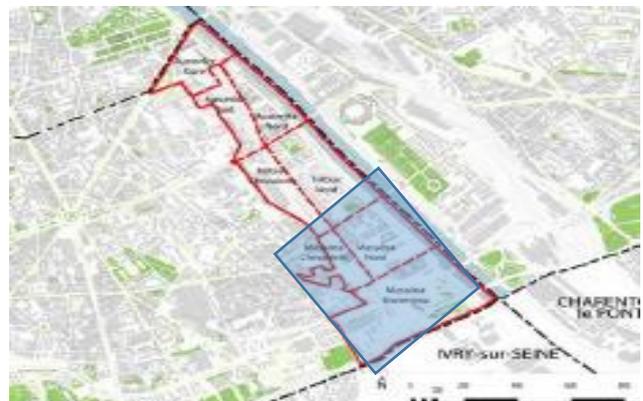


Fig. 59 : Situation de Masséna dans la ZAC Paris Gauche
Source : <http://www.paris.fr>

-Les objectifs du projet

L'objectif de base est d'assurer une continuité entre Paris et Ivry-sur-Seine, et pour réaliser cette véritable continuité, il a été proposé de :

- Créer un parc ouvert sur la Seine ;
- Assurer la continuité urbaine en prolongeant les voies existantes ;
- Créer un paysage cinétique d'un nouveau quartier ;
- Créer une nouvelle collection d'architecture ;
- Créer un quartier universitaire intégrer dans la ville.

Pourquoi ce quartier ?

- Le chantier était il y a moins de 20 ans une zone inhabitée et inhabitable ;
- Le quartier a perdu sa fonction agricole pour devenir une terre industrielle ;
- Suite à la crise de désindustrialisation qui a touché Paris et la région parisienne, le site est devenu une friche industrielle et ferroviaire qui est en termes d'urbanisation un potentiel foncier.
- Exploiter les friches en termes d'urbanisation et profiter de leur situation géographique importante (La Seine) ainsi que son articulation entre Paris et Ivry-sur-Seine.



Fig. 60: Zone industrielle inhabitée,
Source : <http://www.paris.fr>

Les actions mises en œuvre

- Réhabilitation et préservation des anciens bâtiments industriels ;
- Restauration et préservation de quelques bâtiments, témoins architecturaux du passé industriel du quartier :
 - Les grands moulins de paris : ils ont été endommagés par un incendie, mais seront restaurés et intégrés dans l'université Paris 7 –Denis Diderot



Fig. 61: Situation géographique du quartier entre paris et Evry.
Source : <http://www.paris.fr>

- L'usine SUDAC : où va s'implanter l'Ecole d'architecture Paris-val-de seine et la halle aux farines.



Fig. 62: Usine SUADC,
Source : <http://www.paris.fr>



Fig.63 : Espace public.
Source : <http://www.paris.fr>



Fig.64: Les grands moulins de paris,
Source : <http://www.paris.fr>

- Projection de : logements, bureaux, équipements publics, activités et services, commerces...etc. Pour une mixité sociale et urbaine.



Fig. 65 Typologie de logement,
Source : <http://www.paris.fr>



Fig. 66 Les université Paris Diderot,
Source : <http://www.paris.fr>



Fig. 67 Les commerces aux pieds des bâtiments
Source : <http://www.paris.fr>

- Intégration des éléments naturels notamment la végétation dans toutes les composantes du projet



Fig. 68 Espace vert intérieur d'ilot.
Source : <http://www.paris.fr>



Fig. 69 Espace public
Source : <http://www.paris.fr>

4.2. ZAC Chandon-République Gennevilliers

-Fiche technique

Situation : Sud-Est de Gennevilliers, Nord-Ouest de Paris

Surface : 09 hectares ;

Habitants : 3820 habitants ;

Densité : 424 hab. /hectare ;

Surface de logements : 123500 m² ;

Surface service et commerce : 3000 m² ;

Surface équipements : 9600 m² ;

Parc paysager : 6500 m² ;

L'aménageur : SEMAG ;

L'année : 2007.

- Situation

le quartier Chandon-République se situe au cœur du centre ville de Gennevilliers, bordé par l'avenue Gabriel Péri qui le relie au centre ville et le ville d'Asnières au sud et l'avenue de la République qui le relie aux autres quartiers de la ville (voir Fig.71).

-les objectifs du projet

- La reconversion urbaine durable d'une friche industrielle située dans le secteur central du tissu résidentiel de la commune ;
- Offrir une ville de qualité attractive et durable dans le contexte de développement durable de la région Île-de-France ;
- La restructuration des quartiers afin de consolider les tissus urbains autour de centre-ville ;
- La redynamisation du centre-ville par la mise en œuvre d'actions urbaines spécifiques logements, commerces, aménagements d'espaces publics...

Pourquoi ce quartier ?

- Sa situation géographique qui relie entre le centre-ville et les quartiers résidentiels des Grésillons, Chandon-Brenu... ;



Fig. 70 : Projet Gennevilliers.

Source : <http://www.ville-gennevilliers.fr>

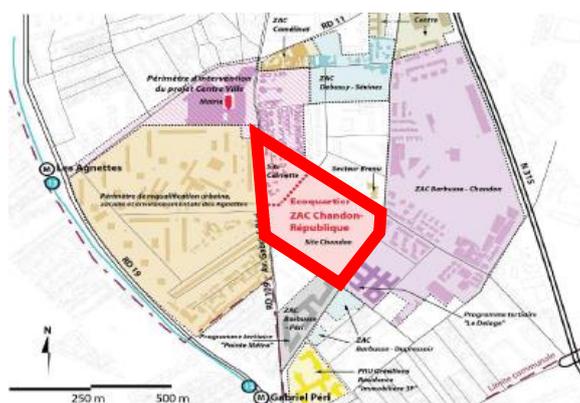


Fig. 71 : Plan de situation du quartier Chandon Gennevilliers.

Source : <http://www.ville-gennevilliers.fr>

- Le site était une friche industrielle, occupé par l'usine CHAUSSON (industrie automobile), fermeture définitive (crise économique) 2007 ;
- La valorisation du territoire de la ville de Gennevilliers à travers la requalification des secteurs anciennement historiques et industriels offrant un fort potentiel foncier pour l'agglomération.

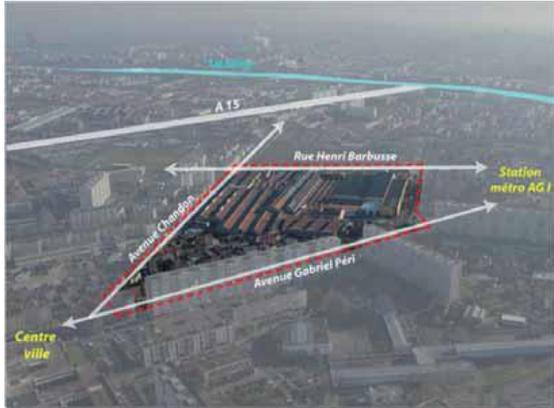


Fig. 72 : Situation du quartier.
Source : <http://www.ville-gennevilliers.fr>



Fig. 73 : Friche industrielle du site.
Source : <http://www.ville-gennevilliers.fr>

Les concepts et principes du projet

- Mettre en œuvre les objectifs de la Charte environnementale ;
- Assuré une qualité urbaine et interface publique-privée par la création des ilots ouverts ainsi (percées visuelles, favoriser les espaces publics verts) ;
- Perméabilité visuelle de l'ensemble ;
- Valorisation des espaces collectifs ;
- Façades ouvertes (taille importante des ouvertures) ;
- Favoriser le partage d'ambiance par l'aménagement des cours des ilots comme véritable lieux de vie, la création des jardins ;
- Etablir une cohérence du projet à l'échelle urbaine et paysagère : un seuil au niveau de l'immeuble des logements et de l'habitat.



Fig.74 : Plan d'aménagement.
Source : <http://www.ville-gennevilliers.fr>



Fig. 75: Aménagement des seuils des bâtiments.
Source : <http://www.ville-gennevilliers.fr>

Les actions mises en œuvre

➤ Démolition

- Démolition de l'usine CHAUSSON en 2007-2008, démolition des bâtiments dégradés.

➤ Revitalisation du patrimoine

-Pour faire revivre la mémoire du lieu et les traces économiques et sociales de l'usine, un projet a été mis en place il s'agit d'une presse BLISS qui est utilisée comme outil qui rythmait quotidiennement les activités de l'usine dans l'espace public ; (voir Fig.76).

-Un parcours sera réalisé, ponctué de « *boite à mémoire* » insérées dans le sol contenant des objets liés à l'activité du site ;

-Un traitement du sol pour cet espace public est partiellement composé de pavement d'acier récupéré dans l'usine.

➤ Restructuration

- Restructuration de la trame viaire.
- Régénérer les espaces publics (voir Fig.77).

➤ Aménagement

-Aménagement de nouveaux espaces publics et espaces verts (jardin Chenard et Walker (une ancienne marque automobile))



Fig. 76 : Aménagement de l'espace public.
Source : <http://www.ville-genevilliers.fr>



Fig. 77 : Restructuration des voies.
Source : <http://www.ville-genevilliers.fr>

Conclusion

Les grandes villes urbaines souffrent aujourd'hui des changements de régimes d'urbanisation, induisant ainsi à l'étalement urbain, précarité des centres historiques et l'apparition des espaces déchus au cœur de ces derniers. Devant ce fait ces dernières se chargent souvent des initiatives pour l'aménagement de leur territoire afin de faire face aux dysfonctionnements dont elles souffrent.

La reconversion des friches en adoptant une démarche respectueuse du patrimoine devient primordiale pour enrayer la fragmentation, et les dysfonctionnements urbains et ce par la reconquête des centres anciens urbains existants.

A travers la lecture théorique et l'étude des exemples relatifs à la requalification des espaces hérités du passé notamment le patrimoine industriel, plusieurs actions sont mises en avant, dans le respect des concepts de développement durable (mixité sociale, respect du patrimoine et intégration des espaces et l'environnement naturel dans toutes leurs dimensions qu'elle soit physique, sociale, environnementale), celles-ci, seront aussi définies comme principales orientations de définition de nos actions dans notre intervention sur le cas d'étude à l'échelle urbaine et architecturale. Parmi les concepts essentiels à retenir nous avons :

-La démolition rare de l'ancien bâti, ce dernier sera plutôt préservé, protégé et mis en valeur pour rappeler l'identité historique et la mémoire du lieu, une reconversion peut s'avérer nécessaire ;

-La restauration des vestiges historiques et la mise en valeur du patrimoine culturel bâti ;

-Une série d'actions telles que la restructuration, la rénovation, la réhabilitation ... seront entreprises pour :

- Assurer une continuité urbaine entre l'existant et le projeté, entre le conservé, le reconverti et le proposé ;
- Renforcer l'attractivité des quartiers par l'amélioration de leur image et ce par : la réhabilitation des façades, l'intégration de nouvelles fonctions de fort niveau urbain, proposition de nouveaux projets multifonctionnels et de nouveaux équipements ... ;
- Améliorer le cadre de vie des usagers (faciliter les accès aux logements, commerces, services...);
- Privilégier la recherche d'ambiance et confort du citoyen ou visiteur par :
La mise en valeur des espaces identitaires et mise en scène du passé.
Injection des espaces d'accompagnement, de manifestation, d'échange de mixité sociale et de récréation ;
- Favoriser les piétons par l'aménagement des mails et pistes cyclables, ainsi que les modes de transports doux (trame, métro, ...).

Approche contextuelle

« L'architecture est un art qui doit être contaminé par la vie. On doit d'abord chercher les empreintes d'un lieu, définir les contraintes qui stimulent la création, assurer une continuité entre l'ancien et le nouveau, il ne s'agit pas de faire le bâtiment qui manque, mais de défendre l'identité de lieu » Renzo piano.

Introduction

Concevoir un projet architectural nécessite une connaissance préalable du contexte dans lequel il sera circonscrit, l'analyse contextuelle dans ce cas-là s'avère primordiale et prépondérante et se présente comme un outil opérationnel pour diagnostiquer, approcher notre périmètre d'étude et appréhender d'éventuelles propositions de projet.

Dans ce travail on a d'abord retracé l'histoire du quartier afin de cerner son évolution historique qui a conditionné son devenir, puis établi un état des lieux et enfin avec une analyse critique des différentes composantes, nous avons défini les atouts et faiblesses du site ainsi que les actions majeures d'intervention comme alternatives de réponses aux dysfonctionnements urbains constatés.

1. Présentation de la ville d'Alger

1.1. Situation

Située sur la rive sud de la mer méditerranéenne, la ville d'Alger occupe une position stratégique au centre des cotes de l'Afrique du nord elle constitue une fenêtre entre l'Afrique et l'Europe, est de ce fait le grand port de la méditerranée et le principal port du pays. (Voir Fig.78)

Capitale de l'Algérie, Alger est, de par son statut, taille et ses fonctions, la première ville d'Algérie et comprend les plus importantes concentrations au niveau national de : population, activités, et sévices.



Fig. 78 Carte situation d'Alger
Source : www.wikipedia.fr

1.2. Délimitation

Elle est délimitée par (voir Fig.79)

- La Mer Méditerranée au Nord ;
- La wilaya de Blida au Sud et sud-Ouest ;
- La wilaya de Boumerdes à L'Est ;
- La wilaya de Tipaza à L'Ouest.



Fig. 79 Carte des limites d'Alger
Source : www.wikipédia.fr

1.3. Accessibilité vers Alger

- La RN5 et RN24 en venant du Sud et Sud-Est ;
- La RN8 et RN38 en venant de l'Ouest et Sud-Ouest ;
- La RN51 et RN41 en venant du Nord et Nord-Ouest. (voir Fig.80).

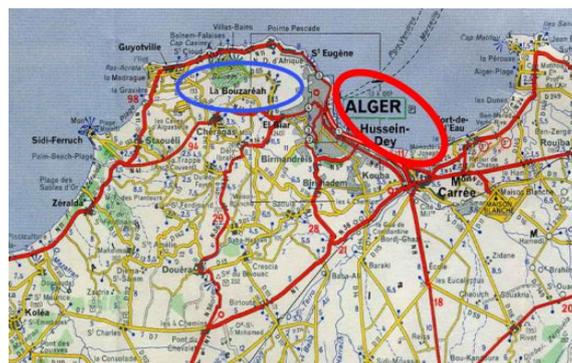


Fig. 80: Carte d'accessibilité d'Alger
Source : www.wikipédia.fr

1.4. Choix de la ville

De par sa position géographique enviable, la ville d'Alger recèle le potentiel de grande métropole, elle est aussi foyer de civilisations importantes qui ont oscillé à travers le temps, laissant derrière plusieurs richesses « historiques, culturelles, architecturales ... ». La ville d'Alger est de ce fait l'une des villes qui présente toutes les conditions pour une meilleure interprétation de l'identité culturelle du pays et le symbole d'une ascension vers une ville métropole moderne et attractive.

Notre ambition est de mettre à niveau la capitale soit par la reconquête et la requalification de ses centres historiques anciens « cas du quartier des Annassers » qui se trouvait autre fois à la périphérie Est d'Alger mais qui aujourd'hui occupe le centre et constitue un enjeu majeur pour le devenir de la future métropole, un des pôles de dynamisme et de développement.

2. Le choix du site d'intervention

Notre choix s'est porté sur le quartier des Annassers, l'un des anciens quartiers historiques qui occupe une place importante et constitue une source d'intérêt pour les pouvoirs publics.

2.1. Présentation du périmètre d'étude

Le quartier des Annassers est un quartier populaire et surtout évolutionnaire de la ville d'Alger, appelé antérieurement Ruisseau durant l'époque coloniale, il fut renommé les Annassers après l'indépendance il fait partie de Belouizded (ex Belcourt) l'un des plus grands quartiers de la ville d'Alger, Il est séparé du reste de sa commune par le jardin d'essai.



Fig. 81: Quartier des Annassers
Source : www.wikipédia.fr

Dans la configuration actuelle, le quartier des Annassers occupe une place importante dans la demi-couronne de la baie d'Alger, et constitue une grande partie de la plaine côtière entre le jardin d'essai et la péninsule des Annassers.

Il est classé parmi les quartiers de la future métropolisation de la capitale algérienne, ce dernier est une portion du 2ème pôle de croissance proposé par le GPU comme Pôle à vocation culturelle, et ce par rapport aux critères suivants :

- Sa position stratégique au cœur de l'agglomération d'Alger dans la même direction de l'extension du centre de la capitale ;
- Son contexte environnant est animé par la présence des grands projets qui caractérisent la capitale (Riadh El Fath, hôtel Sofitel, ...) ;
- Présence exceptionnelle de la nature (jardin d'essai, la mer, les hauteurs de Madania ...) ;
- Sa morphologie plane et son accessibilité.



Fig. 82 Vue en plan choix du quartier
Source : Google Earth traitée par auteurs

2.2. La situation géographique

Le quartier des Annassers est situé au croisement des communes de Belouizdad, d'Hussein Day et de Kouba, faisant partie de l'agglomération de la ville d'Alger. Il est compris entre les quartiers d'El Hamma et des Abattoirs. Administrativement il fait partie de la commune de Belouizded qui est délimitée par la mer au Nord, à l'Est par la commune d'Hussein Dey, à l'Ouest par Sidi M'Hammed et au sud par El Madania et Kouba. (voir Fig.83)



Fig. 83 Carte situation géographique du quartier
Source : Google Earth traitée par auteurs

2.3. Les limites

Le quartier des Annassers est délimité par

- Au Nord : la mer ;
- Au Sud les hauteurs d’el Madania ;
- A L’est part le quartier des Abattoirs ;
- A l’Ouest par le jardin d’essai et le quartier d’el Hamma.(voir Fig.84).



Fig. 84 Carte des limites du quartier
Source : Google Earth traitée par auteurs

2.4. Accessibilité

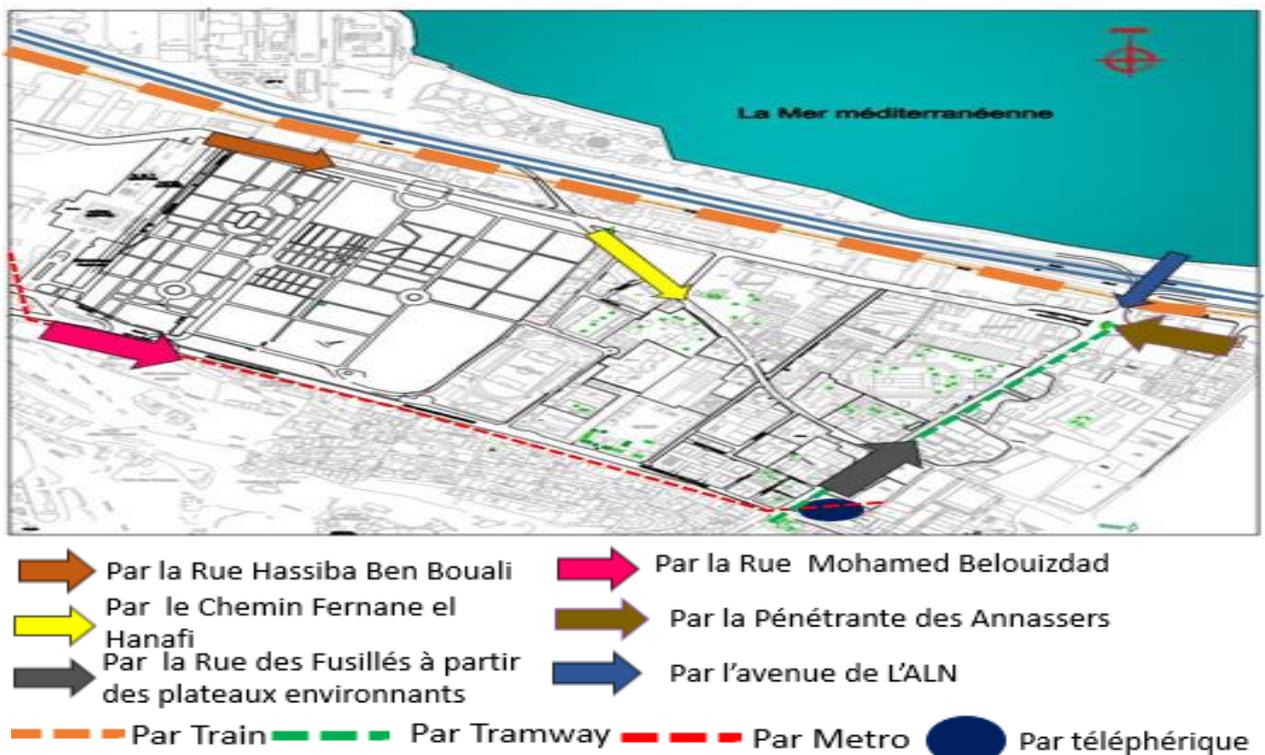


Fig.85 Carte d’accessibilité du quartier
Source : Carte du pos traitée par auteurs

Caractéristiques du site d’intervention

- **La Morphologie :** Le quartier des Annassers se caractérise par une morphologie presque plane ayant une légère déclivité vers la mer, le côté sud présente un relief de crête ;

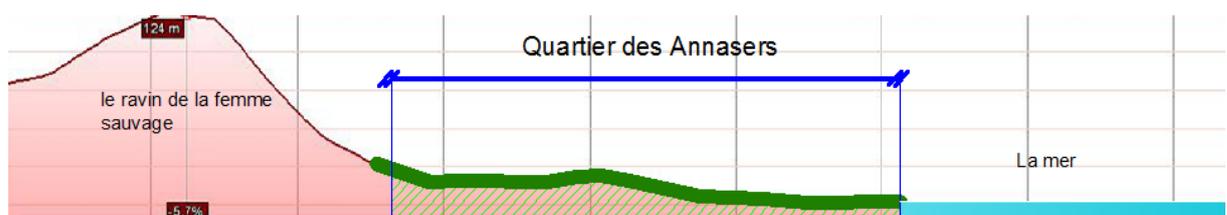


Fig. 86 Coupe schématique.
Source : Auteurs

➤ **Géologie**

Le sol d'Alger est composé essentiellement de

- Sables argileux ;
- Alluvions récentes.

➤ **Données climatiques**

- Température : Alger possède un climat méditerranéen caractérisé par des étés chauds et secs ou la température maximale moyenne varie entre 28°C à 31°C, et des hivers doux et pluvieux ou la température minimale moyenne varie entre 8°C à 15°C ;
- Précipitation : région la plus arrosée du pays et compte en moyenne des quantités de précipitation allant de 400mm à 1200mm ;
- Vents : la ville d'Alger est exposée au vent dominant froid venant du Nord-Ouest et aux vents dominants chauds venant du Sud –Ouest.

➤ **Sismicité**

La ville d'Alger se trouve dans la zone de forte séismicité, elle est classée par le RPA dans la zone (III).

Synthèse des données physiques

L'analyse de la lecture physique nous a permis de ressortir les vulnérabilités qui touchent la ville d'Alger à savoir :

- Séismes ;
- Glissements de terrains ;
- Inondations.

2.5. Lecture historique

« La forme urbaine et un processus continu et s'il est possible de la décrire, de la concrétiser à une période précise, on ne peut négliger, pour la comprendre l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'on littéralement formé »¹¹.

Par sa position géographique stratégique, Alger fût la convoitise de plusieurs civilisations importantes, elle est le produit voire le théâtre d'expression du pouvoir et de la culture des

¹¹ Philippe Panerai « Élément d'analyse Urbaine »

envahisseurs, ces derniers sont venus puis repartis laissant derrière une multitude de richesses qui témoignent de leurs existences.

L'histoire d'Alger débute concrètement avec l'arrivée des phéniciens vers le IV^{ème} siècle A. JC cependant notre cas d'étude « quartier des Annassers » émerge avec la création du jardin d'essai, premier geste humain sur le site et ce en 1832.

Afin de recenser ce patrimoine incontournable de la ville d'Alger et remonté à la période de création du quartier des Annassers qui est un fragment de ville, nous avons scindé l'historique d'Alger en périodes correspondant chacune à la nature des tenants des lieux à savoir :

2.5.1. Période précoloniale

a. PÉRIODE PHÉNICIENNE : « 4^{ème} siècle avant JC » -ICOSIM

Fait Historique

Arrivée des phéniciens

Fait urbain

- Installation d'un comptoir commercial, le long de la côte méditerranéenne tous les 30 à 50Km ;
- Mise en œuvre de deux voies naturelles (cours d'eau) par les quelles les autochtones commerçaient avec les phéniciens.

Eléments de permanence

- La mer ;
- Le site.

Conclusion partielle

- Cette époque correspond au premier établissement humain à caractère commercial.
- Etat du quartier d'étude terres agricoles.

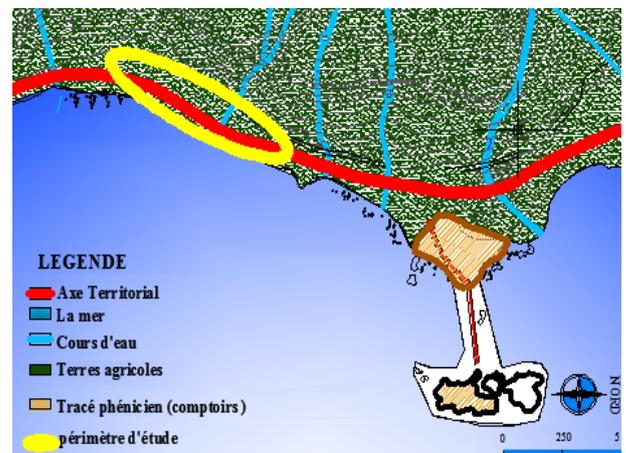


Fig.87 Carte période phénicienne,
Source : R.Lespès1999, Alger étude de géographie d'histoire urbaine traitée par auteurs.

b. PÉRIODE Nummido-ROMAINE : « 40 ans avant JC » - ICOSIUM –

Fait historique

L'arrivée des Romains (grand conquéreur de l'Antiquité attiré par la position stratégique d'Alger sur la côte méditerranéenne).

Fait urbain

- Construction de remparts ;
- Établissement d'un premier tracé de la ville suivant deux axes ;
- Nord-Sud « cardo », et Est-Ouest « Decumanus » ;
- L'intersection de ces axes forme le forum (espace central public) ;
- Extension du cardo engendre la route vers Constantine ;
- Construction d'un aqueduc alimentant la ville en eaux qui contribua plus tard dans le tracé de la rue Laghouat ;
- Construction d'une église vers le V siècle.

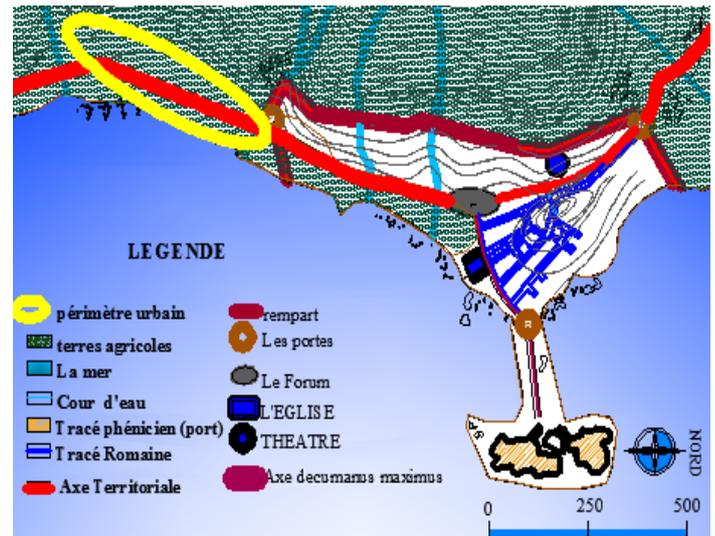


Fig. 88 Carte période Nummido-Romaine

Source : R.Lespès 1999, Alger étude de géographie d'histoire urbaine traitée par auteurs.

Eléments permanences

- La mer ;
- Le site ;
- L'axe territorial ;
- Le comptoir commercial.

Conclusion partielle

- Période correspondant à l'établissement du premier tracé de la ville.
- Etat du périmètre d'étude terres agricoles.

c. PÉRIODE BERBÉRO MUSULMANE : « 10^{ème} siècle après JC »

Fait historique

- L'avènement de l'islam en Algérie ;
- L'arrivée de Bouloughine.

Fait urbain

- Etablissement d'un noyau berbéro musulman à l'intérieur d'un mur d'enceinte superposé sur la structure existante (romaine) ;
- L'organisation de la ville se fait en deux parties :

- La partie haute :
- résidentielle ;

- La partie basse : espace public (marché) ;

- Construction de la mosquée : djamaa elkbir sur les ruines de l'Eglise ;
- Construction de la forteresse de Penon pour surveiller la ville

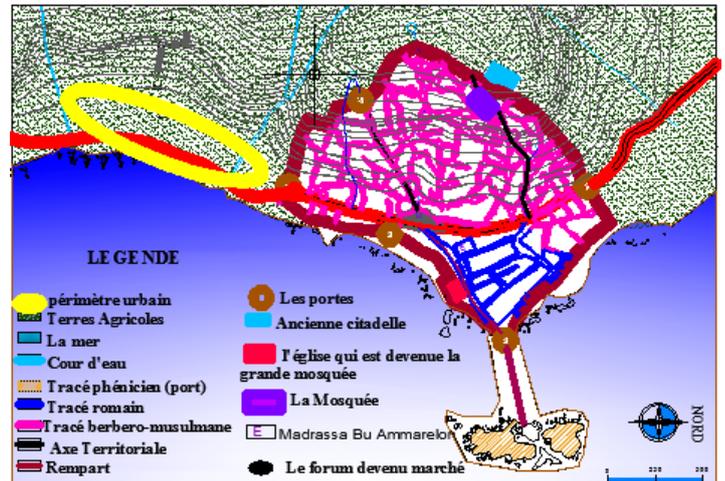


Fig. 89 : Carte période Berbéro-Musulmane

Source : R.Lespès1999, Alger étude de géographie d'histoire urbaine traitée par auteurs.

Eléments permanences

- La mer ;
- Le site ;
- Les portes ;
- L'axe Cardo Maximus et l'axe Decumanus Maximus ;
- Le forum qui est l'intersection des deux axes ;
- La trame quadrangulaire.

Conclusion partielle

- Cette époque correspond à la restructuration de l'espace algérois selon les traits socioculturels musulmans.
- Etat du périmètre d'étude terres agricoles

d. PÉRIODE TURQUE : « 16ème siècle » EL Djazayer

Fait historique

L'avènement des turques : la ville devient une capitale économique et politique.

Fait urbain

- Reconstruction et agrandissement des remparts, ponctués par cinq portes ;
- Reconstruction d'une nouvelle citadelle ;
- Fortification du port en constituant la grande porte de la ville vers l'extérieur ;
- Densification du tissu existant ;
- La construction de la jetée de khier din après avoir rasé le penon ;
- La ville s'organisait en deux parties :
 - La partie haute : habitat et activités artisanales ;
 - La partie basse : siège du pouvoir ;
- Création de l'axe de Laghouat actuelle rue Mohamed Belouizded.

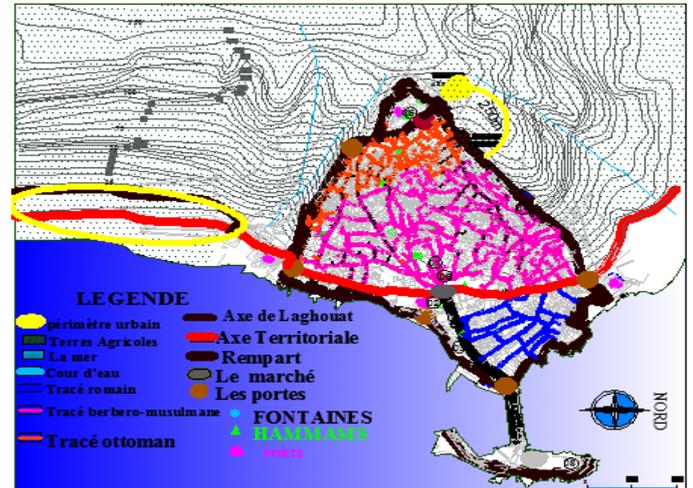


Fig. 90 : Période Turque
Source : R.Lespès 1999, Alger étude de géographie d'histoire urbaine traitée par auteurs.

Eléments de permanences

- La mer ;
- Le site ;
- Les portes (bab djazira) ;
- La rue Souk El Kabîr (ex Cardo Maximus) ;
- La rue Bab El Djazira (ex Decumanus Maximus) ;
- La trame quadrangulaire ;
- La place du marché (ex forum romain) ;
- Masjid El Kabîr.

Conclusion partielle

- Cette période correspond à l'avènement de l'Architecture néo-mauresque.
- Etat du périmètre d'étude : terres agricoles.

2.5.2. Période coloniale

a. 1830 Arrivée des français : « site à caractère agricole »

- Parcelles agricoles rectilignes irrigués par l'aqueduc d'el Hamma (Oued Kniss) ;
- Structures territoriales d'est en ouest matérialisées par deux axes :
 - L'axe de Constantine l'actuel Hassiba Ben Bouali ;
 - L'axe de Laghouat actuel Mohamed Belouezdad) ;
- Existence de quelques bâtisses de compagne.

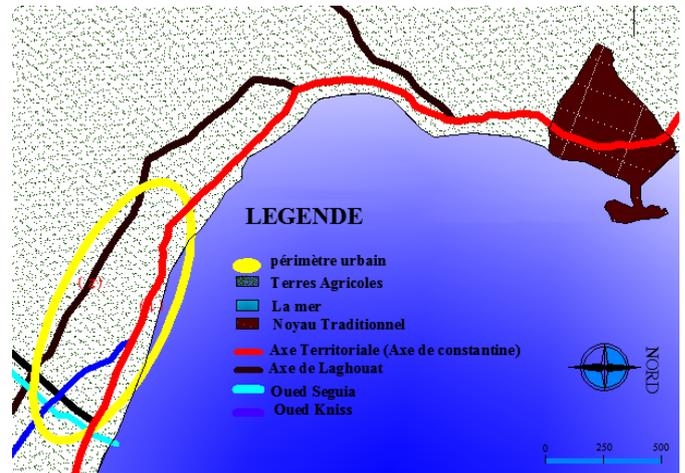


Fig. 91 Période Turque
Source : R.Lespès1999, Alger étude de géographie d'histoire urbaine traitée par auteurs.

Eléments de permanences

- La mer ;
- Le site ;
- L'axe de Constantine (actuel Hassiba Ben Bouali) ;
- L'axe de Laghouat (actuel Mohamed Belouezdad) ;
- Oued kniss ;
- Oued segouia ;
- Casbah noyau traditionnel.

b. 1832 : Début d'aménagement du jardin d'essai

Cette année correspond au début des travaux d'aménagement du Jardin d'essai, cependant les aménagements actuels ont été dessinés par l'architecte français Régnier en 1929, ce jardin fut le premier geste de l'homme sur ce site, il s'étend sur 32 ha en amphithéâtre depuis les abords du rivage jusqu'au ravin de la femme sauvage.



Fig. 92 Vue du jardin d'essai
Source : www.wikipédia.fr

Véritable musée à ciel ouvert le jardin d'essai renferme plus de 3.000 essences différentes qu'on ne retrouve nulle part dans le monde ce qui le rend l'un des plus beaux jardins du monde et classé

comme patrimoine mondial le 24 octobre 1947 confirmé par l'ordonnance N°67-281 de décembre 1947 relative aux fouilles et protection des sites historiques et naturel.

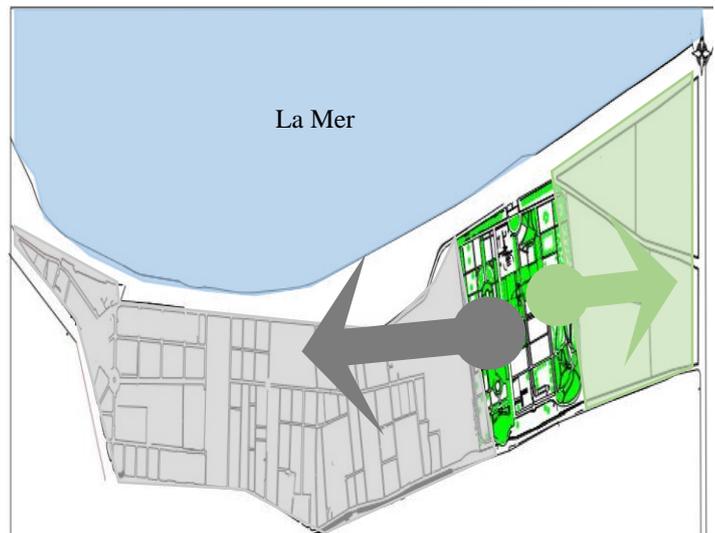
Ce qui donne naissance à deux sous entités

À l'est → quartier des Annassers

À l'ouest → quartier d'el Hamma

Eléments de permanences

- Le jardin d'essai ;
- La mer ;
- Le site ;
- L'axe de Constantine (actuel Hassiba Ben Bouali) ;
- L'axe de Laghouat (actuel Mohamed Belouizdad) ;
- Chemin de fer.



Quartier EL Hamma
Quartier des Annassers

Fig. 93 Période coloniale 1832 aménagement du jardin d'essai
Source : Auteurs

c. 1900-1925 : affirmation de l'urbanisation progressive du quartier

Création de plusieurs unités industrielles le long de Oued Kniss ainsi que le long de la rue Sadi Carnot l'actuel rue Hassiba Ben Bouali

Eléments de permanences

- Jardin d'essai ;
- Mer ;
- Le site ;
- L'axe de Constantine (actuel Hassiba Ben Bouali) ;
- L'axe de Laghouat (actuel Mohamed Belouizdad) ;
- Chemin de fer.

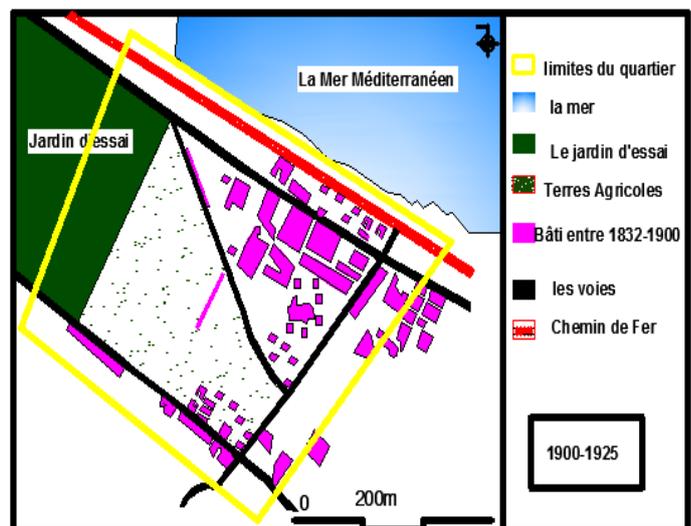


Fig. 94 Période coloniale 1900-1925
Source : Cneru, traitée par auteurs

d. 1925-1940 : renforcement du caractère industriel du quartier

Création de plusieurs groupements industriels (hangars, usines, entrepôts ...).

Arrivées des HBM en 1928 (groupements de logements sociaux bon marché).

Eléments de permanences

- Jardin d'essai ;
- Mer ;
- Le site ;
- L'axe de Constantine (actuel Hassiba Ben Bouali) ;
- L'axe de Laghouat (actuel Mohamed Belouezdad) ;
- Chemin de fer.

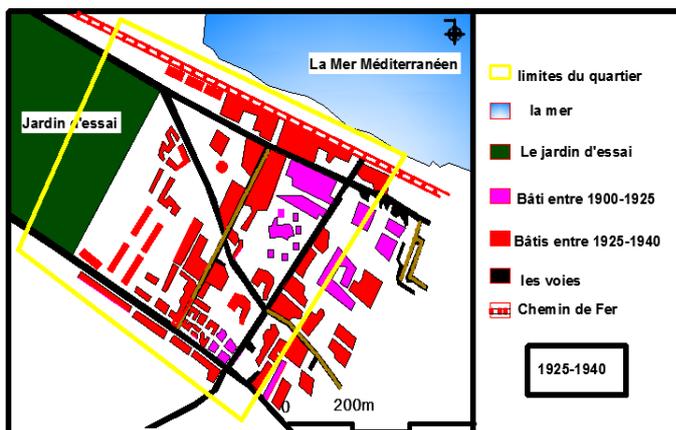


Fig. 95 Période coloniale 1925-1940
Source : Cneru, traitée par auteurs.

e. 1940-1962 l'ère de la densification

Réalisation d'un groupement d'habitat collectif sociaux « HLM » le long de la rue « Mohamed Belouezdad ».

Réalisation de plusieurs équipements :

- Educatifs (écoles primaires, secondaire, lycée) ;
- Sportif : stade communale « 20 Aout 1956 » ;

Eléments de permanences

- Jardin d'essai ;
- Mer ;
- Le site ;
- L'axe de Constantine (actuel Hassiba Ben Bouali) ;
- L'axe de Laghouat (actuel Mohamed Belouezdad) ;
- Chemin de fer ;
- Les HBM/HLM ;
- Stade 20 Août 1956.

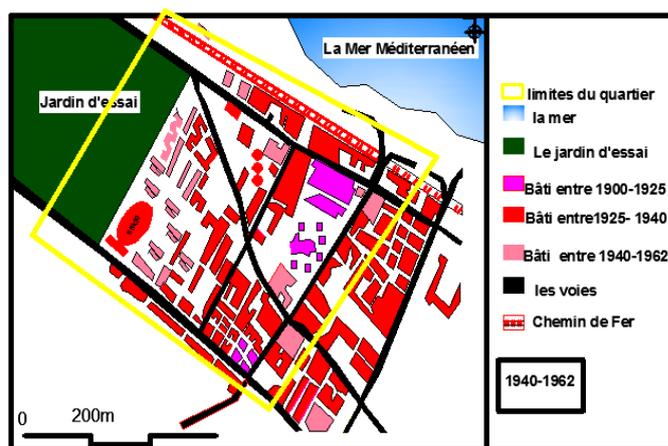


Fig.96 : Période coloniale 1940-1962.
Source : Cneru, traitée par auteurs.

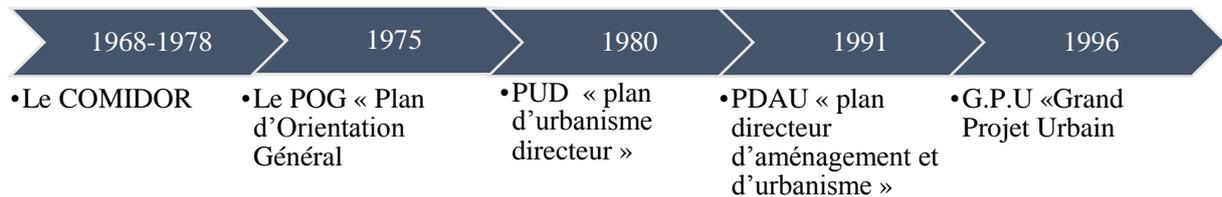
2.5.3. Période postcoloniale

a. 1962-1968 Réappropriation de l'espace

A l'indépendance, Alger a réactivé toutes les infrastructures et tous les espaces qu'elle avait hérités de la période coloniale.

Pour faire face aux innombrables problèmes que rencontre la nouvelle Alger, résultant de l'exode rural, les pouvoirs publics ont tenté de répondre par une série d'interventions contrôlées afin de réinsérer la ville d'Alger dans les ambitions qu'elle représente.

Avènement des instruments d'urbanisme



b. 1978- à nos jours

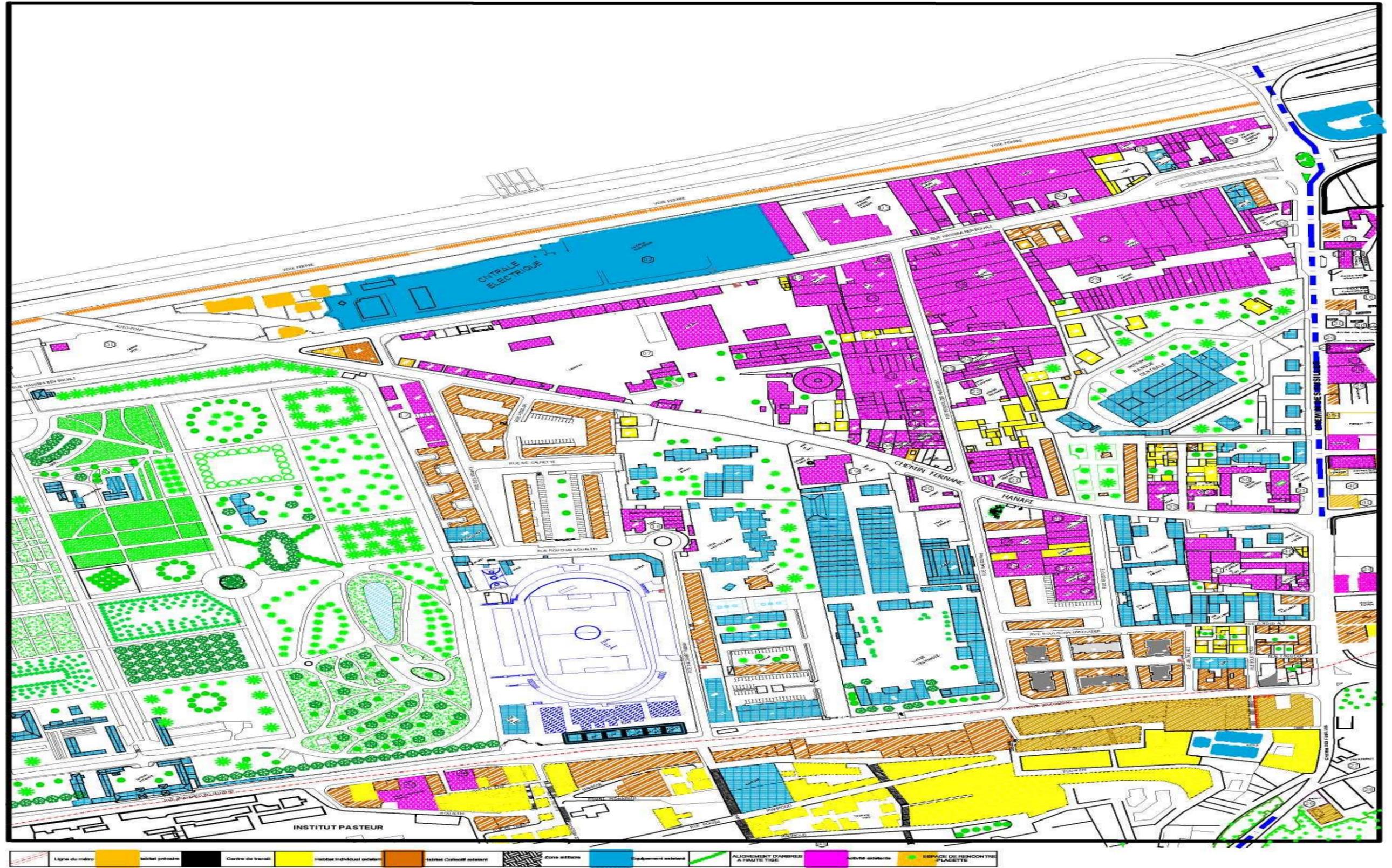
Réalisation de quelques équipements à grande échelle :

- APC de Belouizded 1978 ;
- Le ministère de l'éducation nationale ;
- Centrale électrique 2002 ;
- Palais de justice ;
- Bouches de métro.

Eléments de permanences

- Jardin d'essai ;
- La mer ;
- Le site ;
- Axe Hassiba Ben Bouali (ancien axe de Constantine) ;
- Axe Mohamed Belouizdad (ancien axe de Laghouat) ;
- Chemin de fer ;
- Les HBM/HLM.

Carte d'état des lieux :



Synthèse

Le quartier Hamma-Annassers tel qu'il se présente aujourd'hui est le produit de stratification de plusieurs faits historiques, qui ont conditionné son devenir, ce dernier a connu des changements de vocation au fil du temps passant par les différentes époques suivantes :



3. Diagnostic à l'échelle urbaine

Application des principes de la méthode analytique présentée dans le chapitre précédent.

3.1. Perméabilité



Fig. 98 postcoloniale, état actuel
Source : pos 2002, traitée par auteurs

- On remarque que le quartier se compose de plusieurs axes (percées) qui facilitent le passage d'un segment à un autre ;
- Ilots de grandes dimensions (cas de l'ilot Sonelgaz) dont les possibilités d'accès sont réduites à cause des grandes dimensions des ilots et à l'existence des parois et clôtures le long de ces derniers ;
- Ilots de petites dimensions notamment dans la partie sud du quartier (partis des HBM) ses derniers bénéficient d'une bonne perméabilité physique grâce au tracé régulier des voies.

Constat

- Absence de percées qui articulent le quartier et la mer (que ce soit une articulation physique ou visuelle) ;
- Absence de liaison directe entre le quartier et le jardin d'essai que ce soit une articulation physique ou visuelle ce dernier tourne le dos au quartier et fonctionne comme une entité autonome.

Sous synthèse

Par rapport aux nombreuses voies qui composent le quartier des Annassers, la perméabilité physique et visuelle de ce dernier reste toujours restreinte et ceci est dû principalement à :

- La hiérarchie des voies (primaire- secondaire- et tertiaire) ;
- La taille de quelques ilots (grand ilots) ;
- Zone de concentration du bâti à gabarit important par rapport aux dimensions des voies cas des bâtiments d'habitat collectif HLM ET HBM, ou à la présence de barrière physique (chemin de fer).

3.2. Variété

3.2.1. Variété des activités

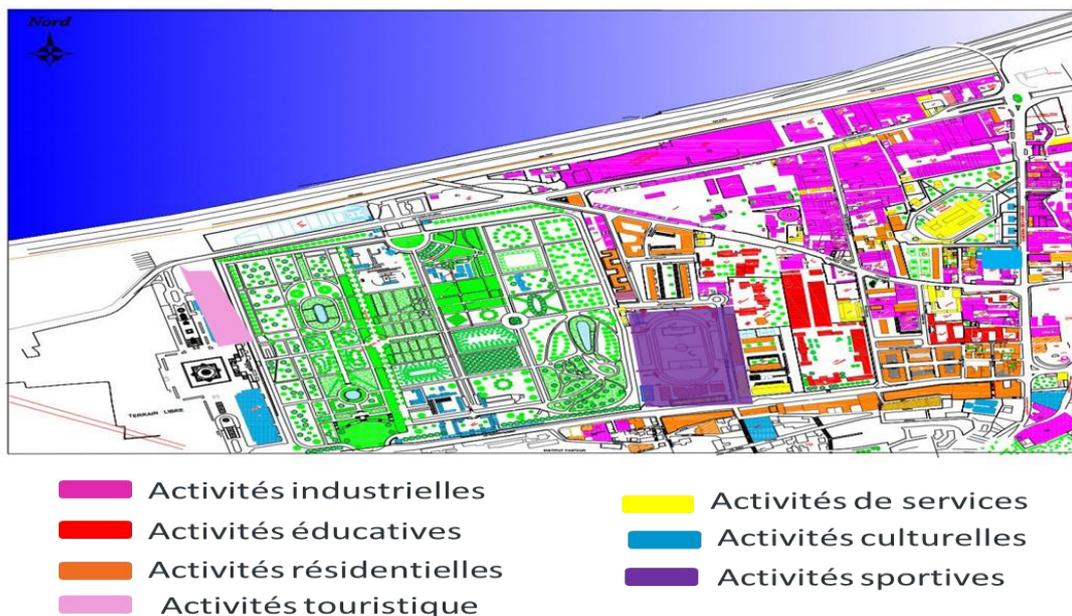


Fig. 99 Variété des activités.
Source : pos 2002, traitée par auteurs



Fig. 100 Habitat collectif.
Source : Prise par auteurs



Fig. 101 Bâtiment industriel.
Source : Prise par auteurs



Fig. 102 Ecole primaire.
Source : Prise par auteurs

Constat

- Dominance de la vocation industrielle qui occupe la plus grande partie du Nord-Est du quartier ;
- L'activité résidentielle se concentre dans la partie Sud-Ouest du quartier accompagnée d'activités éducatives et de services ;
- Répartition anarchique des activités ;
- Manque considérable d'activités culturelles ;
- L'activité commerciale quant à elle est réduite à quelques commerces de première nécessité occupant les RDC des bâtiments ;
- Non prise en charge du jardin d'essai qui devrait être un élément qui génère le dynamisme et l'activité du quartier chose qui n'est pas le cas.

3.2.2. Identification des équipements

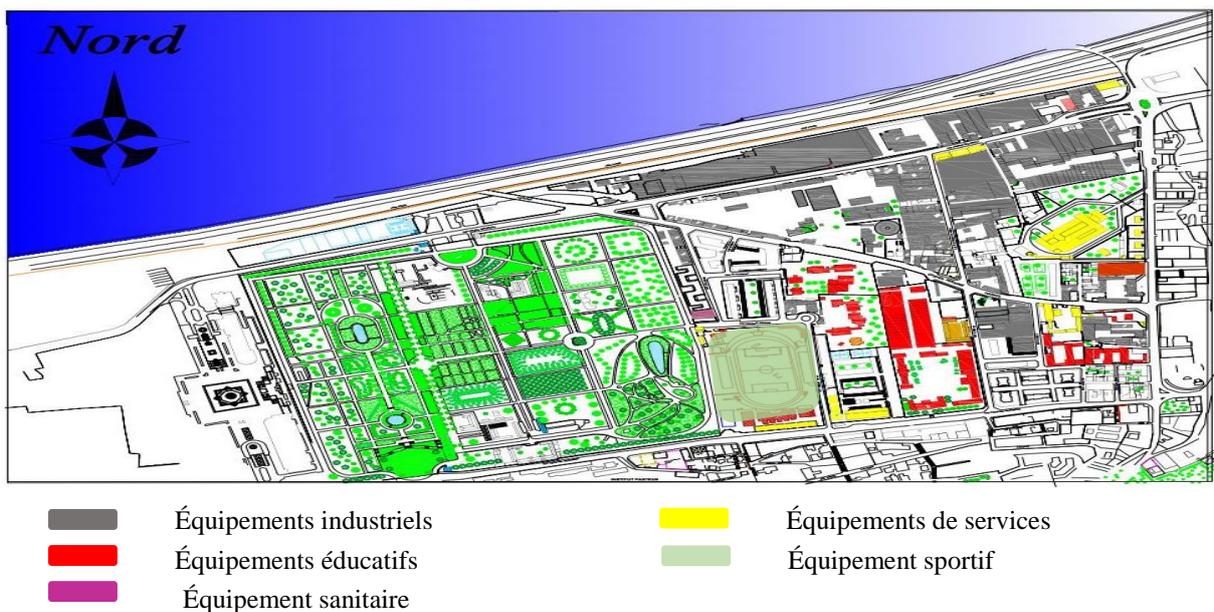


Fig. 103 Les Equipment
Source : pos 2002, traitée par auteurs



Fig. 104 Banque nationale d'Algérie.
Source : Prise par auteurs



Fig. 105 : Stade 20 Aout.
Source : Prise par auteurs



Fig. 106 Centrale électrique.
Source : Prise par auteurs



Fig.107 Lycée technique
Source : Prise par auteurs.



Fig.108 APC de ruisseau.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 109 Ensemble de banques
Source : Prise par auteurs.

Constat

- Le quartier est doté d'une variété d'équipements importants mais qui sont mal répartis. Les équipements éducatifs et de service sont regroupés essentiellement dans la partie résidentielle, la partie nord quant à elle est constituée de poches industrielles ;
- Nous remarquons un manque flagrant d'équipements culturels, loisirs, commerciaux, sanitaire... ;
- Le peu d'équipements existant est mal exploité.

3.2.3. Gabarit

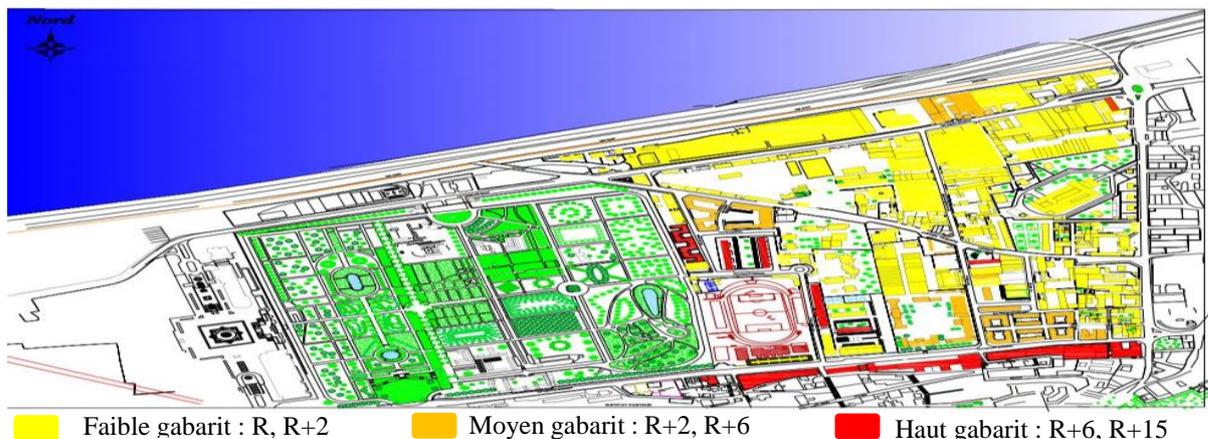


Fig. 110 Les Gabarits.
Source : pos 2002, traitée par auteurs.

Haut gabarit concerne les habitats collectifs de type HLM et HBM.

Faible gabarit concerne les dépôts et les hangars qui occupent la partie industrielle du côté Nord.



Fig. 111 Habitat faible gabarit.
Source : prise par hauteur



Fig. 112 Habitat collectif haut gabarit,
Source : prise par auteurs

Constat

- Un déséquilibre de gabarits entre les entités du quartier.

3.2.4. **Style architectural** : On distingue 4 styles



Fig. 113 Style Industriel,
Source : Prise par auteurs.



Fig.114 Style contemporain.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 115 Style moderne.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 116 Style haussmannien.
Source : Prise par auteurs.

3.2.5. **Variété des typologies**

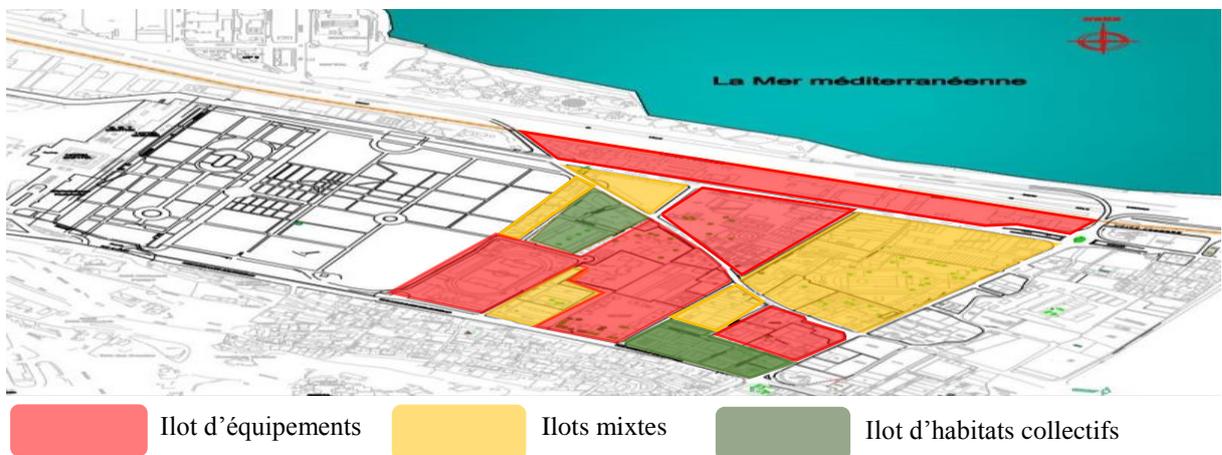


Fig. 117 Variété des typologies.
Source : Carte du pos 2002 traitée par auteurs

Ilots d'équipements : ilots servant d'assiette pour les différents équipements à savoir (éducatifs, administratifs, industriels, sportifs).

Ilots mixtes : occupent la plus grande surface du quartier et regroupent l'habitat individuel, collectif, mais surtout des activités industriel (friche industriel).

Ilots d'habitats collectifs : Ilots composés uniquement d'habitat collectif de type HBM et HLM.

3.2.6. Etat du bâti

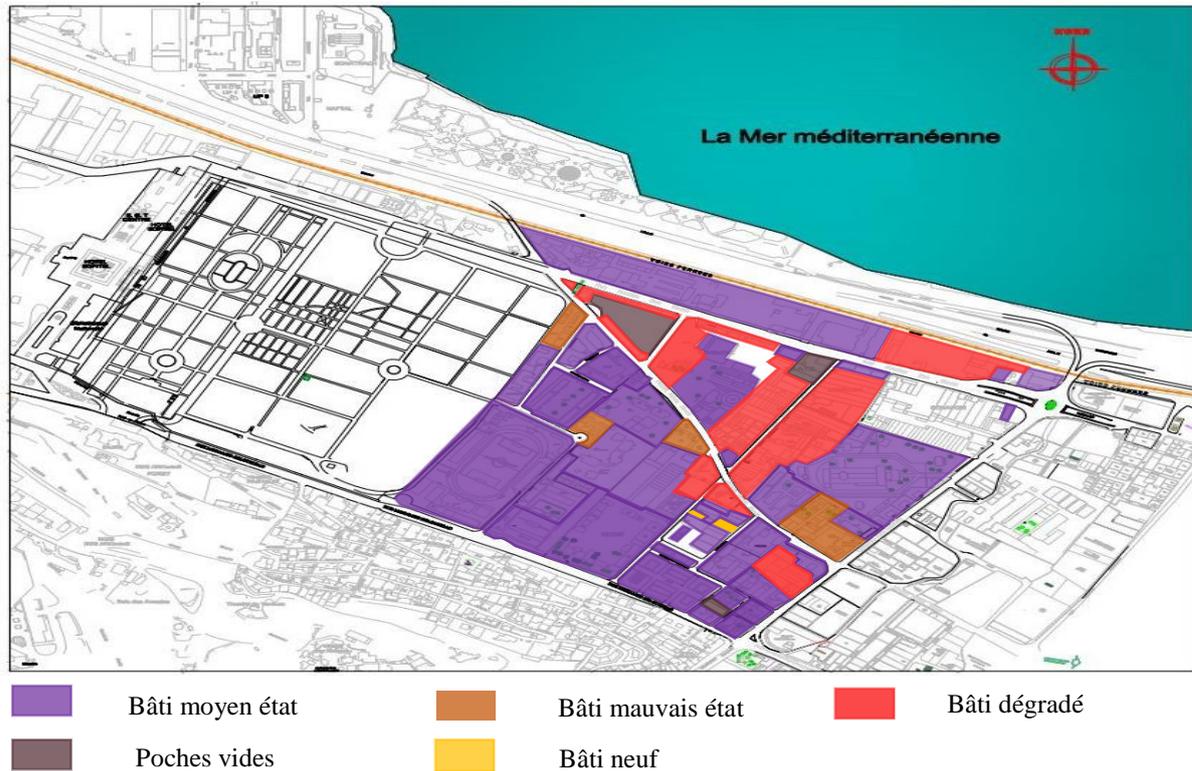


Fig. 118 Etat du bâti
Source : Carte du pos 2002 traitée par auteurs.



Fig.119 Poche vide
Source : Prise par auteurs.

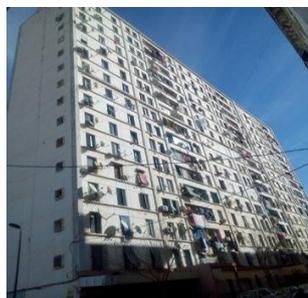


Fig. 120 Habitat en bon état.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 121 Habitat en mauvais état.
Source : Prise par auteurs.

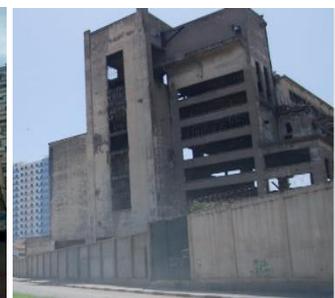


Fig. 122 Etat dégradé.
Source : Prise par auteurs.

3.2.7. Non Bâtit



Fig.123 Place Fernane El Hanafi
Source : PDAU traitée par auteurs.



Fig. 124 Place du stade.
Source : Prise par auteurs

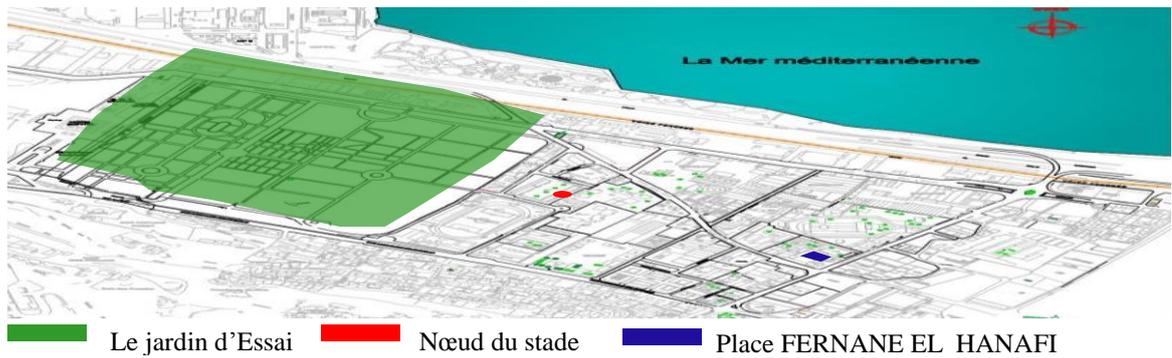


Fig. 125 Carte du non bâti.
Source : PDAU traitée par auteurs

Constat

- Absence d'espaces d'accompagnement à l'échelle du quartier, tels que les places publiques, placettes, aire de jeux... ;
- Celles qui existent ne remplissent pas leurs fonctions ;
- Absence d'espaces verts et de jardin mis à part le jardin d'Essai.

3.3. Lisibilité

3.3.1. Les Limites



L'hôtel Sofitel et la bibliothèque national Le carrefour
La cours d'Alger Limites du quartier La mer Jardin d'Essai

Fig. 126 Les limites.
Source : vue aérienne prise sur Google earth traitée par auteurs.



Fig. 127 Cours d'Alger.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 128 Hôtel Sofitel.
Source : auteurs.



Fig. 129 Carrefour d'Alger.
Source : Prise par auteurs.

3.3.2. Les quartiers



- | | |
|--|---|
| Le jardin d'Essai | Le talus (ravine de la femme sauvage) |
| Entité industrielle | Entité résidentielle |
| | La mer |

Fig. 130 Carte des quartiers.
Source : vue aérienne prise sur Google earth traitée par auteurs.

Jardin d'Essai : plus importante percée verte vers la baie d'Alger, un joyau botanique qui s'étend sur plus de 30ha abritant plus de 3 000 espèces végétales, atout naturel offrant une véritable bouffée d'oxygène en plein centre d'Alger.



Fig.131 Jardin d'essai.
Source : www.wikipédia.fr.

Le ravin de la femme sauvage : hauteurs stratégiques offrant une vue d'ensemble sur toute la ville d'Alger.

La mer : entité naturelle offrant des vues panoramiques importantes

Entité à vocation résidentielle : habitat collectif HBM, HLM... équipements multiservices à caractère administratif, commercial, éducatif

Entité industrielle : concentration des hangars et dépôts de l'industrie telle que la centrale électrique, usine Hamoud Boualem...



Fig. 132 Vue sur mer.
Source : www.wikipédia.fr.



Fig. 133 Ravin de la femme sauvage.
Source : www.wikipédia.fr.

Constat

- Absence de lisibilité du jardin d'essai depuis le quartier ce dernier est une entité enclavée et isolée qui travail uniquement en introverti, mais pas du tout en extraverti ;
- Ce dernier ne présente aucune relation ni articulation avec son contexte immédiat qu'elle soit physique, visuelle, formelle ou fonctionnelle.

3.3.3. Les voies

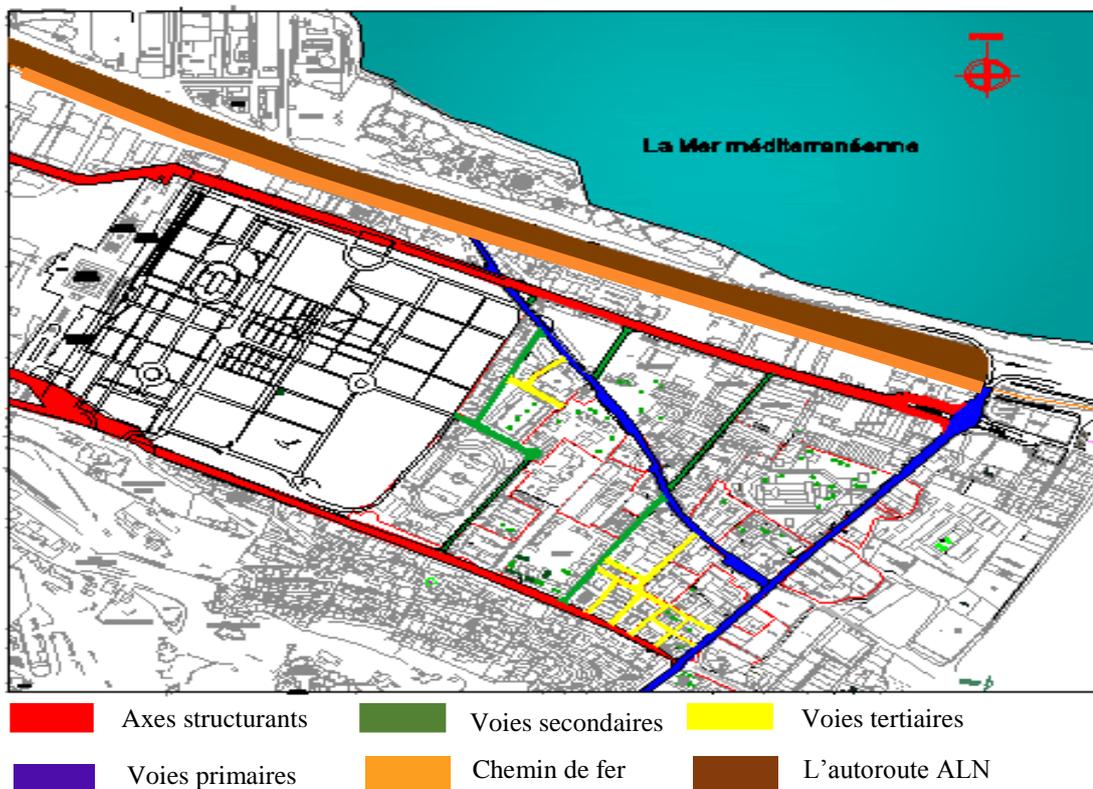


Fig. 134 Carte des voies
Source : Carte du pos 2002 Prise par auteurs.

Les axes structurants

- **La rue HASSIBA BEN BOUALI**

La rue HASSIBA BEN BOUALI est un axe structurant du quartier avec plus de 4 km de long. Elle longe la baie d'Alger et relie le 1^{er} Mai au jardin d'essai, elle assure l'articulation du centre d'Alger et l'est du pays d'où son ancienne appellation : « Rue de Constantine ».

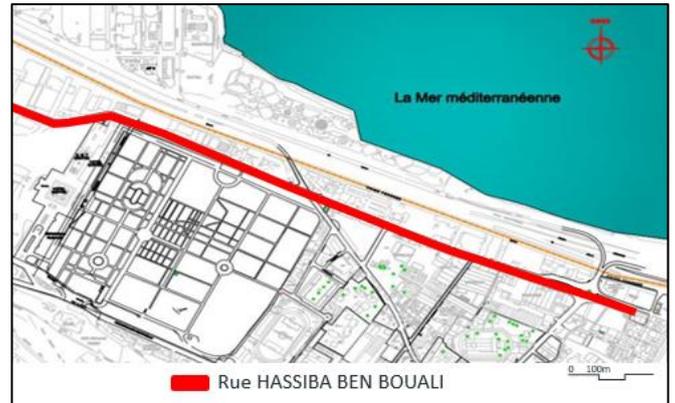


Fig.135 Rue hassiba ben bouali
Source : carte du pos 2002 traitée par auteurs.

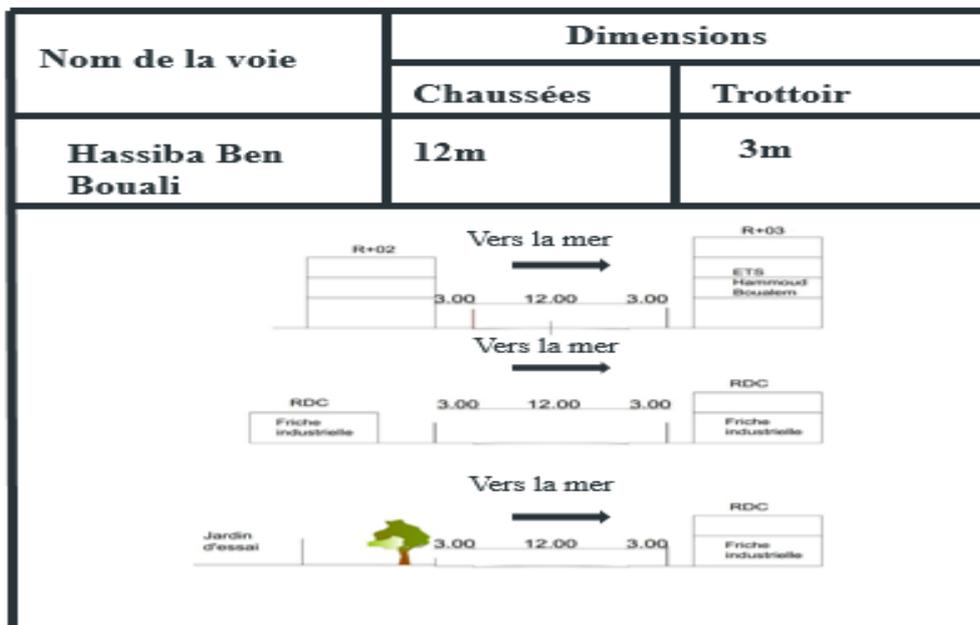


Fig. 136 Coupes
Source : Auteurs.

Constat

- Une voie à vocation industrielle dominée par la présence de la centrale électrique, SONELGAZ, des dépôts d'industrie... ce qui engendre des nuisances sonores ;
- Une voie à un seul sens qui supporte un flux mécanique important mais une circulation piétonne moins fréquente. Ses parois sont composées de bâti vétuste essentiellement industriel ;
- Absence totale des aires de stationnement le long de la rue, Trottoirs mal aménagés et dépourvus de mobiliers urbains.

• **La rue MOHAMED BELOUZDAD**

Ancien axe territorial (rue de Lyon), C'est une voie structurante de la ville d'Alger, cette voie possède une forte influence sur l'organisation du quartier, elle articule la partie haute à la partie basse d'El Hamma et relie le Jardin d'Essais au reste du quartier.

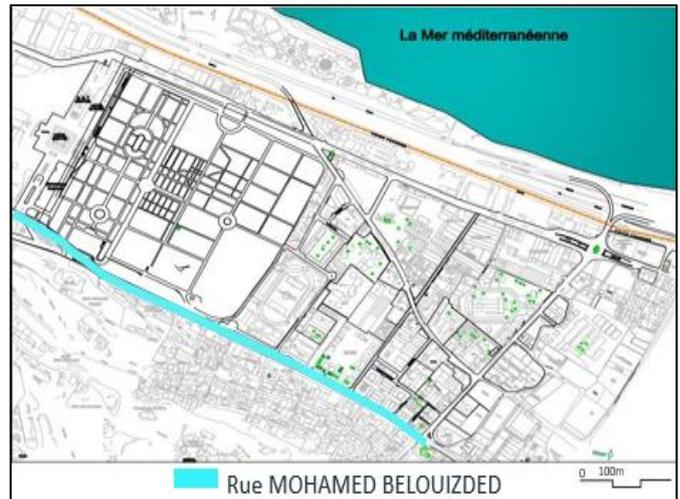


Fig. 137 Rue Mohamed Belouizded.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs

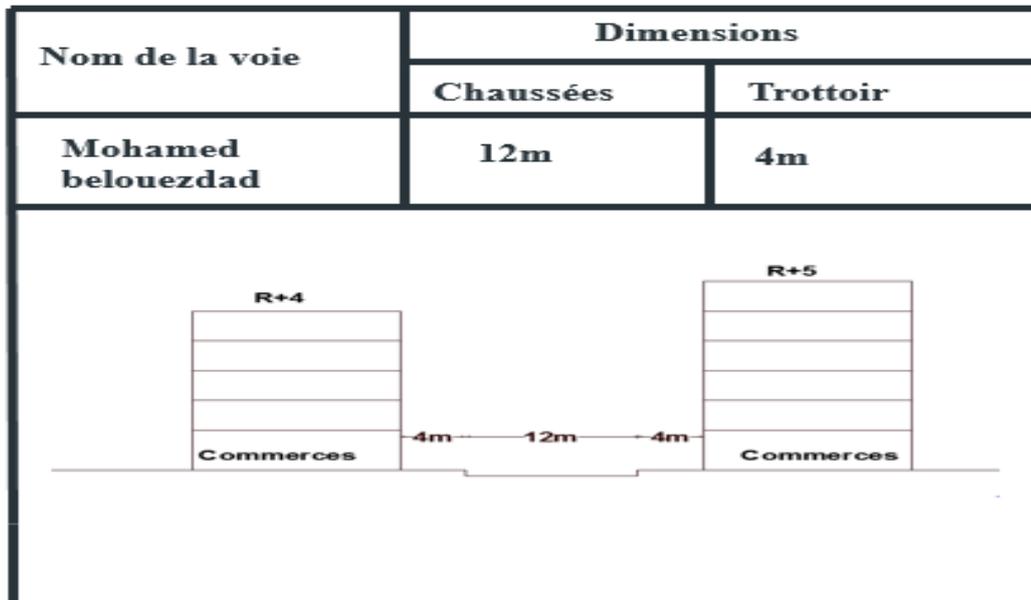


Fig. 138 Coupes
Source : Auteurs.

Constat

- Voie très fréquentée caractérisée par un flux mécanique et un flux piéton importants ;
- Voie à caractère résidentiel avec des façades d'immeubles collectifs dont les RDC sont affectées à l'urbain ;
- Voie ponctuée par des équipements publics de grande envergure à l'image du stade 20 Août, jardin d'essai, ensemble d'équipements administratifs et éducatifs ;
- Les trottoirs sont sous dimensionnés et sont accaparés soit par les commerçants ou bien utilisés comme aires de stationnements vue l'absence de ces dernières tout le long de la voie.

Les voies primaires

- **Chemin FERNANE EL-HANAFI**

Voie transversale à double sens reliant l'axe des fusillés à l'axe Hassiba Ben Bouali.



Fig. 139 Chemin Fernane El Hanafi.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs.

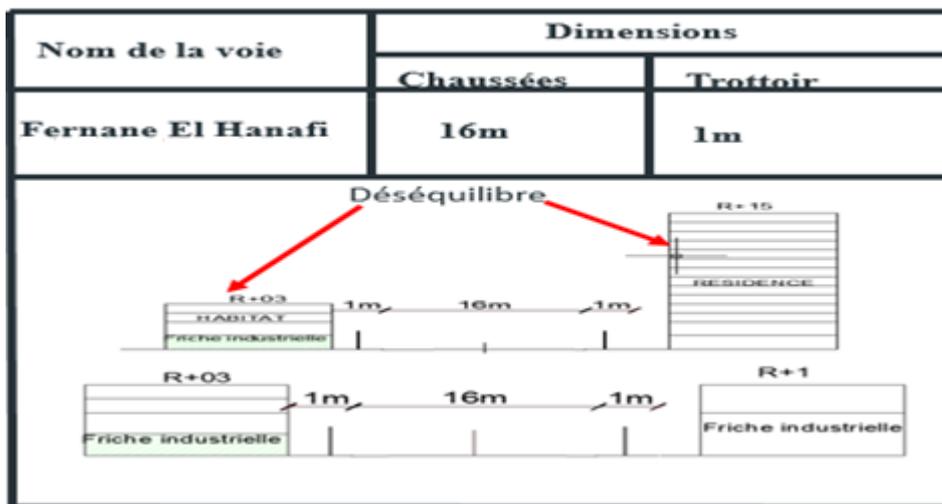


Fig.140 Coupes.
Source : Auteurs

Constat

- Voie caractérisée par un flux mécanique important cependant ce dernier n'est pas pris en charge (absence des aires de stationnements et de parkings)
- Voie à caractère essentiellement industriel dont les parois sont mal rythmées et composées d'un vieux bâti datant de l'époque coloniale.
- Voie peu vécue par le piéton car ce dernier n'est pas pris en charge.
- Les trottoirs sont sous dimensionnés et mal aménagés.
- L'absence d'équipements publics et commerciaux.

- **Chemin les fusillés**

Chemin les fusillés est un chemin très important et de grande envergure, il relie la rue Mohamed Belouizdad à la rue Hassiba Ben Bouali



Fig. 141 Chemin des fusillés.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs

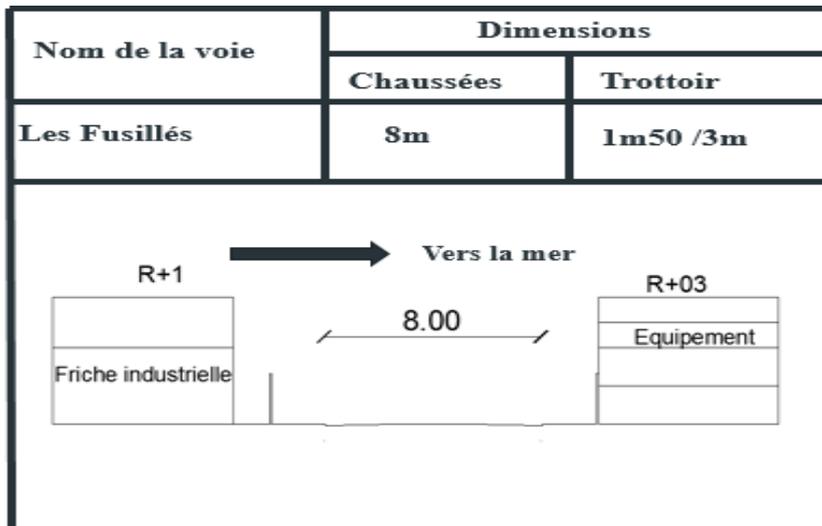


Fig.142 Coupes.
Source : Auteurs.

Constat

- Voie ponctuée par divers moyens de transport en commun (bus, Metro, tramway) est de ce fait très fréquentée par les piétons et les véhicules.
- Absence d'équipements publics et commerciaux.
- Animée par quelques activités commerciales secondaires dont la plupart sont des pâtisseries.
- Dotée d'un aménagement urbain (station tramway)
- Absence des aires de stationnement le long du chemin.

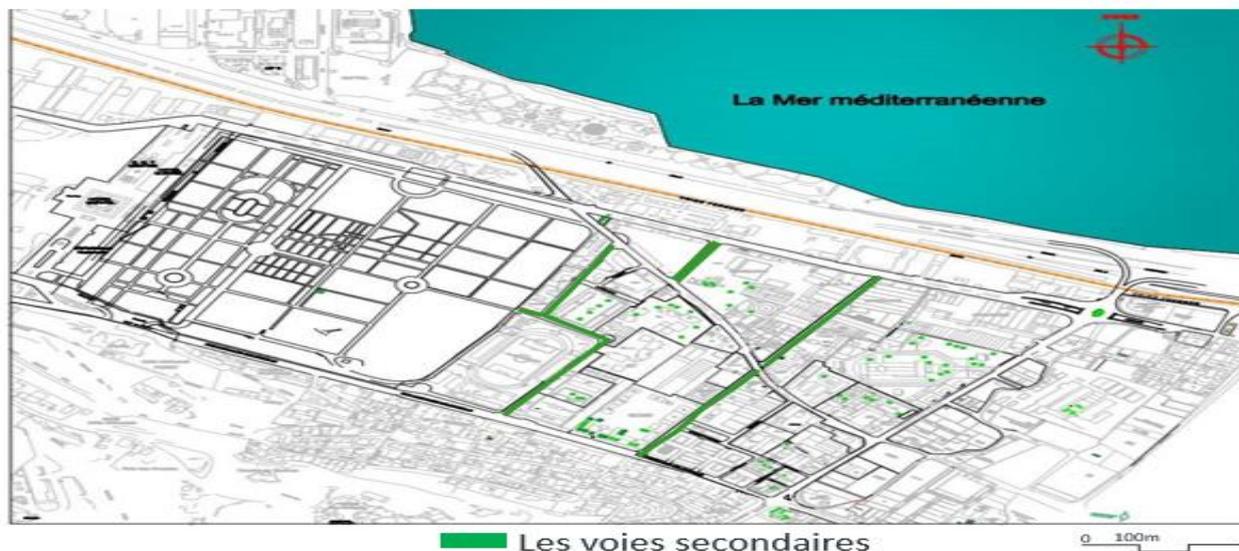
Voies secondaires

Fig. 143 Cartes des voies secondaires.

Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs

- **La rue HARIZI MOHAMED**

La rue HARIZI MOHAMED relie le chemin FERNANE HANAFIE à celui de BELOUIZDAD, elle est à vocation résidentielle (HLM HBM ponctuée par quelques équipements administratifs et éducatifs)

- **La rue BOUZID MOHAMED AREZKI**

La rue BOUZID MED AREZKI relie HASSIBA BEN BOUALI et le chemin FERNANE HANAFI, elle est à caractère industriel.

- **La rue TAKJOUT RABAH**

Rue TAKJOURT RABAH c'est une rue secondaire et étroite mais qui supporte un flux mécaniques et piéton important vu sa configuration (délimitée à gauche par le siège de l'APC et à droite par le stade 20 Août)

- **La rue DES SPORTS ET BOUALEM BOUCHAIB**

La rue des sports et la rue BOUCHAIB BOUALEM articulent entre RABAH TAKJOURT et la rue HASSIBA BEN BOUALI, elles sont à vocation résidentielle accompagnées de quelques activités commerciales secondaires.



Fig.144 Rue Harizi Mohamed.
Source : Prise par auteurs.



Fig.145 Rue Bouzid.M.A.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 146 Rue Takjout Rabah.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 147 Rue des sports.
Source : Prise par auteurs.

Les voies tertiaires

Les voies tertiaires sont les voies qui composent les ilots et qui mènent vers les habitations, elles sont à vocation résidentielle avec un RDC réservé aux commerces



Fig.148 : Rue des sports.
Source : Prise par auteurs.



Fig.149 : Rue Takjout Rabah.
Source : Prise par auteurs.

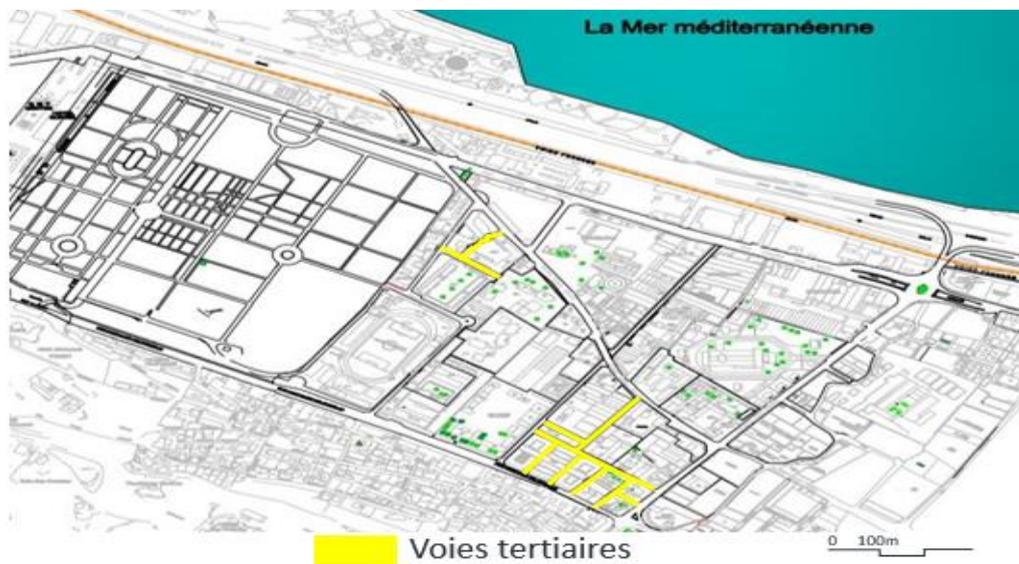


Fig.150 Voies tertiaires.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs.

Mobilité

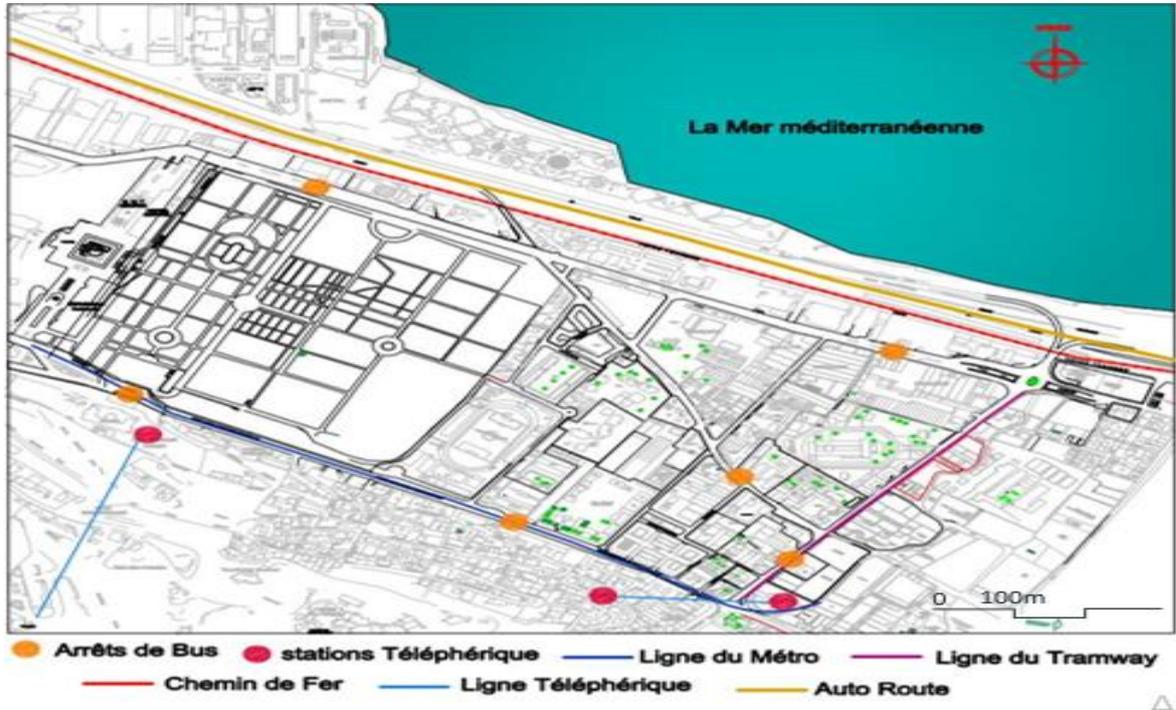


Fig. 151 Mobilités.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs.

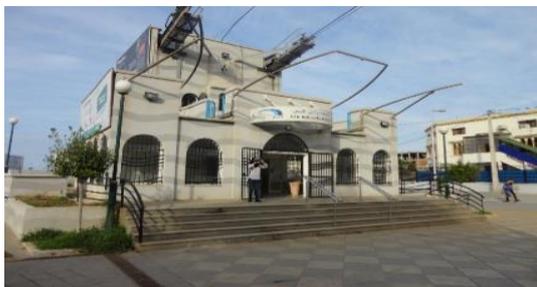


Fig. 152 Station téléphérique.
Source : Prise par auteurs



Fig. 153 Arrêt de bus les fusillés.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 154 Tramway.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 155 Train.
Source : Prise par auteurs.

Synthèse système viaire

Tous ses axes souffrent d'un engorgement de la circulation dû aux :

- Sous dimensionnement des voies
- Conflit entre la circulation mécanique et piétonne
- Inexistence des aires de stationnement.

3.3.4. Les nœuds

Les nœuds sont des points de jonctions de plusieurs voies et de concertation de plusieurs fonctions, on distingue deux types de nœuds : nœuds principaux et les nœuds secondaires.

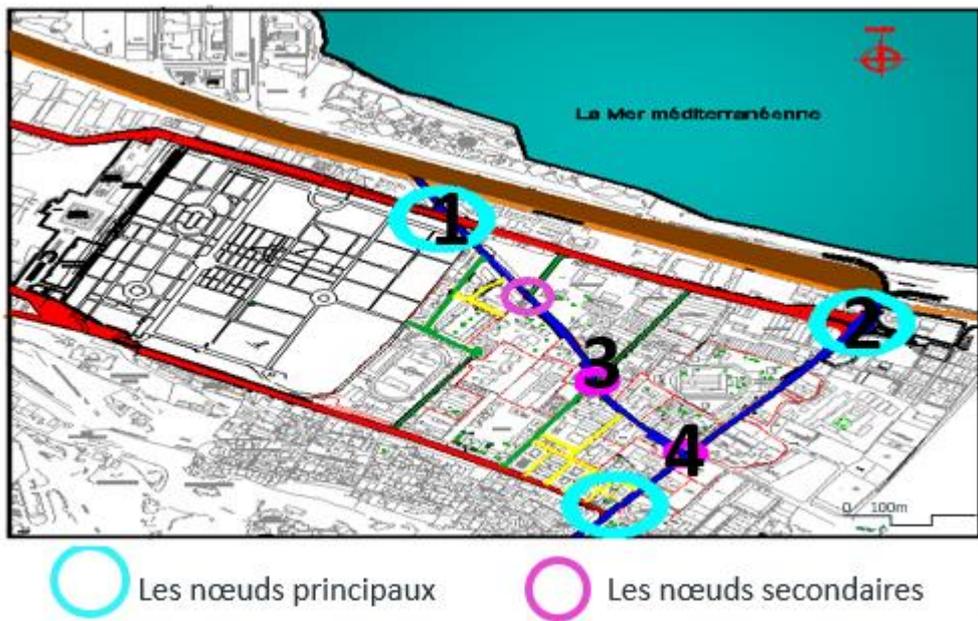


Fig. 156 Carte des nœuds.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs.



Fig. 157 Nœud (4).
Source : Prise par auteurs.



Fig. 158 Nœud (3).
Source : Prise par auteurs.



Fig. 159 Nœud (1).
Source : Prise par auteurs



Fig. 160 Nœud (2).
Source : Prise par auteurs.

- **Les nœuds principaux**

Les nœuds principaux sont des nœuds d'accès vers le quartier et sont le résultat des intersections des voies principales et primaires.

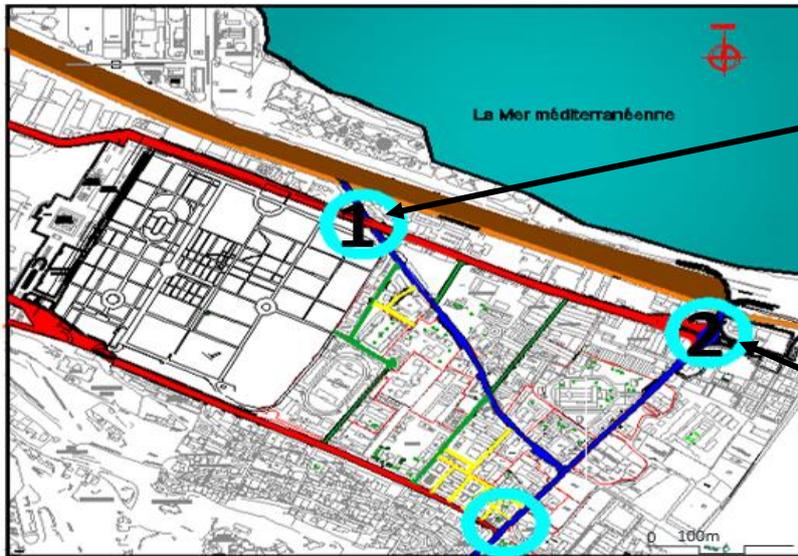


Fig. 161 Nœuds principaux.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs.



Fig. 162 Nœud (1).
Source : Prise par auteurs



Fig.163 Nœud (2).
Source : Prise par auteurs.

- **Les nœuds secondaires**

Intersection des voies primaires et secondaires, ce sont des nœuds internes et sont à l'échelle du quartier.

Aboutissement de FERNANE ELHANAFI, Rue BOUZID MOHAND AREZKI et la rue HARIZI MOHAMED

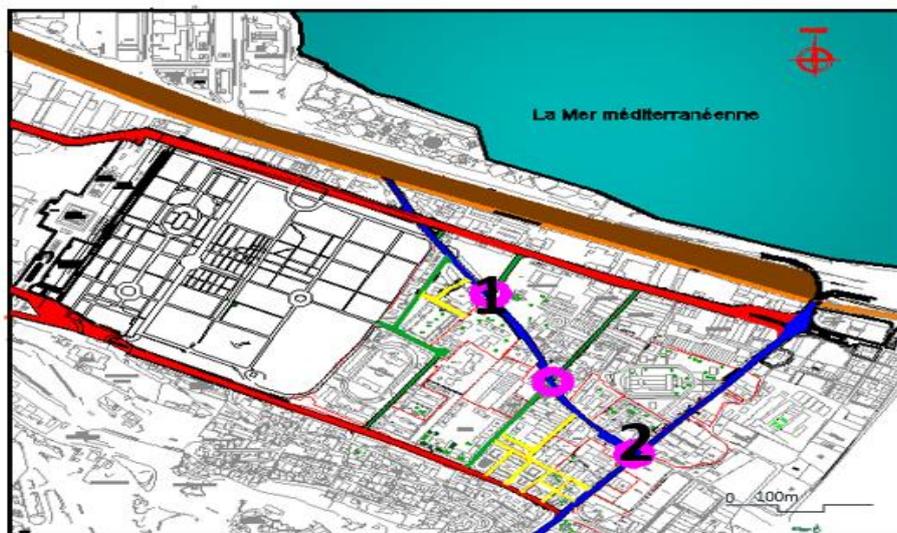


Fig. 164 Nœuds principaux.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs.

Constat

Dans notre quartier les nœuds principaux et secondaires, sont le résultat d'intersection de voies uniquement et ne remplissent aucune autre fonction, ces derniers ne sont pas matérialisés, sont exigus et souffrent d'énormes problèmes de circulation

3.3.5. Les points de repères

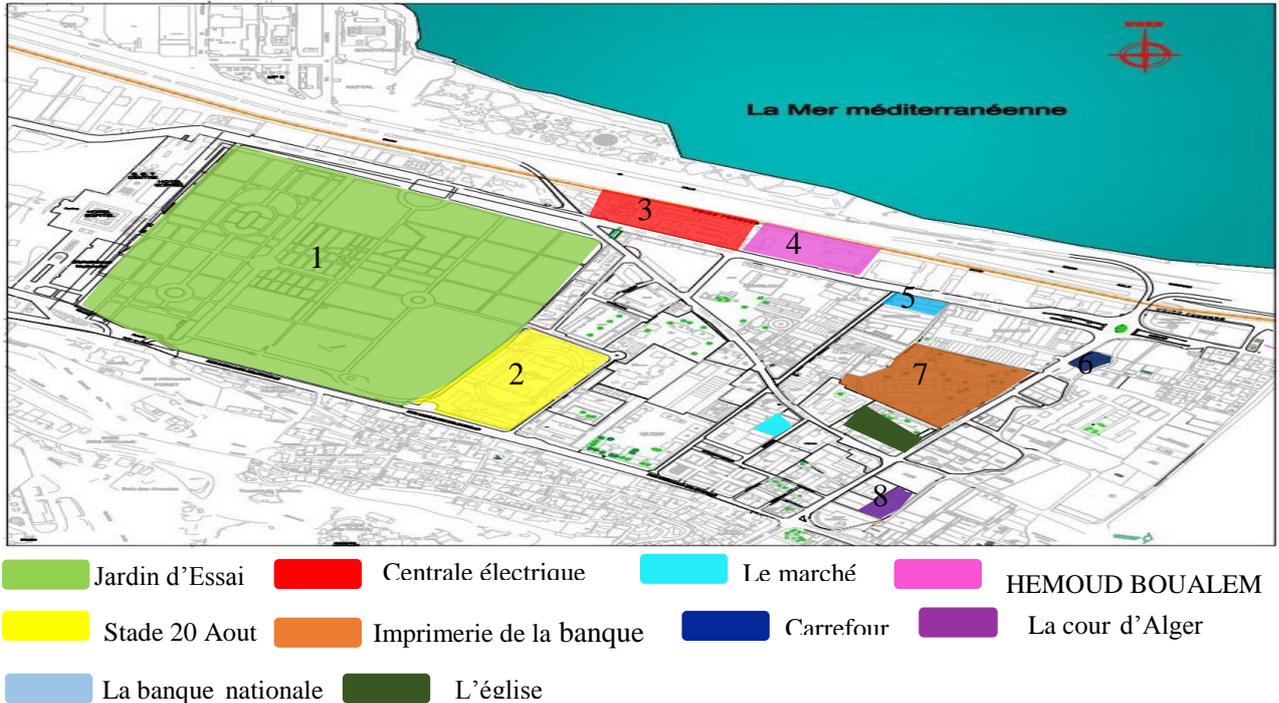


Fig. 165 Carte des points de repères.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs



Fig. 166 1-Jardin d'essai.
Source : Prise par auteurs.



Fig.167 2-Stade 20 Aout
Source : Prise par auteurs



Fig.168 3-Centrale électrique.
Source : Prise par auteurs



Fig.169 4- Hammoud Boualem
Source : Prise par auteurs



Fig. 170 5-BNA.
Source : Prise par auteurs



Fig. 171 6- Carrefour.
Source : Prise par auteurs



Fig. 172 7-Imprimerie de la banque.
Source : prise par auteurs



Fig. 173 8-Cour d'Alger.
Source : Prise par auteurs

4. L'échelle architecturale

4.1. La polyvalence



Fig. 174 Place des fusillés
Source : Prise par auteurs.



Fig. 175 Ancien souk el fellah
Source : Prise par auteurs.



Fig. 176 Place de la mairie
Source : Prise par auteurs.

La place des fusillés : un espace public polyvalent regroupe diverses activités comme : espace de rencontre, des arrêts de bus, station tramway....

Ancien Souk El Fellah : un espace dépourvu de sa fonction principale, dédié pour recevoir d'autres activités exemple des expositions collectives de peinture en 2016.

La place de la mairie : un espace dédié aux publics ponctué par quelques kiosques, aménagement pour la rencontre et l'attente

Constat

- Manque considérable d'espaces publics qui peuvent matérialiser la polyvalence d'activités et de fonctions.

4.2. Justesse visuelle



Fig.177 Skyline
Source : Prise et traitée par auteurs.



Fig. 178 Verticalité
Source : Prise et traitée par auteurs.

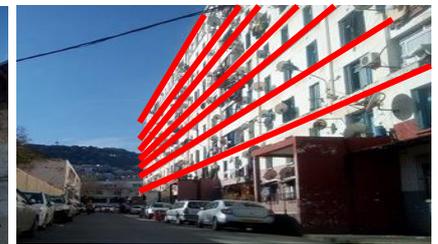


Fig.179 Horizontalité
Source : Prise et traitée par auteurs.



Fig. 180 Ouverture.
Source : Prise et traitée par auteurs.



Fig.181 Texture.
Source : Prise et traitée par auteurs.



Fig. 182 Portes.
Source : Prise et traitée par auteurs.

4.3. Les richesses visuelles



Fig.183 Bonne disposition d'ouvertures.
Source : Prise et traitée par auteurs.



Fig. 184 Contraste d'ouverture (disposition).
Source : Prise et traitée par auteurs.

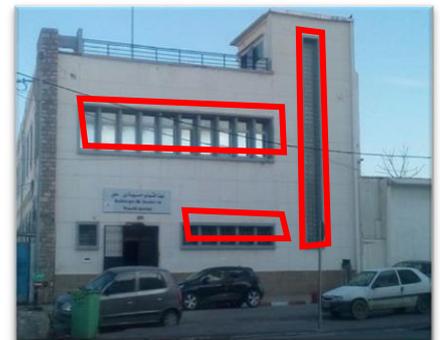


Fig.185 Contraste d'ouverture (disposition).
Source : Prise et traitée par auteurs.



Fig. 186 Contraste d'ouverture (forme et dimensions).
Source : Prise et traitée par auteurs.



Fig.187 Mauvaise répartition des ouvertures sur la façade.
Source : Prise et traitée par auteurs.

Constat

- Richesse visuelle matérialisé par le contraste des ouvertures verticale et horizontale (Fig 184/185)
- Bonne répartition des ouvertures le long des façades (cas des Fig 186/183)
- Mauvaise répartition des ouvertures : les mêmes éléments qui se répètent horizontalement et verticalement (cas de la Fig 187)

4.4. La personnalisation

La personnalisation publique dans les exemples suivant se traduit au niveau des façades :



Fig. 188 Façade d'un bâtiment collectif.
Source : Prise et traitée par auteurs



Fig. 189 Siège Hyundai.
Source : Prise et traitée par auteurs



Fig. 190 Siège Sonelgaz.
Source : Prise et traitée par auteurs

Constat

La personnalisation dans notre quartier n'est pas répandue, mise à part quelques tentatives individuelles (HYUNDAI, Sonelgaz, et quelques façades d'habitats ...)

5. Synthèse de la lecture du site et diagnostic

5.1. Identification des édifices à forte valeur patrimoniale



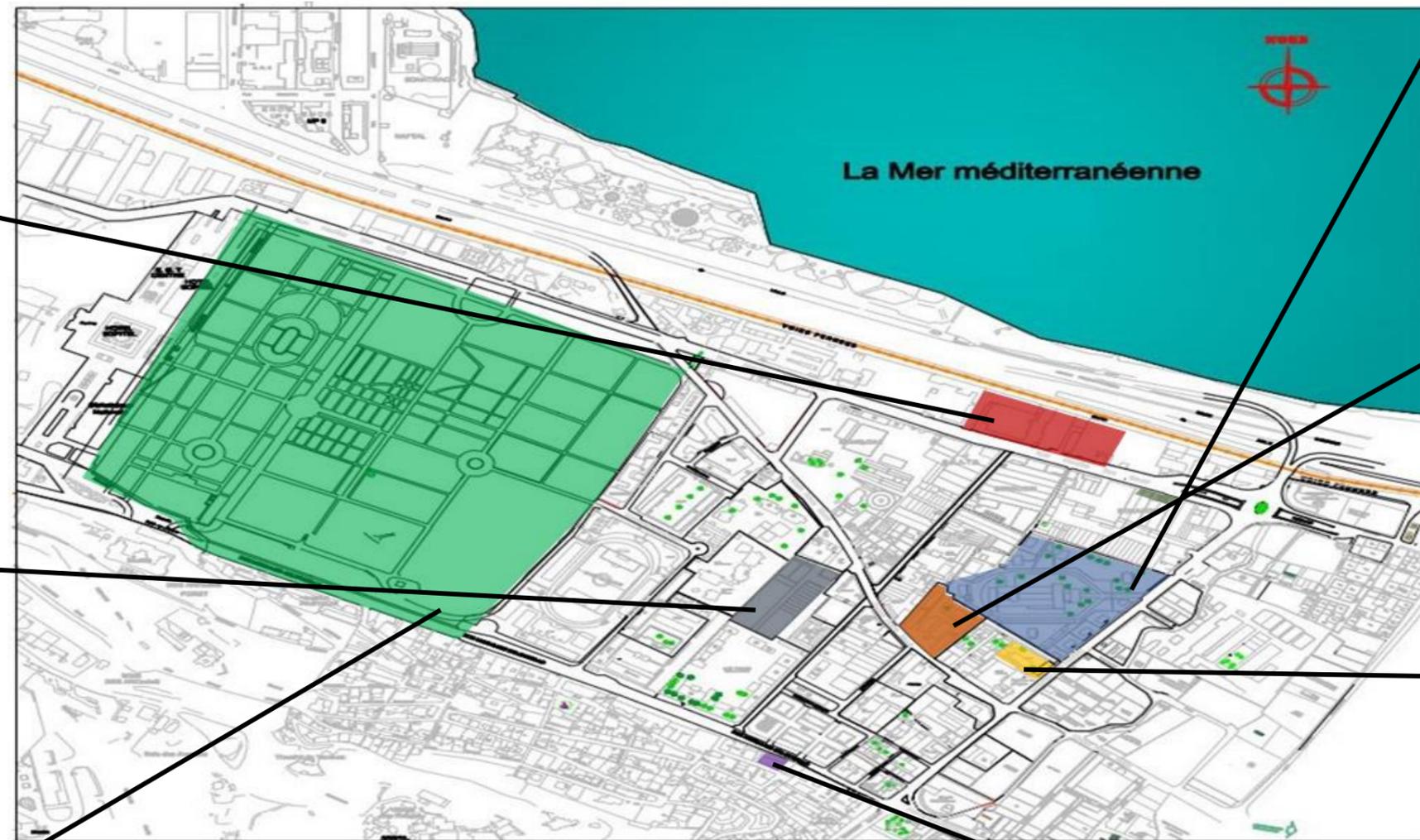
Fig. 191 Ancien bâtiment industriel.
Source : Auteurs



Fig.192: Internat du lycée technique.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 193 Jardin d'essai
Source : <http://www.alger-city.com/multimedia/photos/jardin-d-essai>



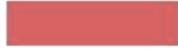
- | | | | |
|---|----------------------------------|---|--------------------------|
|  | Ancien bâtiment industriel |  | Eglise |
|  | Imprimerie de la banque centrale |  | Ancien souk el fellah |
|  | Habitat collectif |  | Internat lycée technique |
| | |  | Jardin d'Essai |

Fig.194: Les édifices à forte valeur patrimoniale.
Source : Carte du pos 2002, traitée par auteurs



Fig. 195 Imprimerie de la banque
Source : Auteurs



Fig.196 : Habitat collectif colonial.
Source : Prise par auteurs.



Fig.197: Eglise.
Source : Prise par auteurs.



Fig. 198 Ancien souk el fellah
Source : Auteurs

5.2. Potentialités du site

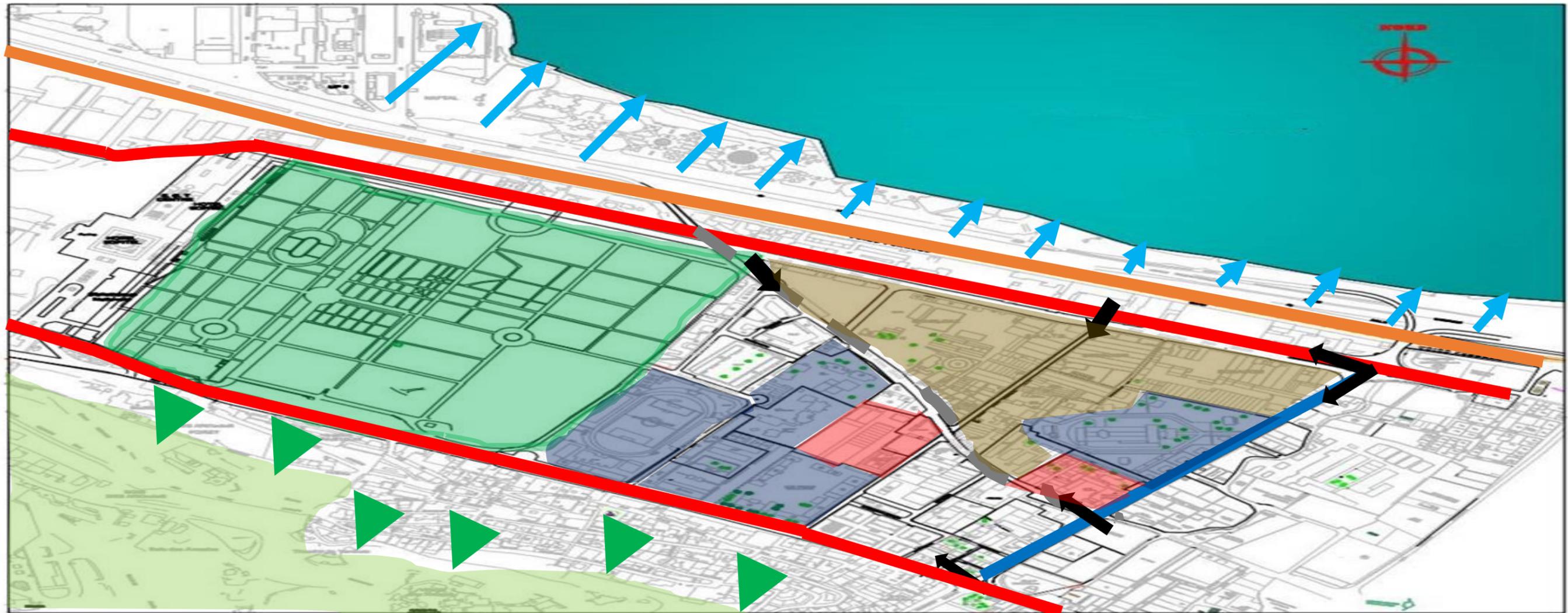
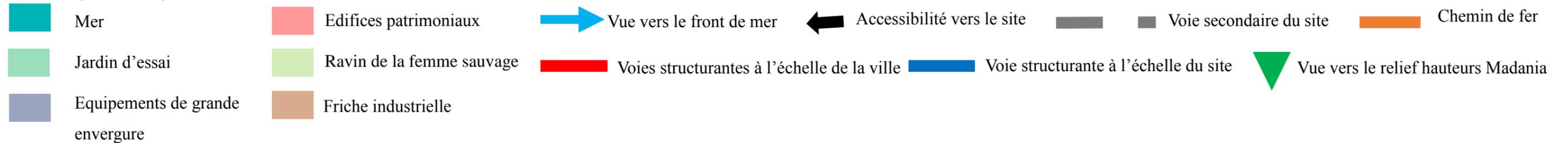


Fig. 199 Carte des potentialités du site
 Source : Carte pos 2000 traitée par auteurs



- Présence d'une infrastructure viaire de grande envergure à l'échelle de la ville, les rues principales : HASSIBA, BELOUIZDAD, LES FUSILLES, ligne tramway et métro, ce qui dote le site d'une bonne accessibilité ;
- Présence des repères et équipements divers (le stade, l'APCA, la banque nationale, centrale électrique... donc une variété d'activités et de vocation ;
- Une situation géographique favorable : centre de la capitale, sur l'étalement de la baie d'Alger, le pied du talus Ravin de la femme sauvage et la présence du jardin d'Essai dans le site ;
- Une friche industrielle d'une surface importante offrant une disponibilité foncière.

5.3. Les carences

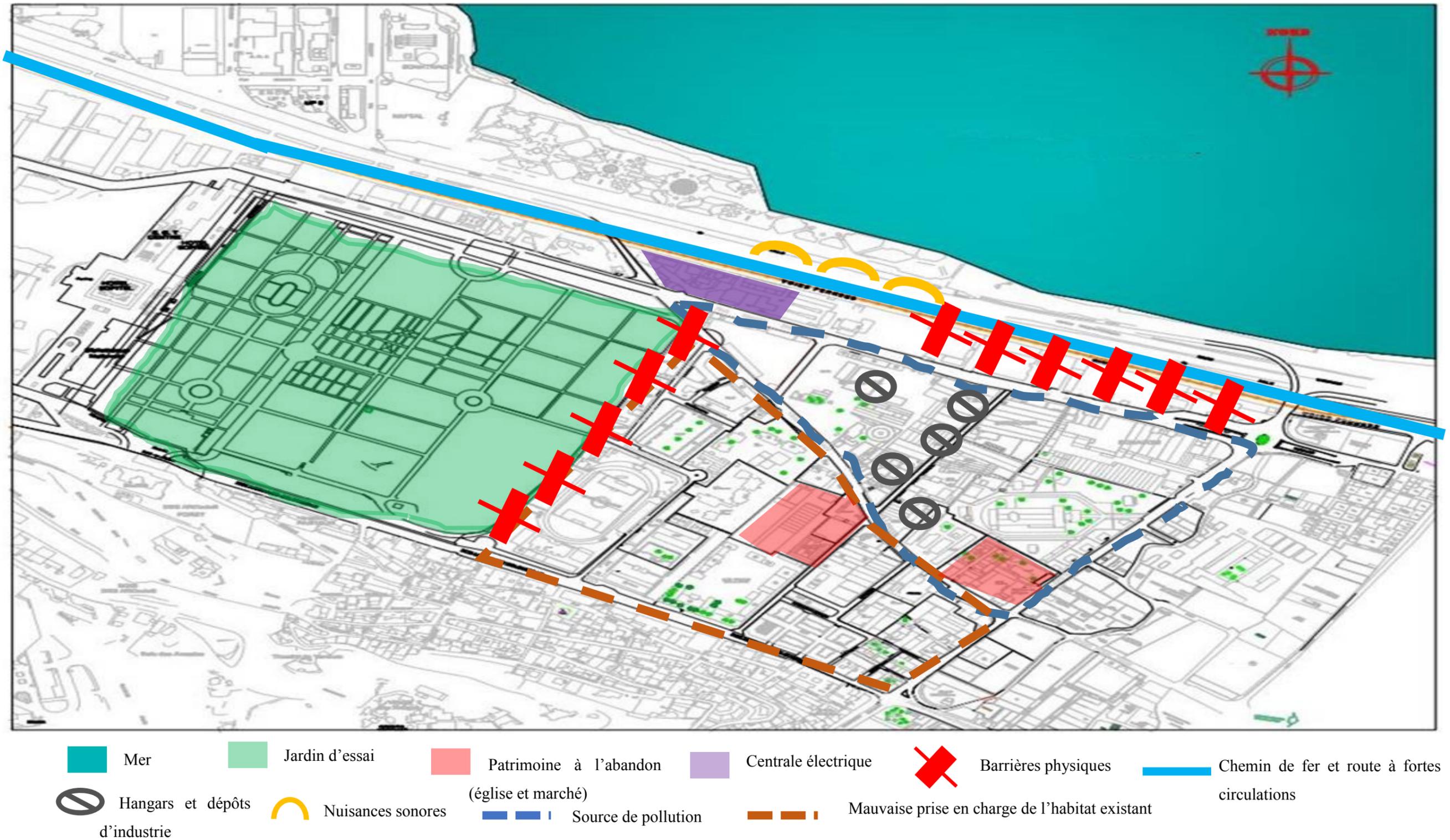


Fig. 200 Carences du site.
Source : Carte pos 2002, traitée par auteurs.

Imperméabilité physique et visuelle

- Causée par la dimension de certains ilots, et la présence de clôtures le long de ces derniers et enclavement de certaines parcelles ;
- La présence des barrières physiques telles que : les bâtiments de grande hauteur, chemin de fer, la ALN ;
- Absence d'articulation directe entre le quartier/jardin d'Essai, quartier/mer.

Variété

- Mauvaise prise en charge du patrimoine XIX^{ème} et XX^{ème} siècle (église, marché, ...) ;
- Une prédominance de l'activité industrielle et un manque considérable d'activités culturelles, commerciales, touristiques ;
- Absence d'espaces publics et de loisirs, d'échange et de récréation ;
- Précarité de l'ensemble du bâti notamment la partie industrielle ;
- Mauvaise prise en charge des parties habitat (cités, ...) ;
- Isolement des équipements éducatifs.

La lisibilité

- Manque de lisibilité à l'intérieur de la zone causée principalement par la hiérarchie des voies ;
- Incohérence dans la composition de leurs parois (façades hétérogènes : style, gabarit, état...)
- Absence d'aires de stationnements ;
- Conflits entre la circulation mécanique et piétonne ;
- Les nœuds ne sont pas matérialisés, et n'ont aucune fonction.

6. Les actions et opérations du projet urbain

6.1. Les différentes propositions

6.1.1. Propositions de l'OFARES 1991

La proposition de l'OFARES 1991, concerne l'ilot « Les Abattoirs », les opérations majeures portent sur la délocalisation des activités nuisibles, et la réaffectation de l'ilot à des activités plus appropriées.

Les Abattoirs s'organisera en quatre zones :

- Zone administrative ;
- Zone mixte (habitat, commerce) ;
- Zone mixte (habitat, équipement) ;
- Zone culturelle.

Critique

La proposition de l'OFARES tient compte d'une partie du quartier Abattoirs et néglige le reste du quartier notamment notre périmètre d'étude et le front de mer, de ce fait elle ne peut pas servir de référence à notre intervention.

6.1.2. Proposition C.N.E.R.U

Il propose :

- Une extension vers le secteur d'El HAMMA – El Annassers en suivant un schéma de centralité favorisant l'activité tertiaire afin d'alléger la tension de l'actuel centre ;
- Un réaménagement routier pour assurer la fluidité de circulation, élargissement des voies FERNANE Hanafi et Hassiba Ben BOUALI ;
- Création de deux trémies : une continuant la rue des Fusillés au niveau du carrefour ruisseau et une autre continuant la rue FERNANE Hanafi à l'intersection de la rue des fusillés ;

- Répartition du quartier en zones homogènes, autonomes et complémentaires :

- ZONE A : affectée au secteur tertiaire, aménagement des tours, bureaux et services ;
- ZONE B : programme polyfonctionnel à fort degré d'animation ;
- ZONE C : zone d'habitat collectif ;
- ZONE D : zone d'équipements ;
- ZONE E : centre des grands ensembles ;
- ZONE F : jardin d'Essai ;

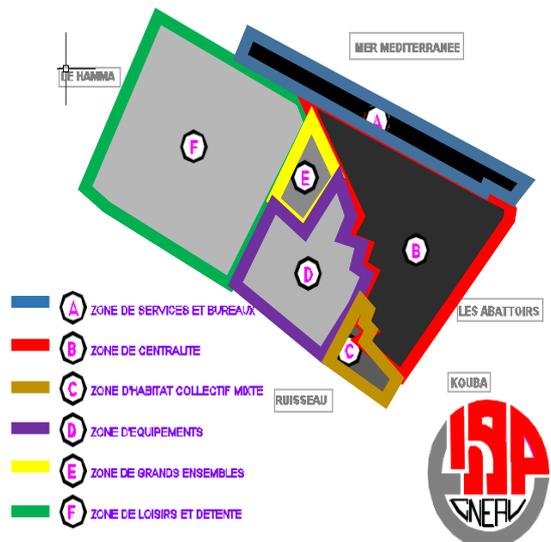


Fig.201 : Proposition du CNERU. Source Extrait du PDAU d'Alger

- Il prévoit aussi de l'habitat et un parc urbain à l'emplacement des Abattoirs.

Critique

La proposition du C.N.E.R.U est un schéma global sur tout le quartier mais il nous oriente vers le zoning urbain.

6.1.3. Proposition PDAU

Le plan stratégique propose la transformation de la ville d'Alger et ce, autour de quatre étapes :

2012-2126 ; 2017-2021 ; 2022-2026 ; 2027-2031, les actions majeures que renferme ce programme sont axées essentiellement autour des points suivants :

-étape de la structuration et l'embellissement cette dernière prévoit :

1-La reconquête du front de mer à savoir :

- Piscine de Bab El Oued ;
- Place des Martyrs et Terrasses ;
- Promenade de l'indépendance ;
- Promenade de la baie.

2- la réhabilitation du centre historique à savoir :

- Promenades ;
- Boulevards ;
- Places et placettes.

3-Restauration des équilibres écologique à savoir :

- Parc Métropolitain de Bainem ;
- Aménagements paysagers des autoroutes ;
- Périmètre d'arrêt.

4-Réaménagement de quelques quartiers autour des grands équipements en chantier

5-structuration des périphéries

6-le plan lumière, ce dernier prévoit :

- Mise en lumière des édifices ;



Fig. 202 Orientation du PDAU.
Source : Revue vie de ville

- Eclairage publics.

7- macro maillage en transport en commun d'Alger à savoir :

- Infrastructure structurante ;
- Bus ;
- Régulation ;
- Parkings.

Pour ce qui concerne notre périmètre d'étude, ce dernier occupe une position stratégique dans le schéma de cohérence de la capitale, l'option d'aménagement de ce dernier porte essentiellement sur un développement urbain équilibré qui porte essentiellement sur :

- Délocalisation des activités nuisibles, saisir l'occasion de la préséance de l'opportunité de préséance de nombreuses friches industrielles ;
- L'aménagement des rues structurantes à l'échelle de la ville mais aussi à l'échelle du quartier ;
- Articuler le renouvellement urbain du tissu ancien avec l'urbanisme aéré de la baie d'Alger, et ce par l'aménagement du front de mer en site propre franchissable, à partir du cordon de la promenade maritime.



Fig.203 Orientation du PDAU pour le quartier des Annassers
Source : Revue vie de ville

6.2. Synthèse

Malgré l'incompatibilité des orientations des différentes propositions à l'égard du quartier néanmoins ces dernières se rejoignent sur les points suivants :

- Conférer au quartier des Annassers une nouvelle image qui contribuera à rehausser l'image de la future métropole ;
- Restructurer les ilots, Sonalgaz, Abattoirs, et BNA ;

- Evacuer les activités nuisibles et requalifier l'espace récupéré pour des activités plus appropriées.

6.3. Les enjeux

- Identification des édifices à valeur patrimoniale à rénover et mettre en valeur ;
- Rétablir la relation entre le quartier des Annassers et El Hamma ainsi qu'avec le jardin d'Essai et le quartier ainsi qu'avec la mer ;
- Récupération du foncier occupé par la friche industrielle et l'affecter pour des nouvelles activités ;
- Animation des places publiques existantes et créations d'autres afin de renforcer l'ambiance urbaine et la mixité sociale.

6.4. Les actions de propositions urbaines

6.4.1. Intervention sur l'existant

- Identification des édifices à forte valeur patrimoniale (patrimoine XIX, XX^{ème} siècle) à savoir l'église, l'internat du lycée technique, le marché ... ;
- On a proposé la restauration de l'église et sa réaffectation à un usage culturel, la ponctuation de cette dernière par une place nommée « place de l'église » dédié à la rencontre, convivialité, manifestation ... ;
- Réhabilitation du siège et la place du marché ;
- Reconversion de l'internat du lycée technique en auberge de jeunes ;
- Reconversion des barres de l'habitat colonial à proximité de l'église en galeries d'arts ;
- Réhabilitation des habitats collectifs et l'affectation des RDC aux activités urbaines ainsi que l'aménagement de l'intérieur des îlots en espace vert et d'accompagnement dédiés à la récréation.

6.4.2. Les actions proposées

La Perméabilité

- Etablir un nouveau tracé des voies par le prolongement des rues : TAKDJOUT Rabah, rue des Sports, et la rue HARIZI Mohamed pour créer une articulation entre le quartier et le jardin d'Essai ;
- Etablir une nouvelle trame basée sur la création des îlots de petites dimensions.

La lisibilité

- Elargissement des axes Hassiba Ben BOUALI, les Fusillés et Fernane HANAFI pour une meilleure prise en charge des équipements proposés le long de ces derniers ;
- Privilégier les modes de transport doux ; tramway, métro, téléphérique ;
- Projection des mails piétons et des pistes cyclables pour favoriser la circulation piétonne.

La variété

L'objectif de la variété est d'assurer une diversité fonctionnelle et une mixité sociale et urbaine pour insérer le quartier dans le projet Alger métropole, pour ce, on a proposé :

- Aménagement d'un balcon maritime qui assurera l'ouverture du quartier sur le front de mer et l'articulation avec le jardin d'Essai et le quartier d'EL HAMMA. Ce dernier sera dédié aux activités d'attraction et de loisir en plein air, et cela pour renforcer la vocation touristique du quartier, l'articulation de ce dernier avec le front de mer est matérialisée par des ascenseurs panoramiques et le téléphérique ;
- Un pôle environnemental qui sera projeté à proximité du jardin d'Essai contient une école de formation en biodiversité ainsi que les espaces verts appropriés pour confirmer au quartier un caractère environnemental ;
- Un pôle d'échange et d'affaire il s'étale sur le long de l'axe Hassiba Ben BOUALI et le chemin Fernane ELHANAFI, ce dernier sera ponctué par des équipements de centralité et de grande envergure pour s'inscrire dans la dimension métropolitaine ;
- Un pôle d'échange et de tourisme à proximité du balcon maritime, le long de la rue Hassiba et du côté des fusillés ; il comporte : une gare routière, un hôtel urbain, un centre commercial, restaurant... ;
- Un pôle culturel et éducatif le long du chemin Fernane ELHANAFI à proximité de l'infrastructure éducative existante telle : médiathèque, école militaire ;
- Un pôle résidentiel comporte un habitat collectif haut standing y compris l'habitat individuel ;
- Espace publico-collectif : multiplication des espaces publics (placette, place, jardin, parc urbain ... ces espaces seront dédiés à la rencontre, convivialité, manifestation, ambiance urbaine.

Approche architecturale

Introduction

Un projet architectural dans un contexte urbain résulte souvent d'une analyse du contexte ainsi que les données du site qui constituent les premières références à partir desquelles le projet va se développer, le développement de ce dernier doit répondre à une double exigence d'une part il doit s'intégrer harmonieusement avec l'environnement urbain dans lequel il sera circonscrit, d'autre part l'adaptation de son architecture à son programme fonctionnel tout en favorisant le bien être des usagers ainsi leurs assurer un cadre de vie meilleur.

De ce fait les trois références directrices dans le processus de conceptualisation du projet architectural sont :

- Les données du site (ses potentialités et contraintes) ;
- Le programme et ses exigences ;
- Les références architecturales et artistiques.

1. Choix de l'assiette

Notre assiette d'intervention se situe dans la partie Nord du quartier des Annassers, elle est délimitée au Nord par le Belvédère Maritime, au Sud par l'axe urbain Hassiba Ben Bouali articulant entre la ville d'Alger et le quartier, ces deux limites favorisent d'avantage la parcelle d'intervention et lui confèrent un emplacement stratégique. L'assiette d'intervention est caractérisée par une forme géométrique régulière.

De par les avantages que présentent ses deux ressources, le caractère

patrimonial que recèle cette dernière ne nous laissent pas indifférent, concrétisé par la forte présence de la nature (la mer au Nord le jardin d'essai à l'Est) ainsi que le patrimoine culturel bâti.

Ces derniers, nous amènent à faire de cet ancien quartier un carrefour de convergence des cultures digne de grandes métropoles.



Fig.204 Situation de la parcelle.
Source : Auteurs

2. Choix du thème

Nous déplorons aujourd'hui un manque flagrant d'équipements qui prennent en charge la promotion et la vulgarisation de la culture notamment la culture scientifique. Nous assistons notamment à l'installation d'une crise culturelle, cette dernière touche aussi bien les anciens que les nouveaux centres, notre cas d'étude n'est pas en reste. Pour s'inscrire dans la continuité des propositions du « GPU » qui propose de classer le quartier des Annassers comme pôle à vocation culturelle, nous avons choisi de projeter un équipement qui serait un réceptacle au même temps un lieu de diffusion des cultures, en particulier celles qui seront en relation avec les Sciences et les Arts.

Pour cela, notre choix s'est porté sur une « Cité des Arts et des Science », il s'agira d'un complexe de loisirs scientifiques et culturels, un véritable lieu de diffusion, de partage et de dialogue des différentes cultures.

3. Présentation du thème

Cité des Arts et des Sciences : c'est un complexe culturel et de loisir œuvrant dans le domaine scientifique et artistique, ce dernier est ouvert au large public, il est pluridisciplinaire dans le but d'accueillir toutes les sciences et tous les arts à l'image des sciences environnementales, techniques, sculpture, peinture, gravure ...etc. Elle est polyvalente vue qu'elle est capable d'accueillir plusieurs fonctions et activités. Sa mission se résume principalement dans les points suivants :

- Diffuser la culture scientifique, environnementale, technique, artistique ...etc. ;
- Sensibiliser les citoyens sur l'intérêt porté au développement durable notamment dans ce genre d'équipement ;
- Susciter l'intérêt des citoyens pour les enjeux des sociétés liées à la culture, science, la recherche, l'environnement ... etc.

4. Les objectifs d'intervention

Notre ambition à travers ce projet va de la reconquête de l'identité culturelle à sa conservation et diffusion, nos objectifs se résument principalement dans les points suivants :

- Faire de notre équipement un projet phare qui contribuera à façonner le paysage urbain ;
- Inscrire notre projet dans le respect de l'environnement ;
- Ouvrir le projet sur son patrimoine notamment le patrimoine naturel « renforcer la direction vers la mer et le jardin d'essai » ainsi que le patrimoine culturel bâti mémoire du lieu « direction vers l'église, places ... » ;

- Renforcer la vocation culturelle du quartier et de la ville ;
- Faire du quartier des Annasers un univers qui témoignera de la pluralité de son art et de la diversité culturelle et patrimoniale d'Alger ainsi remédier à la carence culturelle que connaît notre le quartier des Annassers ainsi que la ville d'Alger.

5. Etude d'exemples de référence

5.1. Cité des sciences et de l'industrie à Paris

5.1.1. Fiche technique

- Situation : parc de la Villette au niveau de la porte de la Villette, Paris France ;
- Surface : 20000 m²(RDC) ;
- Début des travaux : 1980 ;
- Année d'ouverture : 1986 ;
- Maîtrise d'œuvre : Adrien Fainsilber.



Fig. 205 Cité des sciences, Paris.
Source : <http://www.lemoniteur.fr>

5.1.2. Présentation du projet

La cité des sciences et d'industrie de Paris est un établissement spécialisé dans la diffusion de la culture scientifique et technique, qui a pour mission de susciter l'intérêt des citoyens pour les enjeux de société liés à la science, à la recherche et à l'industrie.

La cité est un lieu univers/science qui constitue depuis sa création en 1986 une véritable passerelle entre science, société et technologie.



Fig.206: Cité des sciences et d'industrie, Paris.
Source : <http://handimobility.over-blog.com>

5.1.3. Le programme de la cité (les espaces)

La cité des sciences et d'industrie propose une offre culturelle riche de multiple en faveur d'un public de tous bagages et âges :

➤ La médiathèque

12000 m² en libre accès : des livres, des documents audiovisuels, des revues, des logiciels éducatifs... elle joue un rôle moteur dans l'important effort pédagogique pour expliquer les sciences et les techniques nouvelles au grand public.



Fig.207 : Espace médiathèque.
Source : <http://www.universcience.fr>

➤ La Géode

C'est une salle de cinéma exceptionnelle au sien du parc de la Villette, une gigantesque sphère d'acier de 36 m ; elle est d'une capacité d'accueil de 400 places, équipée d'un écran hémisphérique de 1000 m².



Fig.208: Entité Géode
Source : <http://worldtoptop.com>

➤ Le cinéma Louis Lumière

C'est la seule salle parisienne spécialisée dans la programmation de film en relief, des ciné-clubs et des spectacles audiovisuels.

➤ Le planétarium

Sous un dôme hémisphérique de 21 m de diamètre, équipé de 300 places installées dans des sièges orientables découvrant ainsi l'astronomie mise en scène.



Fig.209: Salle de cinéma Louis Lumière.
Source : <http://worldtoptop.com>



Fig.210 : Planetarium.
Source : <http://worldtoptop.com>

➤ La cité des enfants

Conçue pour éveiller les enfants au monde des sciences et des techniques, répondre à leurs questions, susciter chez eux le désir de la découverte, le goût de la lecture et de la recherche documentaire.



Fig.211 : Cité des enfants.
Source : <http://www.universcience.fr>

➤ La cité des métiers

Lieu d'information sur l'emploi, les formations, les métiers... (Voir fig212)

➤ La cité de la santé

Située à l'entrée de la médiathèque du grand public, c'est un espace d'information sur tout ce qui concerne la santé. (Voir fig. 213)



Fig.212 : Cité des métiers.
Source : <http://www.universcience.fr>



Fig. 213 Cité de la santé
Source: www.universcience.fr

➤ Le centre commercial Vill'Up

Ouvert en 2016, restaurants, boutiques, cinéma ...



Fig.214 : Centre commercial vill'up.
Source : <http://www.universcience.fr>



Fig.215 : Vue intérieur du centre.
Source : <http://www.universcience.fr>

➤ Le fonctionnement (lecture des plans)

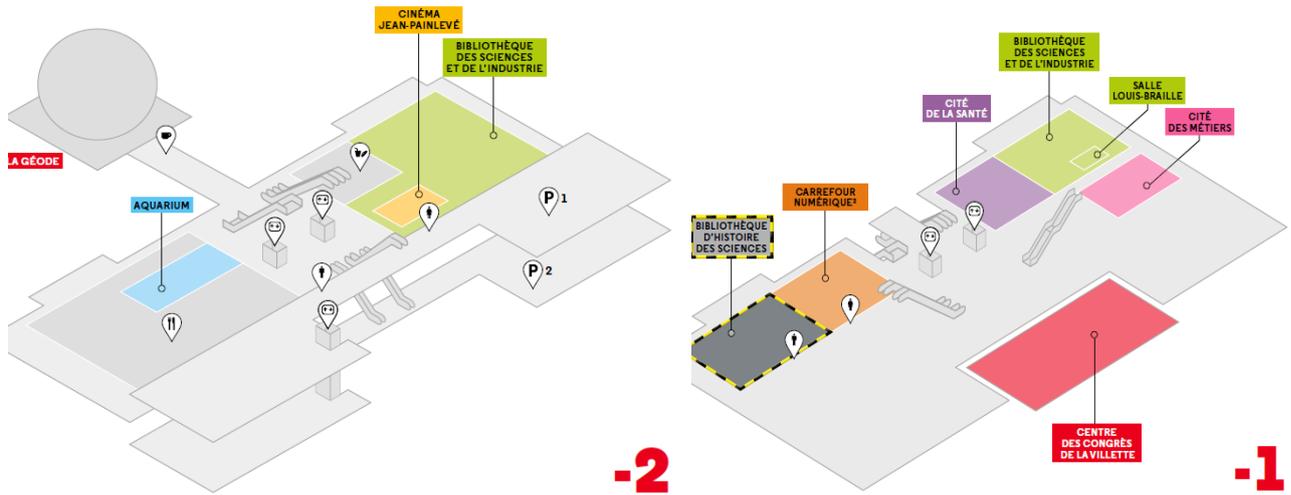


Fig.216 : Plan sous-sol -2.
Source : <http://map-of-paris.com>

Fig.217 : Plan Sous-sol -1.
Source : <http://map-of-paris.com>

sciences et d'industrie (qui est à double niveau).

- Sous-sol-1 : comporte la cité de la santé, centre des congrès de la villette, la cité des métiers, bibliothèque d'histoire des sciences, cinéma Louis Braille.

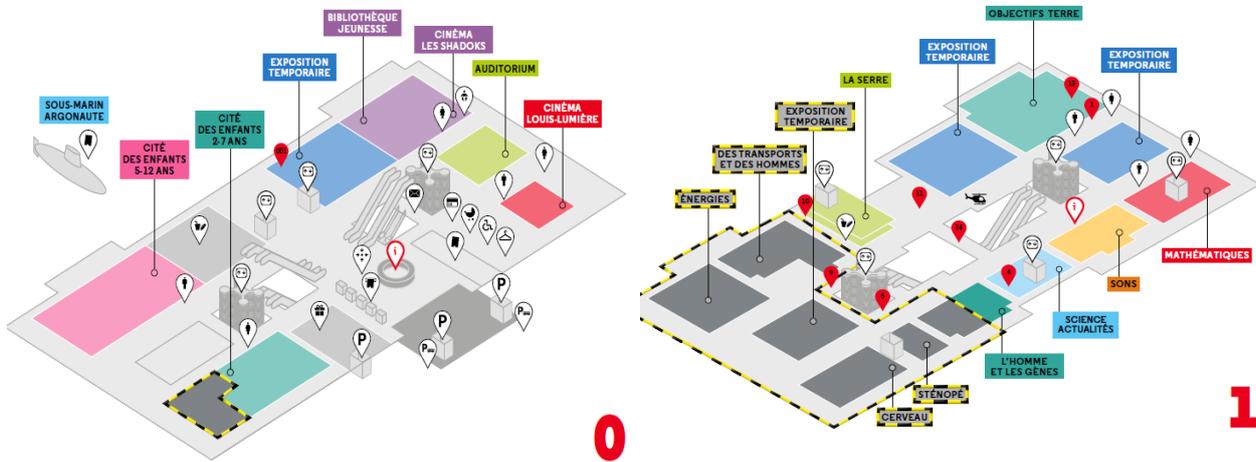


Fig.218: Plan RDC.
Source : <http://map-of-paris.com>

Fig. 219: plan niveau R+1.
Source : <http://map-of-paris.com>

- Le RDC : Entité enfants, espace exposition temporaire, auditorium, salle de cinéma, bibliothèque jeunesse.
- Le niveau R+1 : est un espace purement scientifique : transport, énergie, actualité.
- Le niveau R+2 : comporte des espaces d'exposition temporaire, planétarium.

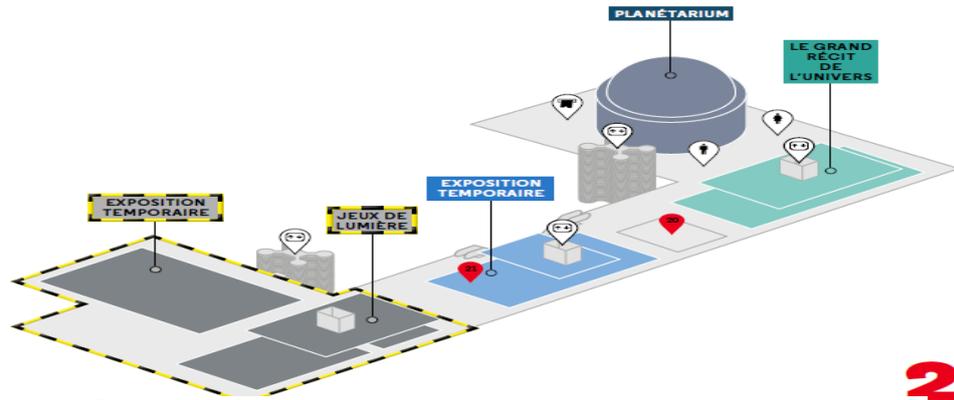


Fig. 220 : plan niveau R+2.
Source : <http://map-of-paris.com>

5.1.4. Les concepts du projet

➤ Le Contraste

Entre un parallélépipède monumental (250m, 150m, 50m de haut) et la sphère de 36m de diamètre.

➤ Marquer l'environnement

Par l'utilisation des éléments de rappel du paysage, plus précisément l'eau qui fait miroiter le bâtiment et la géode.

➤ Transparence des façades

➤ Un parc paysagé pour articuler entre les différentes entités.

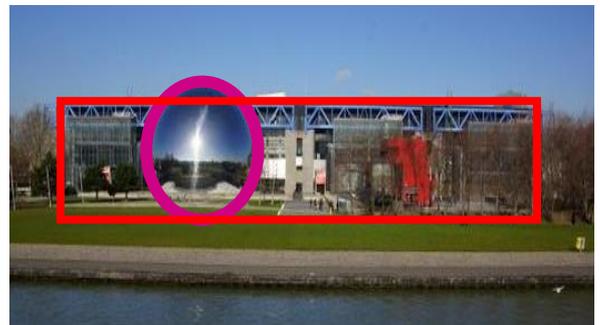


Fig. 221 : Façade principale de la cité.
Source : <http://worldtoptop.com> traitée par auteurs.



Fig.222: Aménagement extérieur de la cité.
Source : <http://sortir.telarama.fr>



Fig.223 : Façade Principale de la cité des sciences, paris.
Source : <http://sortir.telarama.fr>.



Fig. 224 : Façade latérale de la cité des sciences, paris.
Source : <http://sortir.telarama.fr>.

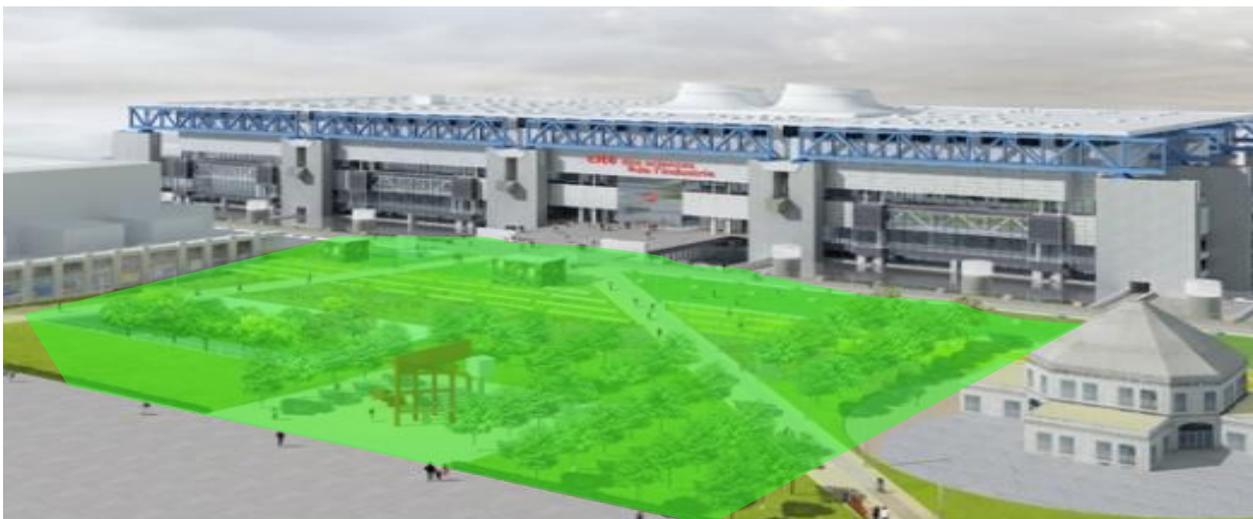


Fig. 225: Parc paysagé, cité des sciences paris.
Source : <http://www.eutouring.com>

5.2. Cité des arts et des sciences Valence Espagne

5.2.1. Fiche technique

- Situation : Valence Espagne ;
- Surface : 350000m² ;
- Début des travaux : 1996 ;
- Année d'ouverture : 16 Avril 1998 ;
- Maîtrise d'œuvre : Santiago Calatrava et Felix Candela.



Fig.226 : Cité des Arts et des Science, Valence.
Source : <https://fr.wikipedia.org>

Situation

La cité des arts et des sciences se trouve à l'extrémité Est des jardins de Turia, le projet s'étale sur une large bande de dégradé de Valence. Son emplacement se trouve sur le côté droit du dernier tronçon de l'ancien fleuve Turia, Valence Espagne.



- La cité des arts et des sciences
- Les jardins Turia

5.2.2. Présentation du projet

La cité des arts et des sciences est l'un des lieux touristiques les plus visités à Valence, elle est composée de (06) grandes entités : L'Hémisphérique, l'Umbracle, le musée des sciences prince Phillip, l'Océanographique et le palais des arts la Reine Sophia et l'Agora.

Fig.227: Situation de la cité des arts et des sciences.
Source ; Google earth, traitée par auteurs

Un complexe parmi les plus fascinants du monde, elle s'organise autour de trois thématiques principales : les arts, les sciences et la nature.

5.2.3. Le programme (les espaces)

La cité des arts et des sciences de valence s'organise autour de 6 entités principales à savoir :

- Palais des arts de la reine Sophia ;
- Umbracle ;
- Musée des sciences prince Phillip ;
- Océanographique ;
- L'Agora ;
- Hémisphérique.



Fig.228: Plan d'ensemble de la cité.
Source : <http://cityinsider.xyz>

Nous allons dans ce qui suit présenter les différentes entités :

➤ Le palais des arts la reine Sophia

C'est le bâtiment principal du complexe, représente la diffusion de musique, de danse et de théâtre.

Le bâtiment dispose de 37000 m² et de 70 m de haut, constitué de 04 entités : la salle principale, l'Aula Magistral, un amphithéâtre et théâtre de chambre.



Fig.229: Palais des arts la reine Sophia.
Source : <https://fr.wikipedia.org>.

➤ L'Umbracle

Il s'agit d'une structure allongée qui forme un espace en plein air, il abrite toute la végétation de la région de Valence (le romarin ; la lavande, le palmier... ainsi que la visite des sculptures contemporaines.



Fig.230: L'Umbracle.
Source : <https://fr.wikipedia.org>.

➤ Musée des sciences prince Phillip

Se développe sur trois étages, il offre diverses expositions interactives consacrées à la science et la technologie.

Le RDC : est réservé à l'exposition temporaires, quelques magasins, restaurants ... il abrite également des ateliers scientifiques tout public.



Fig.231: Musée des sciences prince Phillip.
Source : <https://fr.wikipedia.org>.

➤ L'Océanographe

Le plus grand aquarium en Europe, ses ambiances marines différentes permettent d'observer près de 45000 exemplaires de 500 espèces différentes telles que ; les dauphins, les peignions, les requins...etc.



Fig.232 : L'océanographe.
Source : <https://fr.wikipedia.org>.

➤ L'Agora

C'est le bâtiment le plus récent de la cité des arts et des sciences, c'est un espace polyvalent où sont organisés les événements de tout type. Il n'est généralement pas ouvert au public et ne peut pas être visité.



Fig.233 : L'Agora.
Source : <http://fr.wikipedia.org>.

➤ L'Hémisphérique

Un espace technologique et pédagogique avec des salles de cinéma, les médias audiovisuels, les dernières technologies et un planétarium.



Fig.234 : L'Hémisphérique.
Source : [Source : https://fr.wikipedia.org](https://fr.wikipedia.org).

5.2.4. Les concepts directeurs du projet

➤ Organisation linéaire

Dans la continuité de l'axe urbain qui structure la ville de Valence.



— L'axe urbain de la ville d valence
Fig.235 : organisation de la cité.
Source : <http://iberikabcn.blogspot.com>

➤ Une ville dans une ville

Un projet majestueux qui englobe diverses disciplines Valencienne.

➤ Le respect de la tradition Mer et lumière

Un mélange de bleu et de blanc (présence de l'eau par tout dans le projet)



Bleu : l'eau Blanc : matériaux

Fig.236: concept de la lumière.
Source : <http://fr.wikipedia.org>.



Le projet dans la ville de valence

Fig.237: Concept ville dans une ville.
Source : <http://google.earth.fan.free.fr>.

6. Synthèse

L'analyse des différents exemples relatifs à notre thématique nous a permis de ressortir un glossaire de concepts et exigences relatif à notre thématique. Ces derniers constituent pour nous un support important et prépondérant à prendre en considération lors de la conceptualisation de notre projet, et seront définis dans les points ci-dessous.

7. Programmation

Entité	Niveau	Espace	Surface
Arts et diversités	RDC	Espace exposition	623 m ²
		Cafeteria	120 m ²
		Réception	20 m ²
		Stockage	60 m ²
		Sanitaires	30 m ²
		Bureau directeur	18 m ²
		Bureau comptable	14 m ²
		Accueil	10 m ²
		Salle d'attente	20 m ²
		Sanitaires	09 m ²

	Niveau 01	Salle polyvalente	400 m ²
		Espace exposition	900 m ²
		Salle peinture	60 m ²
		Salle sculpture	60 m ²
		Salle gravure	60 m ²
		Espace recherche	100 m ²
	Niveau 02	Aire de jeux	95 m ²
		Hall/réception	100 m ²
		Infirmierie	65 m ²
		Surveillance	30 m ²
		Espace lecture	300 m ²
	Niveau 03	Orientation	25 m ²
		Espace lecture	350 m ²
Géode (le grand récit de	Sous-sol	Espace exposition	400 m ²
		Espace consommation	220 m ²
		Aquarium	320 m ²
		Salle de spectacle	260 m ²
		Sanitaires	30 m ²
		Parking (double niveau)	1500 m ²
		68pls	
	RDC	Espace consommation	40 m ²
		Ascenseur	07 m ²
		Billetterie	02 m ²
		Sanitaires	09 m ²
		Réception	1.5 m ²
	Niveau 01	Espace exposition	250 m ²

		Salle simulation	30 m ²
		Sanitaires	09 m ²
	Niveau 02	Planétarium	300 m ²
Environnement	RDC	Accueil	66 m ²
		Espace consommation	50 m ²
		Espace d'exposition floral	500 m ²
		Boutiques	23 m ² (*5)
		Bureaux d'administration	80 m ²
	Niveau 01	Salle polyvalente	140 m ²
		Salles thématiques	55 m ² (*4)
		Espace détente	135 m ²
		Laboratoires de recherches	47 m ² (*4)
Vestiaire		30 m ²	
Sanitaires		40 m ²	
	Espace exposition	500 m ²	
Niveau 02	Bibliothèque	800	

8. Conceptualisation

« Le concept est défini comme étant une réflexion qui assemble, combine ou intègre plusieurs éléments (ces éléments peuvent être des idées, des notions, des pensées, des observations), pour former un ensemble ou un tout cohérent ».¹²

« Pour exprimer des émotions, des intuitions ou des pensées intellectuelles dans l'architecture, il faut d'abord partir à la recherche d'idées et de concepts, en d'autres termes, il faut trouver le thème celui de l'abstraction dans le sens de l'invention et de la découverte de concepts et de principes formels d'ordonnance »¹³

¹² (Snyder et cétones, 1979).

¹³ M.Ungers, la nouvelle abstraction. TA 368

Les concepts sont une sorte d'assise théorique qui accompagne le processus de formalisation du projet architectural, ces derniers permettent de justifier et d'appuyer urbaine et la réflexion.

8.1. Glossaire des concepts

- Perméabilité : la perméabilité physique est la qualité conférée à un site, elle se traduit par le nombre d'alternatives offertes à un usager pour se déplacer d'un point à un autre faisant ainsi du site un environnement réceptif. La perméabilité visuelle quant à elle favorise la continuité visuelle d'un point à un autre sans avoir à se déplacer.

- Continuité : ce concept nous permettra de relier le projet à son contexte immédiat, ainsi favoriser une corrélation entre intérieur et extérieur et entre dedans et dehors que ce soit visuellement (parcours visuel afin de découvrir l'espace avant même d'y pénétrer) soit par le prolongement des axes urbains existant à l'intérieur du projet afin de matérialiser la continuité physique.

- Alignement : ce concept joue le rôle de structuration des limites de l'îlot. Et ce afin de renforcer la continuité avec l'urbain et assurer l'intégration du projet dans son environnement. Comme dit Richard Meier « *Il faut adopter une forme qui entretient une relation urbaine avec le contexte* »¹⁴.

- Géométrie : « *Les tracés géométriques sont superposés et se rejoignent pour donner naissance à un langage architectural plus riche et un ordre spatial plus dynamique* »¹⁵.

- Seuil : par son image de marque ; notre projet serait une séquence importante dans le passage urbain, représentant ainsi une porte d'accès, ou d'une autre façon un moment de seuil au quartier ce dernier permet également la distinction mais aussi le passage de l'intérieur vers l'extérieur.

- Hiérarchie : ce dernier assure le passage de l'échelle du public à l'échelle semi privé et ce que 3 niveau :

- Niveau urbain : marqué par la continuité de la relation entre urbain et projet à travers la galerie commerciale ;
- Niveau collectif (dédié au large public) : il s'agit d'espaces de regroupement, exposition, consommation, d'échange ;

¹⁴ Parole de Richard Meier

¹⁵ Ricard Meir

- Niveau semi –privé (dédié un public spécifique) : il s’agit de l’espace dédié aux chercheurs, artisans, lecteurs ...etc.

- Découverte : le principe est de veiller à ce que le tout ne soit pas donné d’un seul coup.

- Transparence : expression formelle de l’ouverture du projet et de son thème au grand public, elle matérialisera l’idée de la vitrine culturelle de notre équipement, mais aussi favoriser l’interpénétration des espaces entre intérieur et extérieur. Dans notre projet la transparence permettra aussi l’ouverture du projet sur son patrimoine aussi bien naturel (mer/ jardin d’essai) que sur patrimoine culturel bâti (mémoire des lieux). Cette dernière sera matérialisée dans notre projet à deux niveaux :

- Relation intérieur extérieur : par l’utilisation des façades entièrement vitrée, murs rideaux et ce afin d’assurer la continuité visuelle notamment avec la mer et le jardin d’essai ;
- A l’intérieur des espaces : cette dernière se résume dans la communication continue entre les usagers à l’intérieur du projet.

- Fragmentation : désigne le fait de diviser un objet complet en plusieurs parties bien distinctes « De forme, fonction, et d’usage » ce concept nous permet d’avoir des espaces, des parcours intérieurs, différentes entités, et surtout d’assurer l’interpénétration entre les différentes parties du projet.

- Articulation : ce concept permet de relier les différentes entités du projet fragmenté. Ce concept sera matérialisé par :

- Des vides : notamment au niveau des RDC et ce afin d’assurer une articulation formelle entre les différentes entités du projet et créés des séquences et des parcours ;
- Par des éléments de structure : afin d’avoir l’unité de l’ensemble du projet.

- Flexibilité : « *Aptitude d’un espace construit à se plier à une utilisation évolutive ou différente* ¹⁶ ». Cette dernière devrait répondre aux exigences de confort et de rentabilité. Ce concept sera matérialisé dans notre part par l’utilisation des espaces et aménagements flexibles susceptible de se transformer comme espace polyvalents pouvant servir à accueillir différentes activités.

¹⁶ Définition selon le dictionnaire Larousse en ligne.

9. Idéation et formalisation

« J'ai l'habitude bonne ou mauvaise de commencer à travailler un projet à partir de sa philosophie, son contexte ou de son environnement »¹⁷.

En effet l'idée directrice de notre projet découle d'une réflexion portée essentiellement sur les données liées au site et son environnement immédiat mais aussi sur les données du programme en s'appuyant sur des exemples de références.

10. Genèse du projet

Le processus d'élaboration de notre projet se déroule suivant 7 étapes :

1ere étape : Détermination de la parcelle et les axes structurants du projet.

La parcelle d'intervention est de forme régulière d'une superficie de 10040m².

Les axes structurant du projet sont :

→ Axe qui symbolise le jardin d'essai (volonté de lui donner un caractère environnemental) ;

→ Axe vers la mer ;

→ Axe qui symbolise l'ouverture du projet vers son environnement immédiat (mémoire des lieux, monuments à classer, église, site industriel ...).

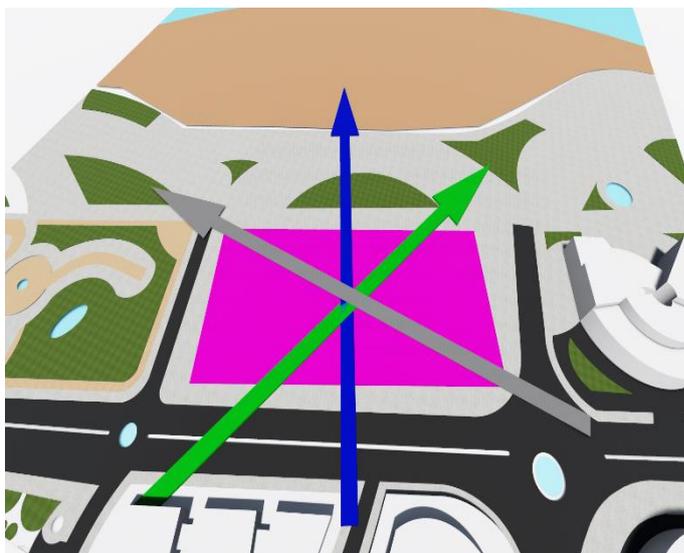


Fig.238: Etape 1 détermination des axes structurants du projet.
Source : Auteurs

¹⁷ Paroles de Ronzo Piano.

2ème étape : Alignement et occupation totale

Effectué dans un souci d'intégration à l'urbain, ce dernier joue un rôle de structuration de l'ilot et ce afin de renforcer la continuité avec l'urbain ce dernier nous a permis d'avoir le maximum de façades qui seront ouvertes sur l'environnement immédiat à savoir la mer, le jardin d'essai la mémoire des lieux ...

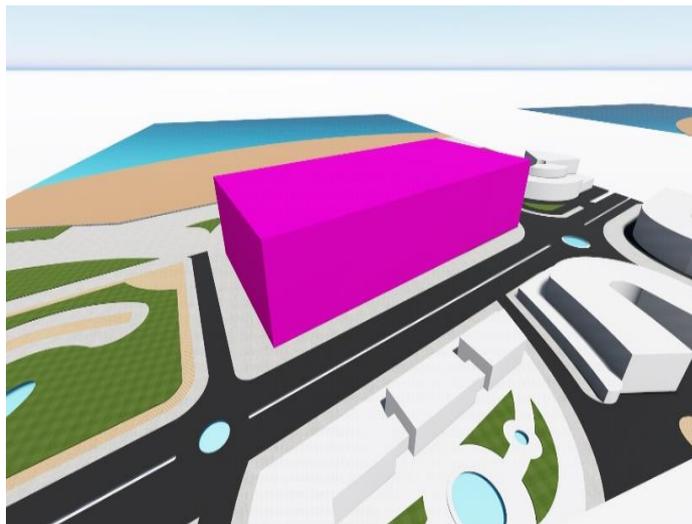


Fig.239: Etape 2 Alignement.
Source : Auteurs.

3ème étape : Fragmentation

Le but de la fragmentation du projet et de matérialiser et renforcer les actions et privilégier certains axes à savoir « l'axe du jardin d'essai » ainsi la création d'un parcours intérieur qui prendra en charge la mémoire et l'historique du site, mais aussi avoir des entités distinctes pour chaque thématique.



Fig.240: Etape 3 : Fragmentation.
Source : Auteurs.

4ème étapes : orientation des volumes

C'est l'étape de développement de la forme des entités du projet, cette dernière est matérialisée par les changements de direction, les deux volumes amorce à même le sol pour la continuité des espaces publics, le corps de ses entités s'élève pour assurer l'articulation et la relation de ses entités avec le contexte immédiat « La mer, le jardin d'essai, mémoire des lieux... ».

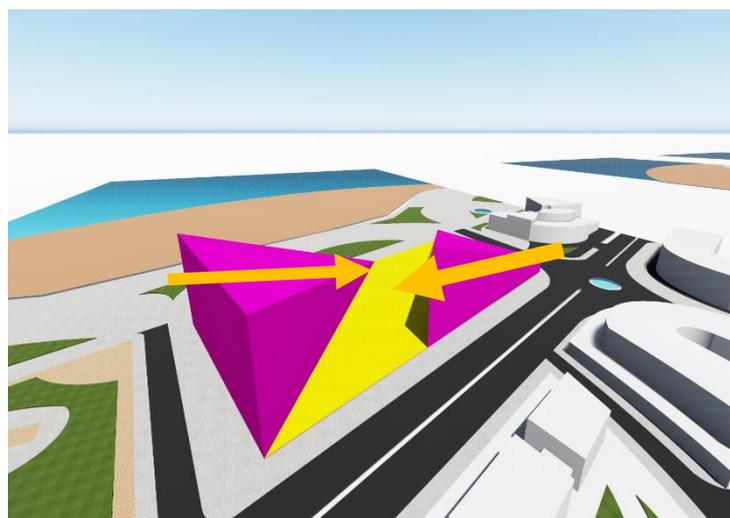


Fig.241: Etape 4 orientation et changement de direction.
Source : Auteurs.

5^{ème} étape : Centralité

La matérialisation du concept de la centralité et ce par un volume circulaire « Géode » issu de l'intersection des 3 axes définis au préalable, ce dernier est conçu dans un souci de construire un cœur central du projet autour duquel graviterons les autres entités ainsi assurer une flexibilité, perméabilité, fluidité du projet. (Exigence thématique).

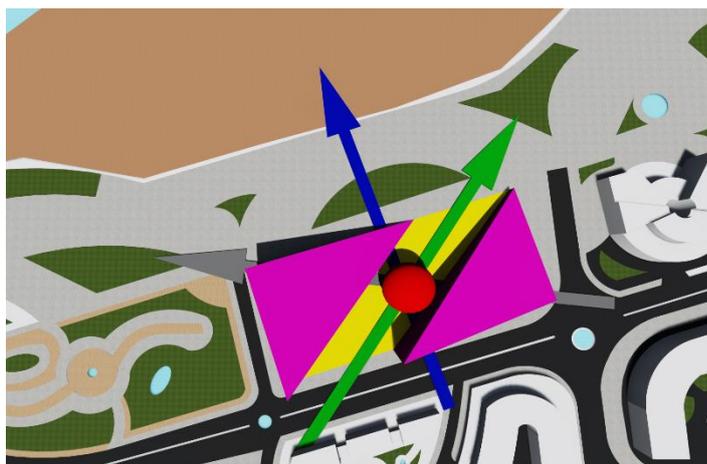


Fig.242 : Etape 5 centralité.
Source : Auteurs.

6^{ème} étape : Soustraction et imbrication des volumes

Soustraction d'une partie des volumes et ce pour deux raisons :

- Marquage et matérialisation du seuil projet/quartier dans un cadre d'intégration et d'interpénétration ;
- Libérer le sol pour les espaces extérieurs (des espaces d'activité à l'extérieur, exposition en plein air, jardin, placette...).

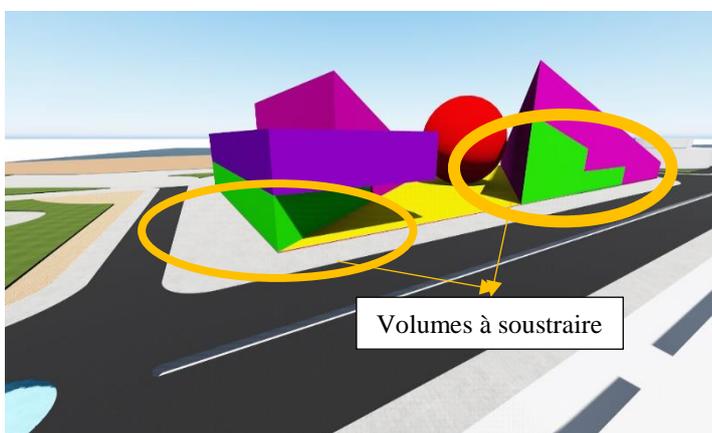


Fig.243 : Etape 6 soustraction et imbrication des volumes.
Source : Auteurs.

Imbrication d'un volume simple dont le module de base (25*50) un module qui obéit à la trame du jardin d'essai et ce afin de récupérer l'espace libéré au sol, mais aussi structurer et marquer d'avantage la paroi du jardin d'essai, ce volume sera traité avec un aspect végétalisé (pour renforcer l'aspect du jardin d'essai).

7^{ème} étapes : Articulation

L'articulation entre les différentes entités du projet se fera par des vides, une forme d'évider le projet et d'amener son cœur vers l'urbain ceci à travers :

-l'intégration des espaces communs
l'articulation entre les différentes entités par des « places, parcours, plans d'eau, balcons, géode ... ».

-l'articulation entre les différentes entités et le cœur du projet nous permet de créer des ambiances multiples et plurielles et constitue de ce fait un exutoire de tous les flux publics.

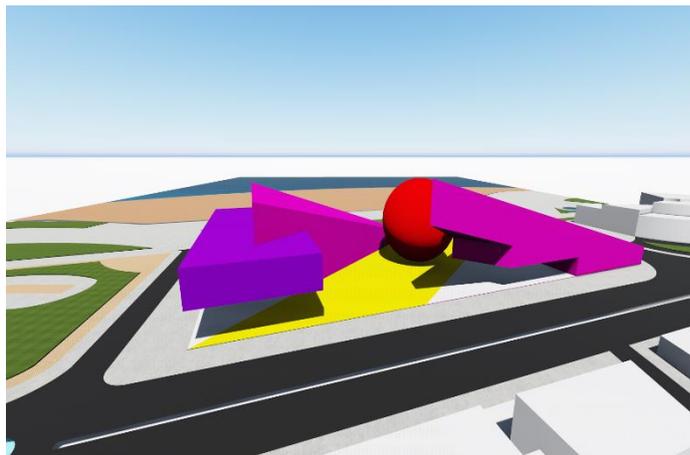


Fig.244 : Etape 6 Articulation.
Source : Auteurs.

11. Description du projet

Notre projet a le privilège de s'inscrire dans un site de 10400m², un site à forte valeurs patrimoniales. Notre équipement est un lieu destiné à durer à travers les décennies pour faire vivre de génération en génération le témoignage des œuvres et des activités qu'il abrite. La pérennité du message porté par notre équipement va de pair avec celle du site, ce dernier prendra en charge le patrimoine naturel et culturel du site témoignant ainsi de la pluralité de l'art et de la diversité culturelle et scientifique, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Notre projet s'organise autour de 3 thématiques principales les « Arts », « Les Sciences » et la « Nature », renfermées dans 3 entités distinctes à savoir :

- La première entité nommée « entité environnementale » cette dernière abrite toutes les activités relatives aux sciences de l'environnement et la biodiversité florales notamment les essences du jardin d'essai ;
- La deuxième entité nommée « Art et diversité » elle regroupe les différentes activités liées à l'art et l'industrie ;
- La troisième entité nommée « Grand récit de l'univers » abrite toutes les sciences qui sont en relation avec l'univers et l'astronomie.

Ces dernières sont articulées par des espaces extérieurs aménagés de façon à refléter les différentes thématiques.



Fig. 245 Vue sur les composantes du projet
Source : Auteurs

11.1. Accessibilité

L'accessibilité vers le projet se fait par :

- Un accès mécanique : il s'agit de l'accès vers les parkings qui se situent au sous-sol ces derniers se développent en deux niveaux ;
- Un accès piéton principal depuis la rue Hassiba Ben Bouali et ce afin de structurer et renforcer la relation projet /quartier. Ainsi marquer le seuil du projet ;
- Un accès piéton secondaire : depuis le balcon maritime et ce afin d'assurer l'articulation et l'ouverture du projet sur son contexte immédiat (mer).

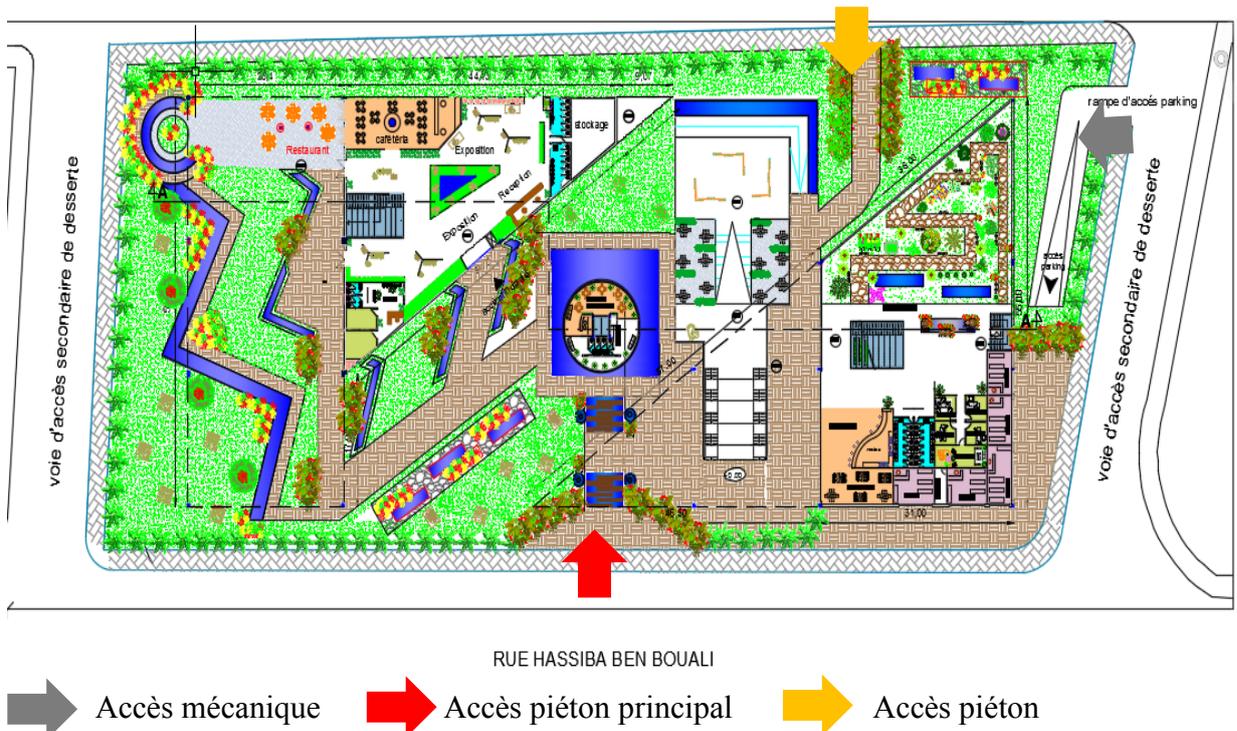


Fig. 246 Carte d'accessibilité vers le projet
Source : Auteurs

Dans le processus de conception de notre projet une place particulière a été réservée à la création des espaces extérieurs et jardins, par lesquels on peut accéder directement au sous-sol par la baie d'un escalier ou rampe pour les personnes à mobilité réduite. C'est un véritable espace magique qui comporte des espaces d'exposition, salle de cinéma, aquarium et des salles de simulation de différentes thématiques (espaces animales et végétales ...).

11.2. Fonctionnement

Entité environnement : cette dernière est conçu comme un refuge de la biodiversité et des essences végétale notamment celles du jardin d'essai, cette dernière se développe en 2 niveaux distinctes et un sous-sol.

- Le sous-sol abrite les parkings ces derniers sont sur deux niveaux (74places), et une unité de productions des produits cosmétiques à base florale ;
- Le RDC est l'étage destiné à l'exposition, et comporte une galerie commerciale destiné à assurer une continuité avec l'urbain, et des espaces de consommation il comporte également le siège de l'administration qui est la structure d'organisation de l'équipement ;
- Le 1 niveau : c'est l'étage dédié à la recherche et l'expérimentation ce dernier comporte des labos de recherches, des salles audiovisuelles ainsi que des espaces thématisé (relatifs à la biodiversité et aux essences du jardin d'essai) ;
- Le 2 niveau : c'est l'espace de diffusion de la culture il s'agit de l'espace de lecture (bibliothèque) ;
- L'articulation verticale entre ces différentes entités est assurée par des escaliers et les escalators pour les personnes à mobilité réduite.

Entité mère géode nommée « Grand récit de l'univers » : cette dernière se développe sur 2 niveaux, elle est en relation directe avec le sous-sol l'articulation entre cette dernière et le sous-sol est assuré par un ascenseur panoramique afin de bénéficier d'une vue agréable sur l'espace d'exposition.

Ce dernier est composé d'espaces d'expositions des espèces animales et aquatiques, salle de cinéma, aquarium et aussi des salles de simulations thématisées.

La géode se développe sur 2 niveaux :

- Le RDC : c'est le prolongement de l'espace extérieur il comporte l'accueil, billetterie, et un espace de consommation ;
- Le 1 niveau : comporte un espace d'exposition et des salles de simulation 4d/6d ;

- Le 2ème niveau : est un planétarium.

Entité Art et diversité : c'est l'entité qui regroupe les différentes activités artistiques, cette dernière se développe en 3 niveaux :

- Le RDC : espace dédié à l'exposition des différentes œuvres suivant les différentes thématiques « sculpture, peinture, gravure ... » ;
- Le 1 niveau : c'est l'espace dédié à la création il se compose d'ateliers de différentes thématiques et un espace d'exposition ;
- Le 2ème niveau : c'est l'espace dédié aux enfants il comporte des espaces de modelage, dessins, et un espace de lecture ;
- Le 3ème niveau : c'est l'espace de diffusion de la culture, il comporte un espace de lecture et des espaces informatiques.
- L'articulation verticale entre les différents niveaux est assurée par des escaliers.
-

11.3. Lecture des façades

- Façade orientée sud : elle longe la rue Hassiba Ben Bouali. Cette dernière est matérialisée par une succession de petites ouvertures en rappel aux ouvertures de l'époque coloniale de façon revisitée, de ce fait la prédominance du plein sur les vides donne l'effet de massivité.

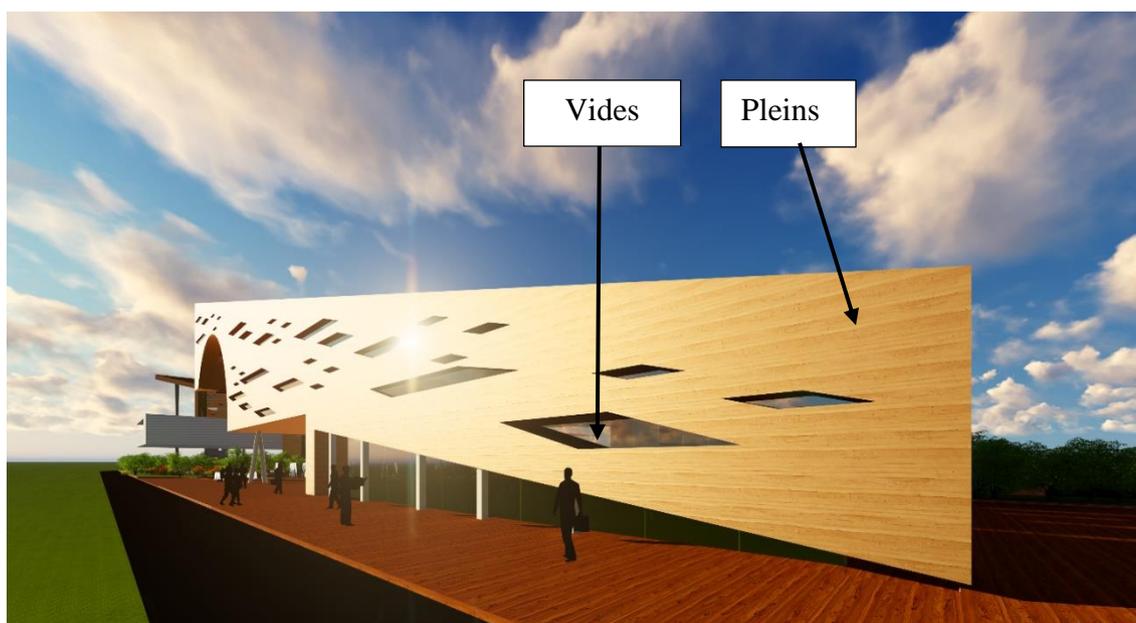


Fig. 247 Façade orientée sud
Source : Auteurs

- Façade orientée Nord : elle est à caractère contemporain. Il s'agit d'un contraste de la façade sud matérialisé par la dominance du vide, larges baies vitrées parsemés d'éléments pleins végétalisés en rappel au Jardin d'essai. Cette dernière réjouit de magnifiques vues sur la mer et le paysage urbain.

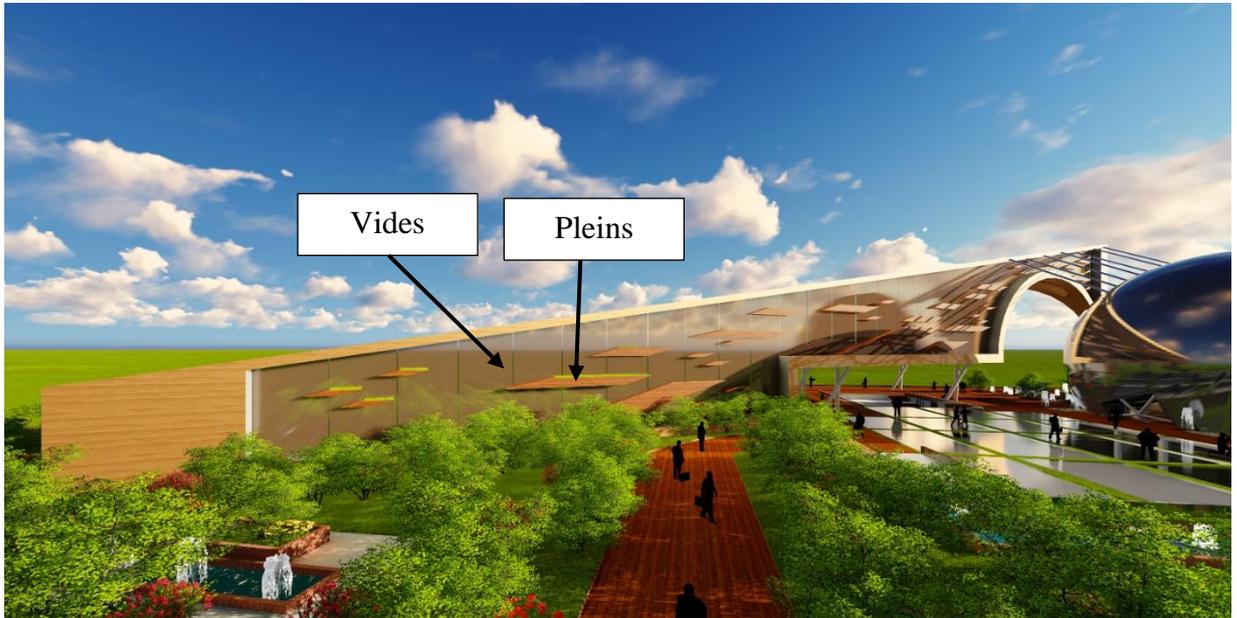


Fig. 248 Façade orientée nord
Source : Auteurs

- Façade Ouest : elle donne sur le jardin d'essai, cette dernière sera traitée avec un aspect végétalisée en rappel du jardin d'essai mais aussi par des éléments métalliques rappellent la mémoire des lieux.

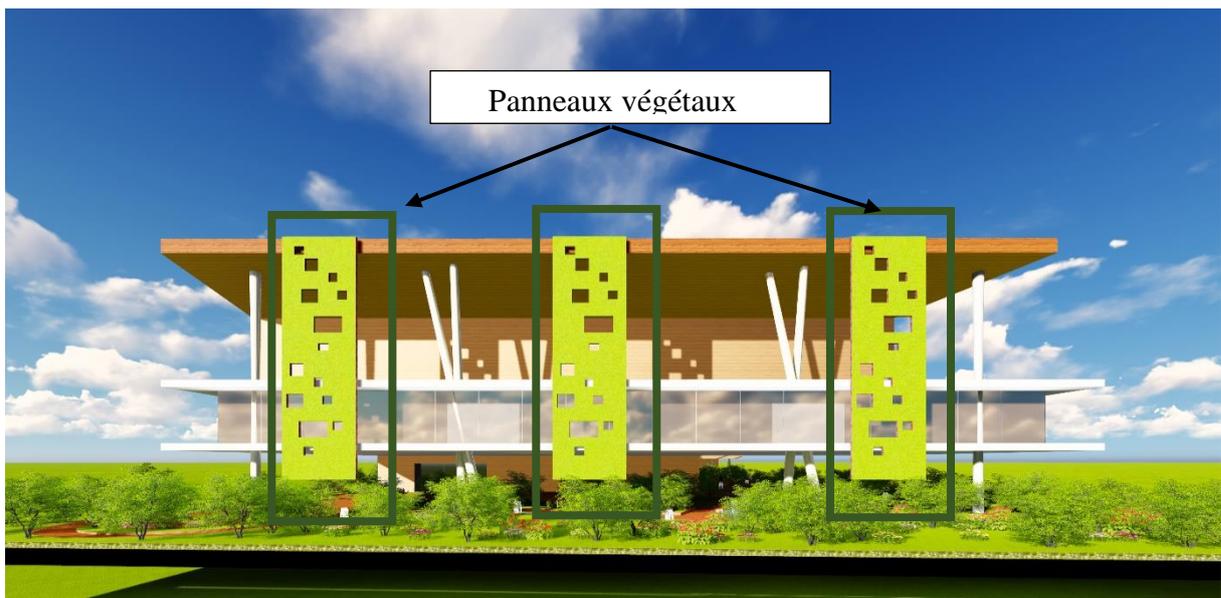


Fig. 249 Façade orientée ouest
Source : Auteurs

- Cinquième façade « le toit jardin » : elle est un prolongement de la promenade agrémenté par la présence de la végétation, ce dernier offre des possibilités d'accès direct au projet et ce sur chaque niveau à travers des ouvertures sur toit ...

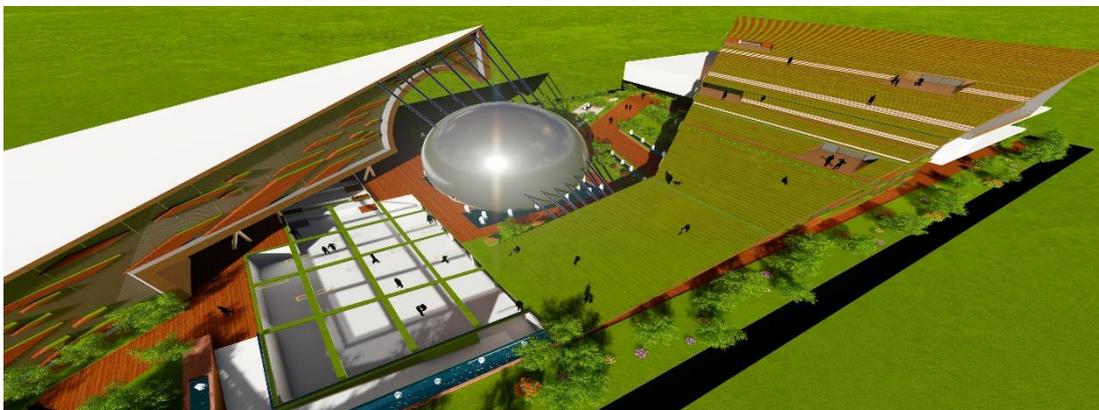


Fig. 250 Toit jardin
Source : Auteurs

11.4. Procédés constructifs

Le choix de la structure est un axe prépondérant dont on doit tenir compte lors de la conception architecturale et ce afin d'assurer le bon fonctionnement, la sécurité et stabilité de l'ouvrage. Dans notre cas, notre choix s'est porté principalement sur 3 matériaux fondamentaux à savoir acier, verre et bois.

Pour ce qui est de la structure nous avons opté pour une structure métallique « poteau/ poutre » et ce pour diverses raisons entre autres :

- L'importance des portées ainsi que la complexité formelle du projet ;
- Bon comportement aux séismes ;
- L'excellent compromis poids/résistance du matériau offrant ainsi des possibilités architecturales très étendues, des structures légères, laissant une grande place à la lumière et s'intégrant harmonieusement dans leur environnement ;
- L'acier est facilement récupérable (du fait de ses caractéristiques), indéfiniment recyclable, sa fabrication préserve les ressources naturelles.

Néanmoins la structure métallique présente des inconvénients tels que la mauvaise résistance aux feux, et aux actions du milieu marin, pour remédier à ce problème, les éléments porteurs vont recevoir un enrobage en béton.

- La brique en béton comme matériau de remplissage utilisé pour les murs, compte tenu de ses qualités sur le plan économie d'énergie et isolation thermique et phonique.

- Le bois comme matériau de revêtement des façades et ce pour : Sa bonne résistance ainsi que sa longévité

11.5. Procédés environnementaux

L'environnement et la nature sont aussi des axes majeurs à prendre en considération lors de la conception architecturale, lors de notre intervention nous avons essayé au maximum de proposer un projet qui non seulement respecte cet écosystème, mais aussi participe à sa gestion et protection et ce par :

L'emploi des matériaux durables qui diminuent la consommation d'énergies tel que :

- Le bois, un matériau durable et renouvelable, ce qui le positionne comme le matériau écologique d'avenir par excellence, qui participe de façon très active au développement durable et à la préservation de l'environnement.
- Le toit végétal : En trouvant de nouvelles voies pour l'utilisation des espaces vides laissés sur les toits, on génère une nouvelle activité et on offre une meilleure qualité de vie aux utilisateurs. Le toit végétal augmente l'isolation du toit, ce qui modère les gains et pertes de chaleur et entraîne une économie des coûts énergétiques. Il permet aussi de réguler les mouvements thermiques de l'air et contribuent de ce fait à assainir le climat urbain et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Prédominance de la végétation et de l'eau dans le but de créer des microclimats.

Conclusion générale

Un projet d'architecture n'est jamais achevé, néanmoins nous avons tenté à travers ce modeste travail de répondre aux problématiques posées au départ notamment celle du devenir du quartier des « Annassers l'un des centres historiques anciens d'Alger, un véritable legs du passé », et ce à travers un projet urbain et architectural, qui s'inscrivent dans une démarche respectueuse du patrimoine qu'il soit naturel « le jardin d'essai , la mer ... » , culturel bâti « église , marché ... » , un patrimoine à reconnaître , valoriser , renforcer et faire éclore .

Notre objectif était de répondre aux défis des prochaines décennies en s'inscrivant dans les objectifs de développement durable ; une tentative qu'on a essayé de concrétiser à travers un projet urbain qui porte sur un essai de réflexion du quartier dans sa globalité, soulever ses problèmes majeurs notamment l'articulation ville/ patrimoine, interface ville mer et paysage Etc. afin d'inscrire ce dernier dans la dynamique urbaine actuelle, ainsi qu'à travers un projet architectural capable à même de renforcer et promouvoir le caractère culturel et identitaire ainsi qu'environnementale du quartier des Annassers, assurant ainsi un développement soutenable de ce dernier au service d'une métropole équilibrée

Références bibliographiques

Ouvrages

Françoise Choay, « *L'allégorie du patrimoine* », édition le seuil ,1992.

Françoise Choay, « *Le patrimoine en question* », Edition le seuil, 2009.

G.H.Balley, « *le patrimoine architectural : les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée* », Edition Delta Vevey, 1975.

Image of the City (1960), Paris, Dunod, 1969.

KEVIN LYNCH, L'image de la Cité, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard de The Philippe Panerai, jean Charles Depaule, Marcelle Demorgan, « *Analyse Urbaine* », édition Parenthèse ,1999.

Kevin Lynch, « l'aménagement qualitatif de l'espace », édition Dunod, 1982.

Michel Bassand, Anne Compagnon, Dominique Joye, Véronique Stein, et Peter Guller, « *vivre et cre l'espace public* », Collection Science, Technique, Société, 2001.

Site Web

NILS DEVERNOIS, SARA MULLER, GERARD LE BIHAN, « *Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française* »

<http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/26-A-Savoir.pwdf>

AZEDDINE BELAKEHAL, « *Ambiances patrimoniale, Problèmes et méthodes* » ,25 octobre 2012

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00745537/document>

CELINE DROZD, MEUNIER VIRGINIER, NATHALIE SIMONOT, PASCAL AMPHOUX, « *Les Ambiances dans la conception architecturale, une histoire de représentations* ».

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00418340/document>

VERONIQUE STEIN, thèse N°541, Genève, février 2003, pour l'obtention du grade de docteur ès science économiques et sociales mention géographie intitulé de la thèse « *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public* »

<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:184>

DAMERY CLAIRE, thèse soutenue le 27 novembre 2009 pour l'obtention du doctorat université de Pau mention géographie option aménagement, intitulé de la thèse « *Espace public, patrimoine et milieu affectif* ».

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00399611/document>

Communication de HENRY Torgue, Ecole d'Automne, GDR Visible, SFA – Ecole Centrale Nantes 21 octobre 2013, intitulé de la communication « *VILLE, ARCHITECTURE ET AMBIANCES* »

Matières et esprit du lieu ».

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00993695/document>

Intégration urbaine des quartiers en rénovation dans trois territoires franciliens, institut d'aménagement et d'urbanisme,

<https://www.iau->

idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_895/Integration_urbaine_des_quartiers_en_renovation_La_Grande_Borne_Les_Coteaux_de_l_Orge_Grigny_et_Viry-C.pdf

Plan d'aménagement de l'ensemble, site de l'usine Noramparc. Mai 2010.

<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P44/1a3a.pdf>

Intervention urbaine sur le quartier de Masséna, « *références urbanistiques exemplaire* »

https://atelierba3.files.wordpress.com/2013/10/6-2_quartier-massena.pdf

Nouveau quartier urbain chandon république ville de Gennevilliers – janvier 2011.

http://www.ville-genevilliers.fr/fileadmin/portail/MEDIA/urbanisme/5_grands-projets-d-amenagement/dossier-nouveau-quartier-urbain.pdf

https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf_PlanCiteVenirMetro.pdf consulté le 23 mars 2017

http://www.universcience.fr/fileadmin/fileadmin_CSI/fichiers/vous-etes/professionnel/presse-media/cp/DP_30-80_11_04.pdf consulté le 23 mars 2017

<http://www.visitvalencia.com/fr/que-visiter-valencia/cite-des-arts-et-des-sciences/quest-ce-que-la-cite-des-arts-et-des-sciencie> consulté le 24 mars 2017

<http://www.valence-espagne.org/cac/index.htm> consulté le 24 mars 2017

<http://www.valence-en-espagne.com/cite-arts-sciences-valence/> consulté le 25 mars 2017

Dictionnaire Larousse en ligne <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

Dictionnaire l'internaute en ligne <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/>

Revues

Revue des deux mondes, Les utopies urbaines, entre crise et renouveau.

<http://www.revuedesdeuxmondes.fr/article-revue/les-utopies-urbaines-entre-crise-et-renouveau/>

Revue vie des villes, architecture, urbanisme et société, juillet 2012.

Documents Administratifs

POS u31

PDAU d'Alger

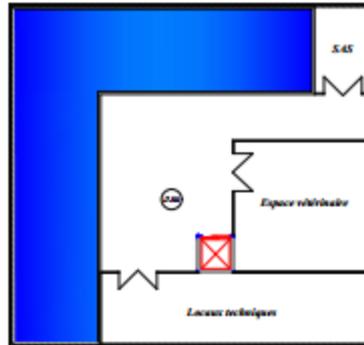
Organisme contacté

APC de Belouezdad sis, Annassers, Alger.

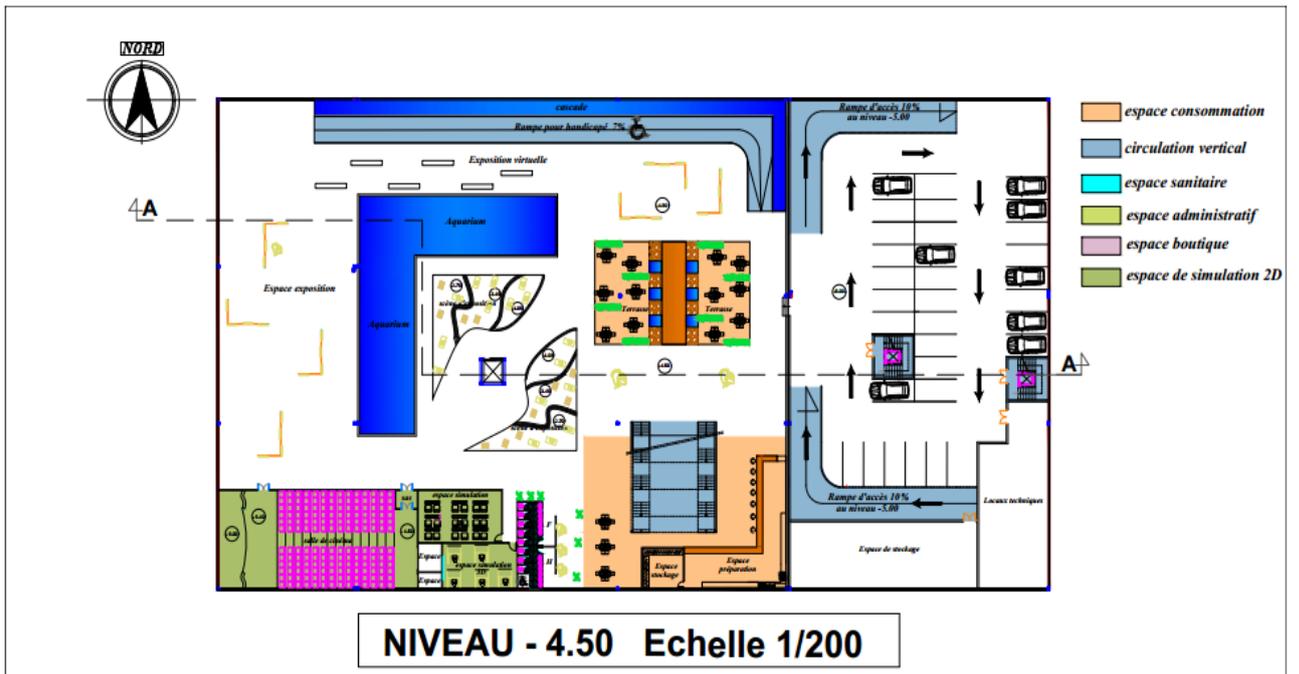
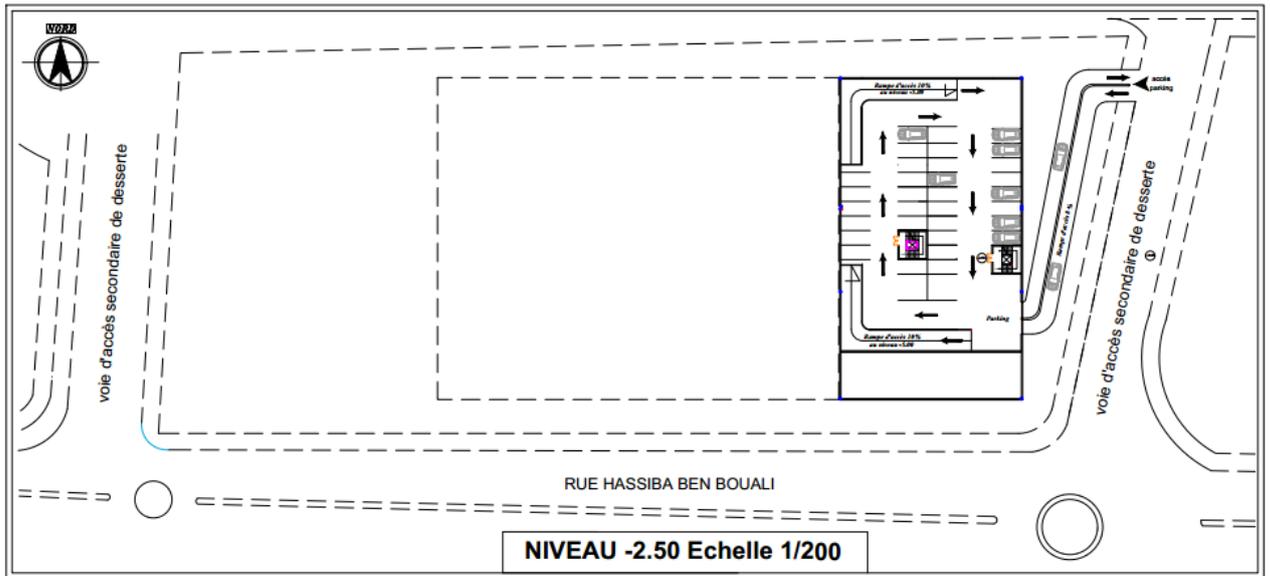
OFARES d'Alger, sis, Annassers, Alger.

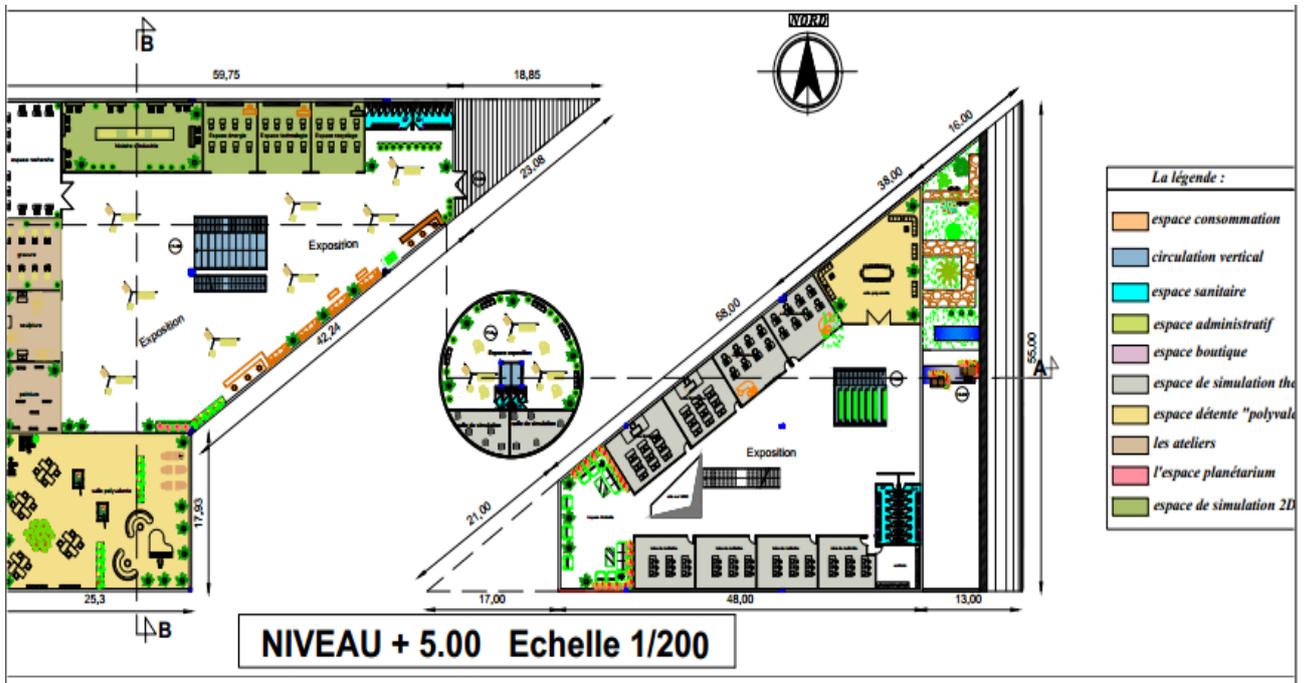
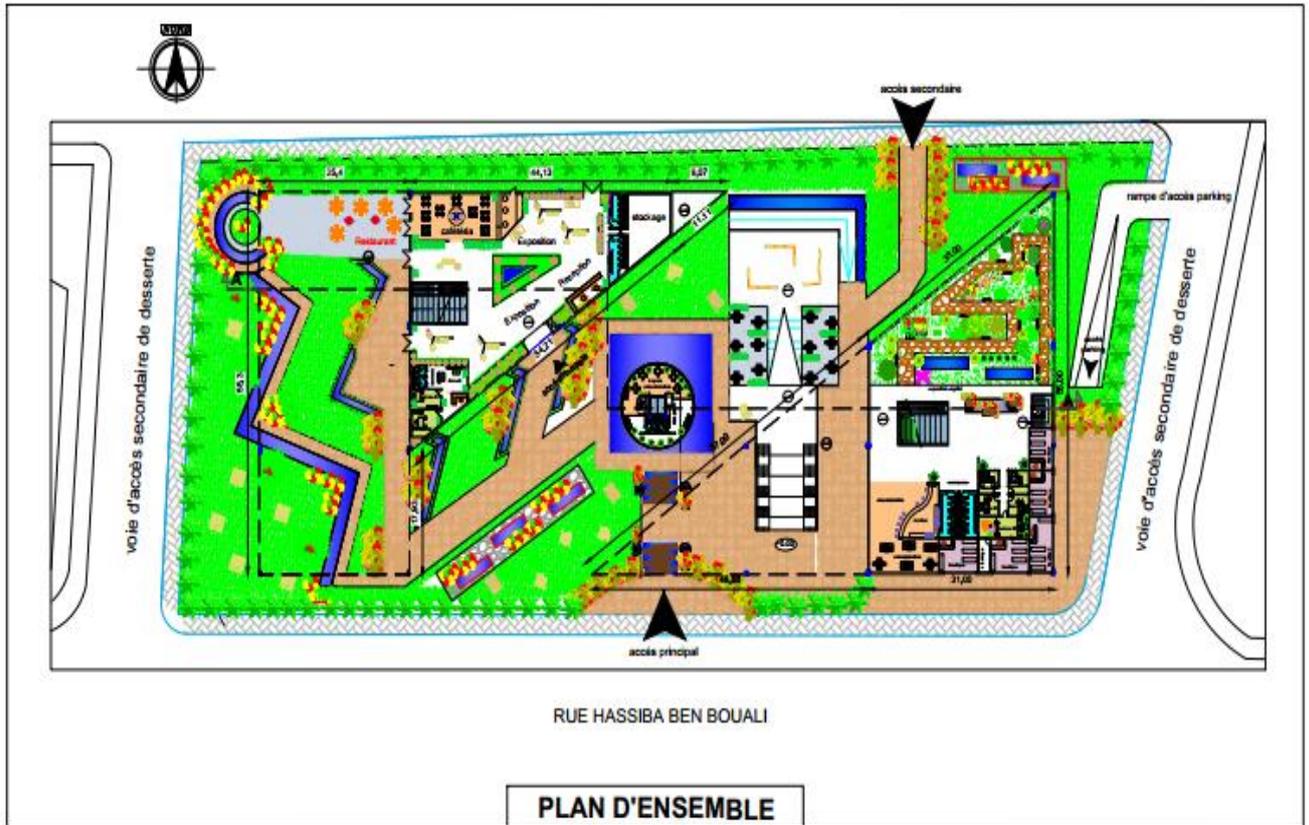
CNERU, sis, les sources, Alger.

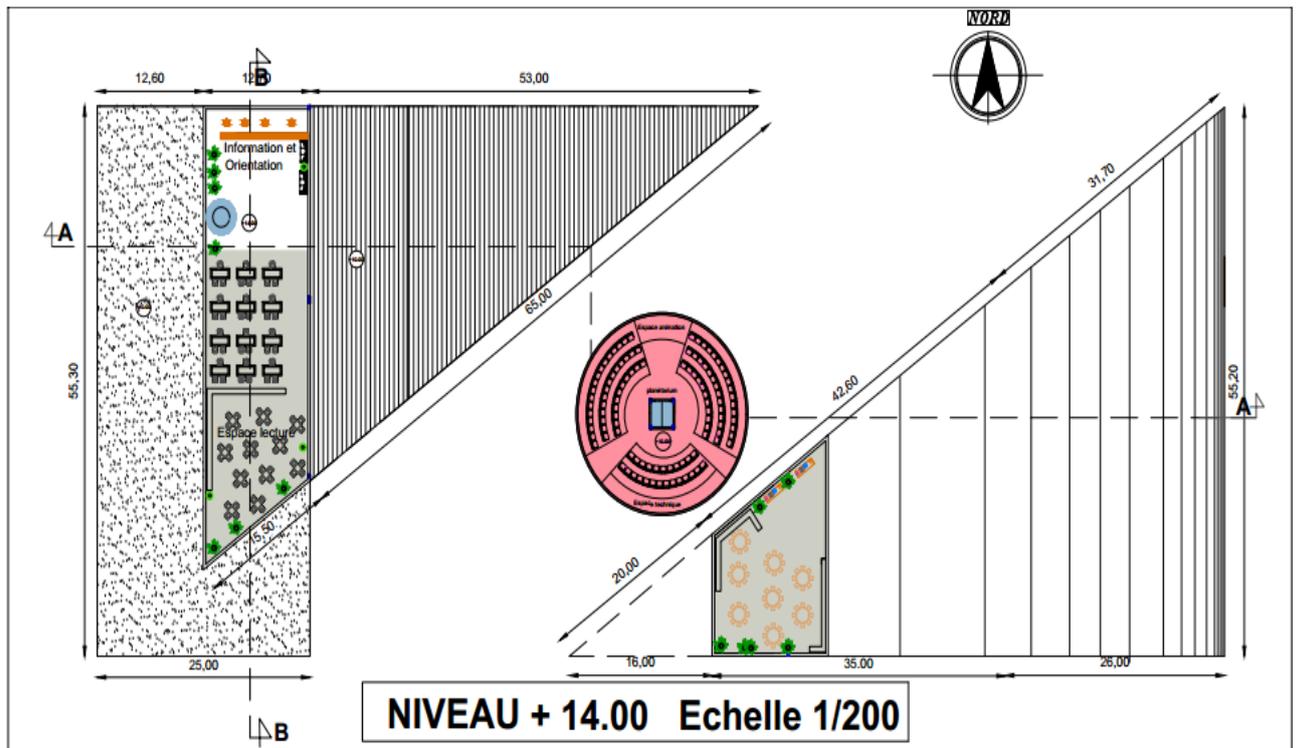
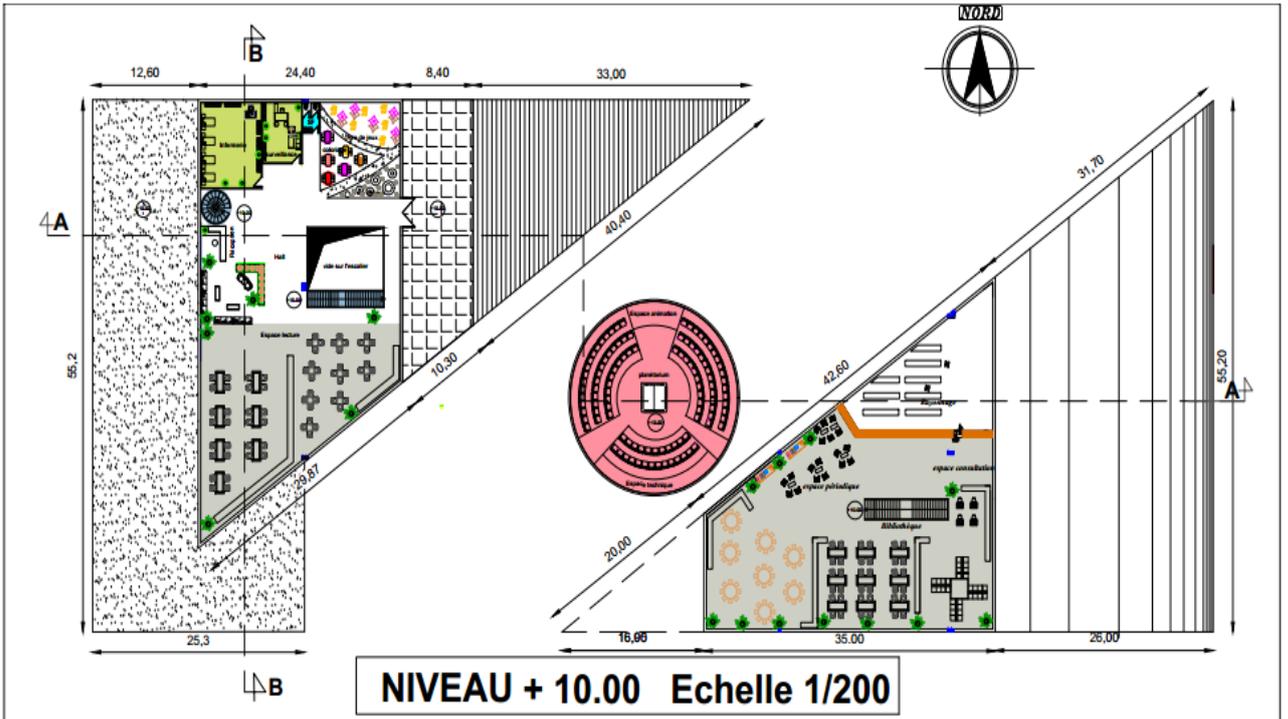
Dossier graphique

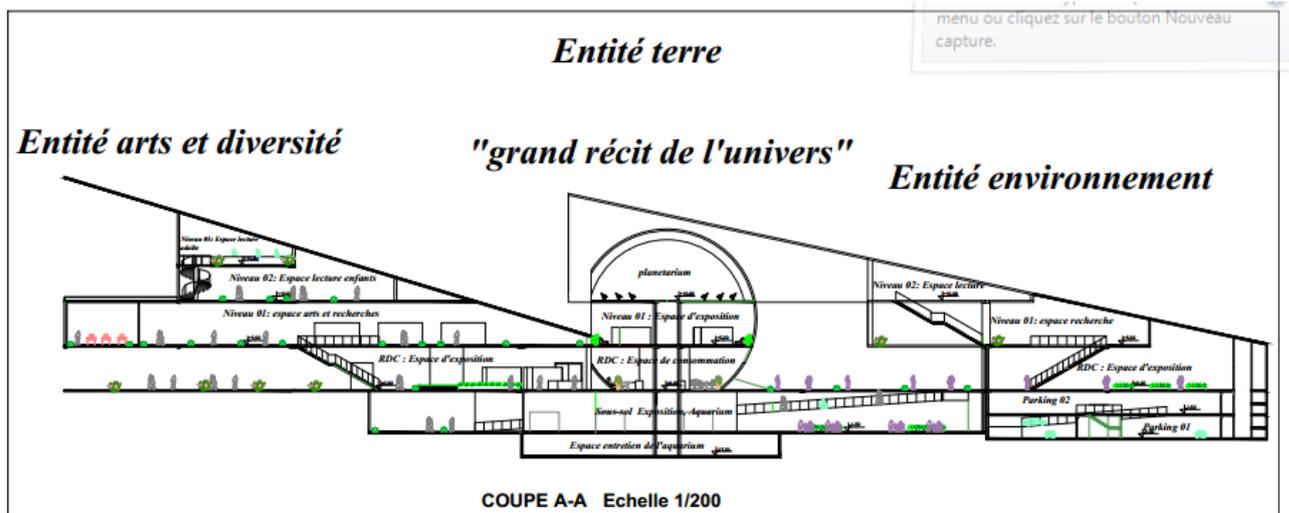
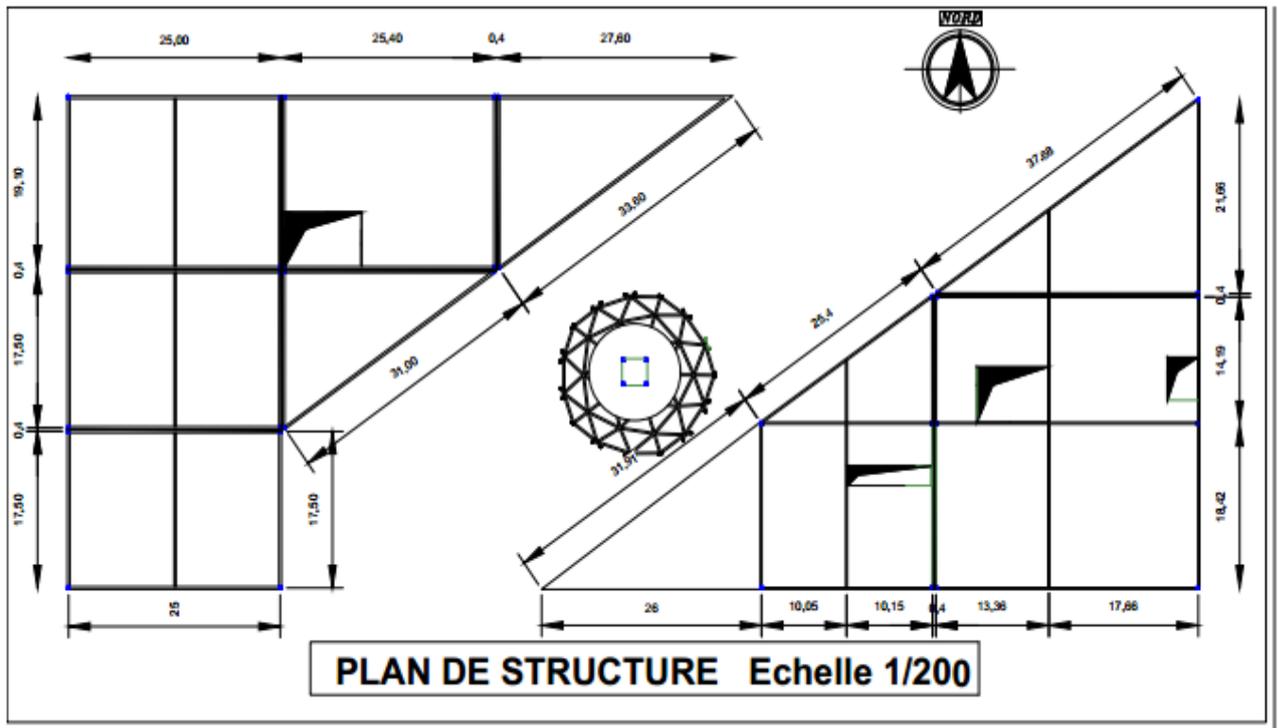


PLAN DE NIVEAU - 7.50

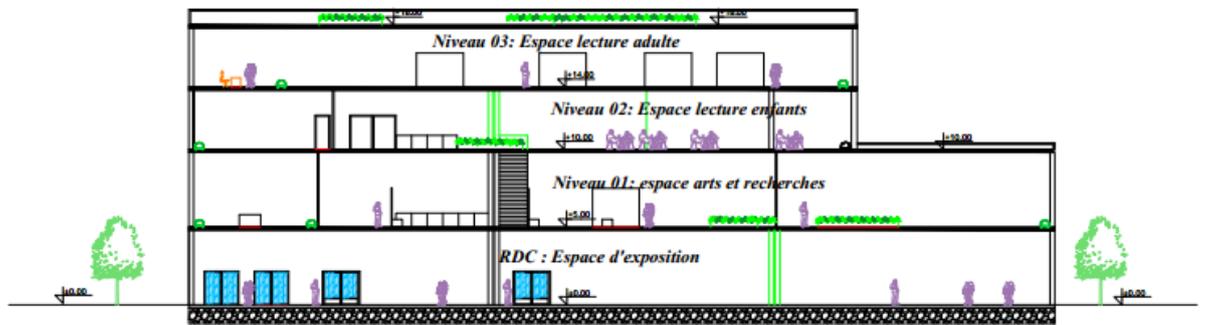




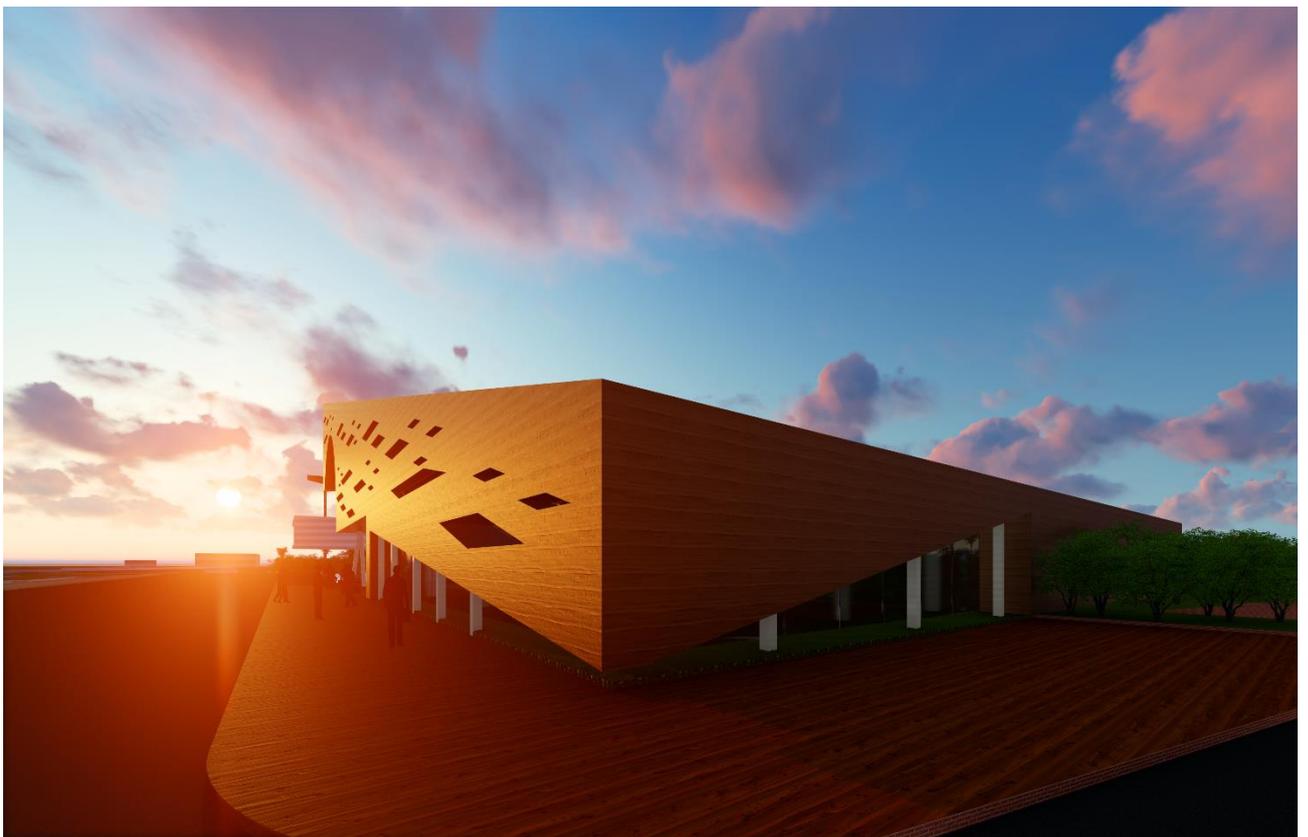




Entité arts et diversité



COUPE B-B Echelle 1/200



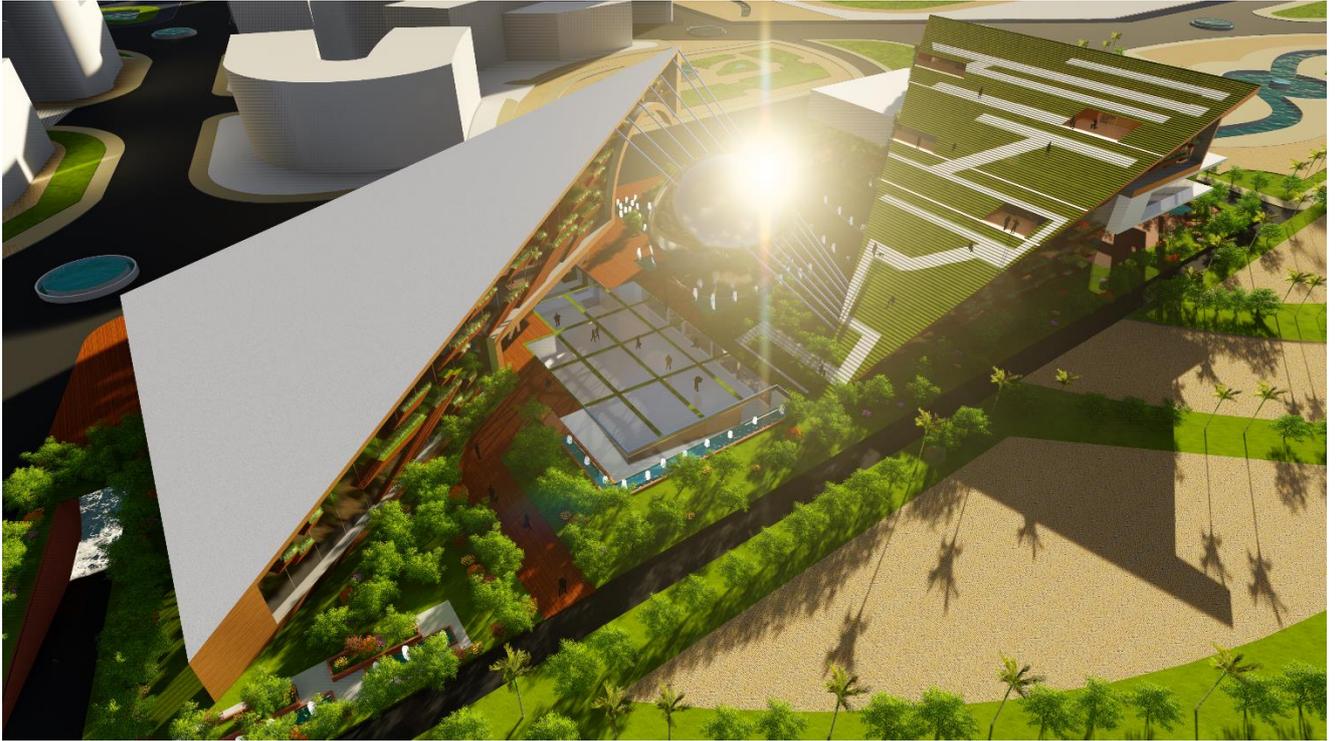
Vue depuis la rue Hassiba



Façade principale



Vue sur la géode



Vue sur l'ensemble du projet



Vue depuis les terrasses accessibles

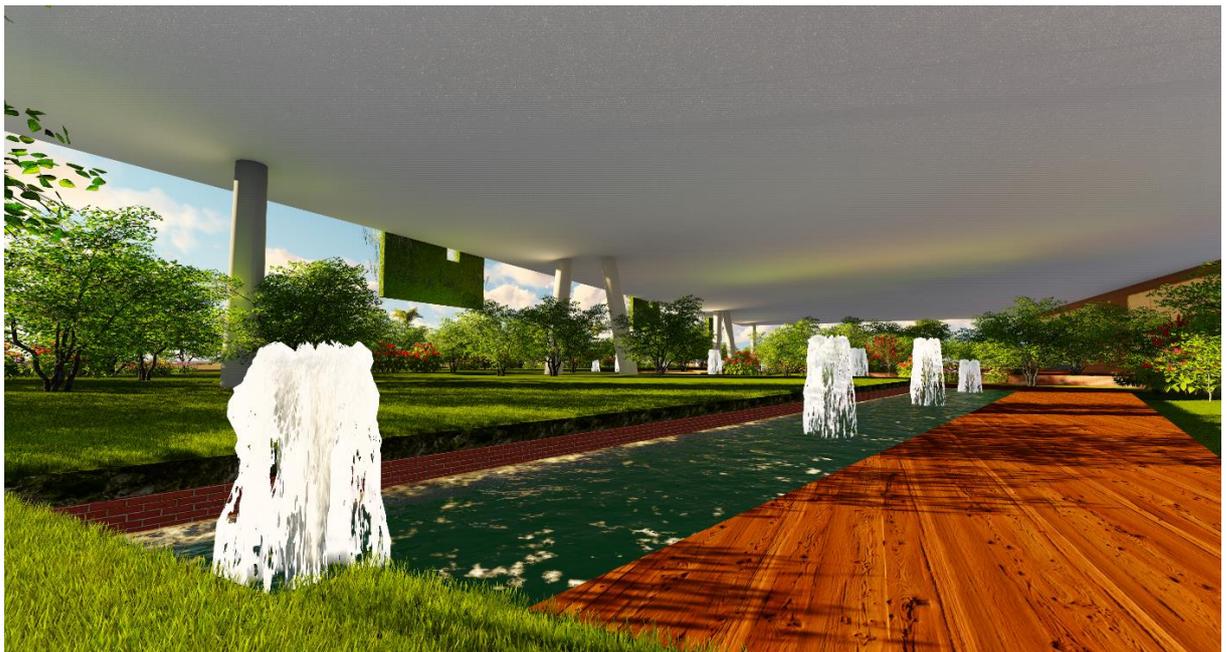


Vue depuis le balcon maritime



Façade Ouest

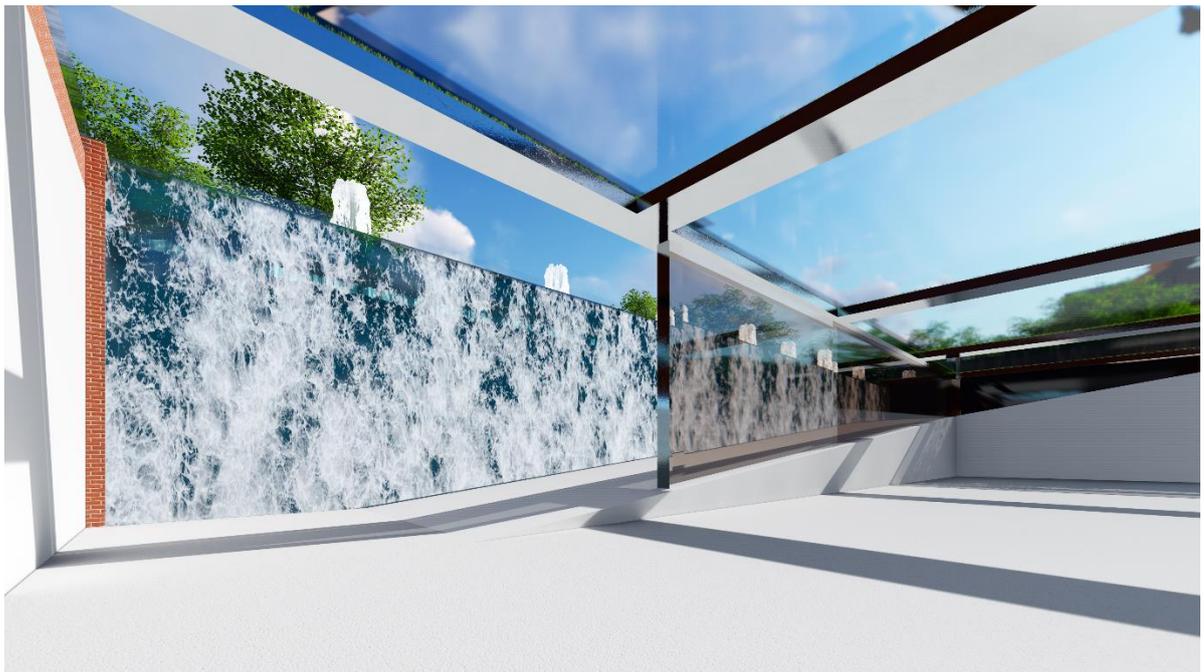
Façade Ouest



Espace extérieur



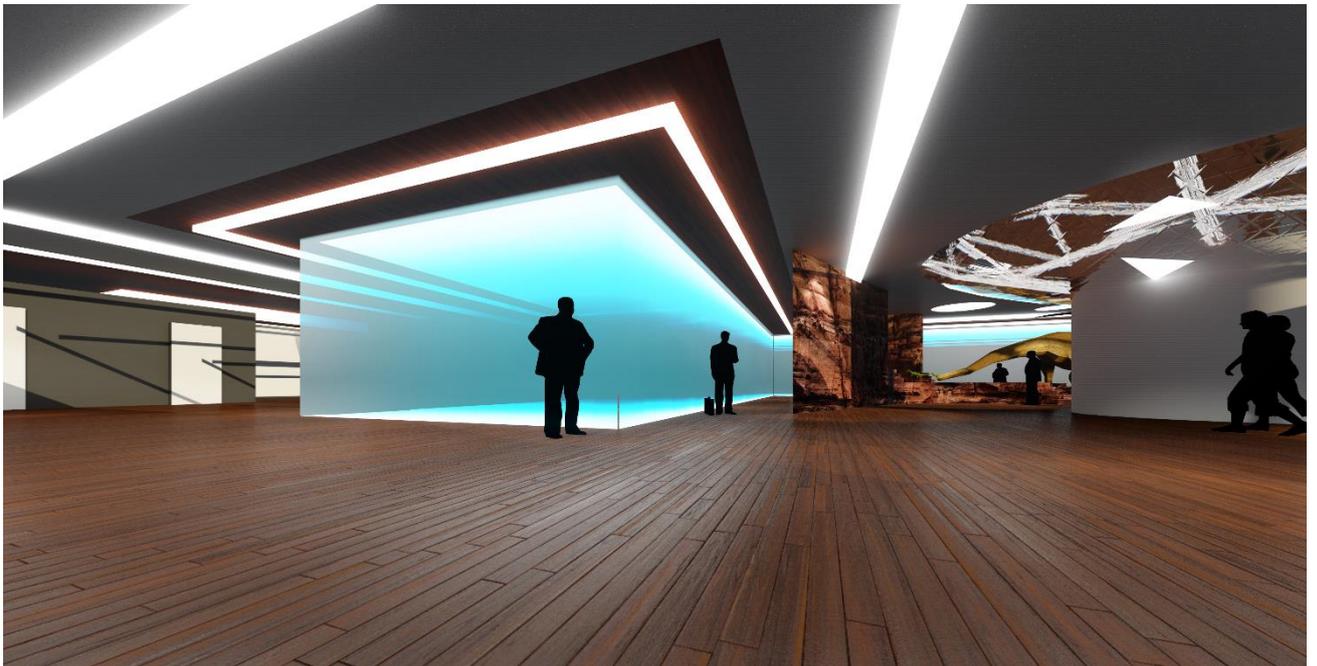
Vue sur l'excavation



Vue sur le mur en cascade



Espace exposition (sous-sol)



Espace exposition (sous-sol)